

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-second Parliament, 2015-16-17

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

ENERGY, THE  
ENVIRONMENT AND  
NATURAL RESOURCES

*Chair:*  
The Honourable ROSA GALVEZ

---

Tuesday, December 12, 2017  
Thursday, December 14, 2017

---

Issue No. 37

*First and second (final) meetings:*

Bill C-17, An Act to amend the Yukon Environmental  
and Socio-economic Assessment Act and to make  
a consequential amendment to another Act

---

INCLUDING:  
THE TWELFTH REPORT OF THE COMMITTEE  
(Bill C-17)

---

APPEARING:  
The Honourable Carolyn Bennett, P.C., M.P.,  
Minister of Crown-Indigenous Relations  
and Northern Affairs

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent de l'*

ÉNERGIE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DES  
RESSOURCES NATURELLES

*Présidente :*  
L'honorable ROSA GALVEZ

---

Le mardi 12 décembre 2017  
Le jeudi 14 décembre 2017

---

Fascicule n° 37

*Première et deuxième (dernière) réunions :*

Projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi sur l'évaluation  
environnementale et socioéconomique au Yukon  
et modifiant une autre loi en conséquence

---

Y COMPRIS :  
LE DOUZIÈME RAPPORT DU COMITÉ  
(projet de loi C-17)

---

COMPARAÎT :  
L'honorable Carolyn Bennett, C.P., députée,  
ministre des Relations Couronne-Autochtones  
et des Affaires du Nord

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
ENERGY, THE ENVIRONMENT AND  
NATURAL RESOURCES

The Honourable Rosa Galvez, *Chair*

The Honourable Michael L. MacDonald, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Cordy	Mitchell
Cormier	Mockler
* Day	Neufeld
(or Mercer)	Patterson
Dupuis	Saint-Germain
Fraser	Seidman
* Harder, P.C.	* Smith
(or Bellemare),	(or Martin)
(or Mitchell)	Wetston
Massicotte	* Woo
Mercer	(or Saint-Germain)

\*Ex officio members

(Quorum 4)

*Change in membership of the committee:*

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Cormier replaced the Honourable Senator Richards (*December 13, 2017*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE  
L'ÉNERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DES RESSOURCES NATURELLES

*Présidente* : L'honorable Rosa Galvez

*Vice-président* : L'honorable Michael L. MacDonald

et

Les honorables sénateurs :

Cordy	Mitchell
Cormier	Mockler
* Day	Neufeld
(ou Mercer)	Patterson
Dupuis	Saint-Germain
Fraser	Seidman
* Harder, C.P.	* Smith
(ou Bellemare),	(ou Martin)
(ou Mitchell)	Wetston
Massicotte	* Woo
Mercer	(ou Saint-Germain)

\* Membres d'office

(Quorum 4)

*Modification de la composition du comité :*

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Cormier a remplacé l'honorable sénateur Richards (*le 13 décembre 2017*).

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, December 6, 2017:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Campbell, seconded by the Honourable Senator Omidvar, for the second reading of Bill C-17, An Act to amend the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act and to make a consequential amendment to another Act.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Campbell moved, seconded by the Honourable Senator Moncion, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The question being put on the motion, it was adopted.

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 6 décembre 2017 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Campbell, appuyée par l'honorable sénatrice Omidvar, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon et modifiant une autre loi en conséquence.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur Campbell propose, appuyé par l'honorable sénatrice Moncion, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*La greffière du Sénat,*

Nicole Proulx

*Clerk of the Senate*

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Tuesday, December 12, 2017  
(69)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:03 p.m., in room 257, East Block, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators, Dupuis, Fraser, Galvez, MacDonald, Neufeld, Patterson, Richards and Seidman (8).

*In attendance:* Sam Banks and Marc LeBlanc, analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 6, 2017 the committee began its consideration of Bill C-17, An Act to amend the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act and to make a consequential amendment to another Act.

**APPEARING:**

The Honourable Carolyn Bennett, P.C., M.P., Minister of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs.

**WITNESSES:***Indigenous and Northern Affairs Canada:*

Steven Van Dine, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs;

Gilles Binda, Acting Director, Natural Resources and Environment Branch.

*Department of Justice Canada:*

Daniel Pagowski, Legal Counsel.

*Council of Yukon First Nations:*

Peter Johnston, Grand Chief (by video conference).

*Champagne and Aishihik First Nations:*

Steve Smith, Chief (by video conference);

Dave Joe, Legal Counsel (by video conference).

*Teslin Tlingit Council:*

Richard Sidney, Chief (by video conference);

Duane Gastant' Aucoin, Yanyedi Counsel, (by video conference);

Stephen Phillips, Legal Counsel, (by video conference).

The minister made a statement and, together with Mr. Van Dine, Mr. Binda and Mr. Pagowski, answered questions.

At 6:09 p.m., the committee suspended.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 12 décembre 2017  
(69)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 17 h 3, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Dupuis, Fraser, Galvez, MacDonald, Neufeld, Patterson, Richards et Seidman (8).

*Également présents :* Sam Banks et Marc LeBlanc, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 6 décembre 2017, le comité entreprend son étude du projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon et modifiant une autre loi en conséquence.

**COMPARAÎT :**

L'honorable Carolyn Bennett, C.P., députée, ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord.

**TÉMOINS :***Affaires autochtones et du Nord Canada :*

Stephen Van Dine, sous-ministre adjoint, Affaires du Nord;

Gilles Binda, directeur par intérim, Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

*Ministère de la Justice Canada :*

Daniel Pagowski, conseiller juridique.

*Conseil des Premières Nations du Yukon :*

Peter Johnston, grand chef (par vidéoconférence).

*Premières Nations de Champagne et de Aishihik :*

Steve Smith, chef (par vidéoconférence);

Dave Joe, conseiller juridique (par vidéoconférence).

*Conseil de Teslin Tlingit :*

Richard Sidney, chef (par vidéoconférence);

Duane Gastant' Aucoin, conseiller de Yanyedi (par vidéoconférence);

Stephen Phillips, conseiller juridique (par vidéoconférence).

La ministre fait une déclaration et, avec MM. Van Dine, Binda et Pagowski, répond aux questions.

À 18 h 9, la séance est suspendue.

At 6:13 p.m., the committee resumed.

Mr. Johnston, Mr. Sidney and Mr. Smith made statements and, together with Mr. Phillips and Mr. Joe, answered questions.

At 6:53 p.m., the committee suspended.

At 6:56 p.m., the committee resumed.

Mr. Johnston and Mr. Joe continued to answer questions.

At 7:02 p.m., the committee adjourned to call of the chair.

*ATTEST:*

OTTAWA, Thursday, December 14, 2017  
(70)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Cordy, Cormier, Dupuis, Fraser, Galvez, MacDonald, Massicotte, Neufeld, Patterson, Seidman and Wetston (11).

*In attendance:* Sam Banks and Marc LeBlanc, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, December 6, 2017, the committee resumed its study of Bill C-17, an Act to amend the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act and to make a consequential amendment to another Act.

*WITNESSES:*

*Government of Yukon:*

The Honourable Ranj Pillai, MLA, Minister of Energy, Mines and Resources and Minister of Economic Development (by video conference);

Lindsay DeHart, Director of Major Projects Yukon, Executive Council Office (by video conference).

*Alexco Resource Corp.:*

Brad Thrall, President (by video conference).

*Klondike Placer Miners' Association:*

Mike McDougall, President (by video conference);

Jonas Smith, Executive Director (by video conference).

*Yukon Chamber of Mines:*

Samson Hartland, Executive Director (by video conference).

À 18 h 13, la séance reprend.

MM. Johnston, Sidney et Smith font chacun une déclaration et, avec MM. Phillips et Joe, répondent aux questions.

À 18 h 53, la séance est suspendue.

À 18 h 56, la séance reprend.

MM. Johnston et Joe continuent de répondre aux questions.

À 19 h 2, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

OTTAWA, le jeudi 14 décembre 2017  
(70)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 heures, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Cordy, Cormier, Dupuis, Fraser, Galvez, MacDonald, Massicotte, Neufeld, Patterson, Seidman et Wetston (11).

*Également présents :* Sam Banks et Marc LeBlanc, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 6 décembre 2017, le comité poursuit son étude du projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon et modifiant une autre loi en conséquence.

*TÉMOINS :*

*Gouvernement du Yukon :*

L'honorable Ranj Pillai, député, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ministre du Développement économique (par vidéoconférence);

Lindsay DeHart, directrice des projets d'envergure Yukon, Bureau du conseil exécutif (par vidéoconférence).

*Alexco Resource Corp. :*

Brad Thrall, président (par vidéoconférence).

*Klondike Placer Miners' Association :*

Mike McDougall, président (par vidéoconférence);

Jonas Smith, directeur général (par vidéoconférence).

*Chambre des mines du Yukon :*

Samson Hartland, directeur général (par vidéoconférence).

*Mining Association of Canada:*

Brendan Marshall, Vice-President, Economic and Northern Affairs.

The minister made a statement and, together with Ms. DeHart, answered questions.

At 8:51 a.m., the committee suspended.

At 8:56 a.m., the committee resumed.

Mr. McDougall, Mr. Hartland, Mr. Thrall and Mr. Marshall each made a statement and answered questions.

At 9:44 a.m., it was agreed:

That the committee proceed to clause-by-clause study of Bill C-17.

It was agreed that the title stand postponed.

It was agreed that clause 1 carry.

It was agreed that clause 2 carry.

It was agreed that clause 3 carry.

It was agreed that clause 4 carry.

It was agreed that clause 5 carry.

It was agreed that clause 6 carry.

It was agreed that clause 7 carry.

It was agreed that clause 8 carry.

It was agreed that clause 9 carry.

It was agreed that the title carry.

It was agreed that the bill carry.

It was agreed that observations be appended to the committee's report on the bill.

At 9:46 a.m., the committee suspended.

At 9:47 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to study a draft report.

It was agreed:

That the committee allow the transcription of the in camera portions of today's meeting, that one copy be kept in the office of the clerk of the committee for consultation by committee members present or by the committee analysts; and

That the transcript be destroyed by the clerk when authorized by the Subcommittee on Agenda and Procedure, but no later than at the end of this parliamentary session.

At 9:49 a.m., the committee suspended.

At 9:50 a.m., the committee resumed.

*Association minière du Canada :*

Brendan Marshall, vice-président, Affaires économiques et du Nord.

Le ministre fait une déclaration et, avec Mme DeHart, répond aux questions.

À 8 h 51, la séance est suspendue.

À 8 h 56, la séance reprend.

MM. McDougall, Hartland, Thrall et Marshall font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 9 h 44, il est convenu :

Que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-17.

Il est convenu de reporter l'étude du titre.

Il est convenu d'adopter l'article 1.

Il est convenu d'adopter l'article 2.

Il est convenu d'adopter l'article 3.

Il est convenu d'adopter l'article 4.

Il est convenu d'adopter l'article 5.

Il est convenu d'adopter l'article 6.

Il est convenu d'adopter l'article 7.

Il est convenu d'adopter l'article 8.

Il est convenu d'adopter l'article 9.

Il est convenu d'adopter le titre.

Il est convenu d'adopter le projet de loi.

Il est convenu d'annexer des observations au rapport du comité sur le projet de loi.

À 9 h 46, la séance est suspendue.

À 9 h 47, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance reprend à huis clos afin que le comité étudie une ébauche de rapport.

Il est convenu :

Que le comité permette la transcription des parties de la réunion qui se tiennent à huis clos, qu'une copie en soit conservée par la greffière pour consultation par les membres du comité présents ou les analystes du comité;

Qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 9 h 49, la séance est suspendue.

À 9 h 50, la séance reprend.

It was agreed:

That the draft observations, as amended, carry.

It was agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the observations to be appended to the report, taking into consideration today's discussion, and with any necessary editorial, grammatical, or translation changes as required.

At 10:05 a.m., the committee suspended.

At 10:06 a.m., the committee resumed in public.

It was agreed:

That the chair report Bill C-17 to the Senate, with the observations.

At 10:07 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

Il est convenu :

Que l'ébauche d'observations, telle que modifiée, soit adoptée.

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à donner son approbation à la version définitive des observations à annexer au rapport, en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et à y apporter tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

À 10 h 5, la séance est suspendue.

À 10 h 6, la séance publique reprend.

Il est convenu :

Que la présidente fasse rapport du projet de loi C-17 au Sénat, avec les observations.

À 10 h 7, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Maxime Fortin

*Clerk of the Committee*

**REPORT OF THE COMMITTEE**

Thursday, December 14, 2017

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to present its

**TWELFTH REPORT**

Your committee, to which was referred Bill C-17, An Act to amend the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act and to make a consequential amendment to another Act, has, in obedience to the order of reference of Wednesday, December 6, 2017, examined the said bill and now reports the same without amendment but with certain observations, which are appended to this report.

Respectfully submitted,

*La présidente,*

ROSA GALVEZ

*Chair*

**Observations**

**to the Twelfth Report of the Standing Senate Committee  
on Energy, the Environment and Natural Resources  
(Bill C-17)**

This committee heard concerns expressed by industry officials related to the absence of transition and replacement regulations and policies. Such regulations and policies are essential in order to ensure predictability and to build prosperity for Yukon. Witnesses before the committee confirmed to us that the Government of Canada, Government of Yukon, and Council of Yukon First Nations, with input from industry stakeholders, will work together upon the passage of Bill C-17, to create replacement regulations as promised under the Memorandum of Understanding. However, there has been no commitment to a timeline. Industry and the Government of Yukon also expressed concerns that capacity funding for First Nations was inadequate in order to ensure that First Nations can fully and meaningfully participate in this process. Therefore, the committee recommends that the Government of Canada and its partners in this process draft and implement replacement language expeditiously and that the federal government should provide the required funding and capacity support. The committee also recommends that the Minister report back to this committee on the progress of this collaborative process within ten months after the bill comes into force.

**RAPPORT DU COMITÉ**

Le jeudi 14 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de présenter son

**DOUZIÈME RAPPORT**

Votre comité, auquel a été renvoyé le projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon et modifiant une autre loi en conséquence, a, conformément à l'ordre de renvoi du mercredi 6 décembre 2017, examiné ledit projet de loi et en fait maintenant rapport sans amendement, mais avec des observations qui sont annexées au présent rapport.

Respectueusement soumis,

**Observations**

**au douzième rapport du Comité sénatorial permanent  
de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles  
(projet de loi C-17)**

Le comité a entendu les préoccupations exprimées par les représentants de l'industrie concernant l'absence de règlements et de politiques de transition et de remplacement. Ces règlements et politiques sont essentiels afin de garantir la prévisibilité pour l'industrie et assurer la prospérité pour le Yukon. Les témoins ayant comparu devant le comité nous ont confirmé que le gouvernement du Canada, le gouvernement du Yukon et le Conseil des Premières Nations du Yukon, avec l'apport des intervenants de l'industrie, travailleront ensemble suite à l'adoption du projet de loi C-17 pour élaborer des règlements de remplacement, tel que promis en vertu du protocole d'entente. Cependant, aucun engagement n'a été pris par rapport à l'échéancier. Les représentants de l'industrie et du gouvernement du Yukon ont également exprimé qu'ils étaient préoccupés que le financement requis pour les Premières Nations afin qu'elles puissent participer pleinement et concrètement au processus soit inadéquat. En conséquence, le comité recommande au gouvernement du Canada et à ses partenaires dans ce processus d'élaborer et de mettre en œuvre du langage de remplacement diligemment et que le gouvernement fédéral fournisse le financement et le soutien des capacités requis. Le comité recommande également que la ministre fasse rapport au comité de l'avancement de ce processus de collaboration dans les dix mois suivant l'entrée en vigueur de la loi.



**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, December 12, 2017

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-17, An Act to amend Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act and to make a consequential amendment to another Act, met this day at 5:03 p.m. to give consideration to the bill.

**Senator Rosa Galvez** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good evening and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

[*Translation*]

I am Rosa Galvez, I represent Quebec, and I am the chair of this committee. I would now invite the other senators around the table to introduce themselves, after I introduce Maxime Fortin, the clerk, and Sam Banks and Marc LeBlanc, the committee analysts.

[*English*]

**Senator MacDonald:** Michael MacDonald, Nova Scotia.

**Senator Neufeld:** Richard Neufeld, British Columbia.

**Senator Richards:** David Richards, New Brunswick.

[*Translation*]

**Senator Dupuis:** Renée Dupuis of the senatorial division of Laurentides, Quebec.

**Senator Seidman:** Judith Seidman from Montreal, Quebec.

**The Chair:** On December 6, 2017, the Senate entrusted us with Bill C-17, An Act to amend the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act and to make a consequential amendment to another Act. Two meetings are scheduled this week to study this bill.

[*English*]

Today we welcome the sponsor of the bill, the Honourable Carolyn Bennett, Minister of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs. She is accompanied by officials from her department, Stephen Van Dine, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs; Gilles Binda, Acting Director, Natural

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 12 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon et modifiant une autre loi en conséquence, se réunit aujourd'hui, à 17 h 3, pour étudier ce projet de loi.

**La sénatrice Rosa Galvez** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Bonsoir et bienvenue à la séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

[*Français*]

Je m'appelle Rosa Galvez, je représente le Québec et je suis présidente de ce comité. J'inviterais maintenant les autres sénateurs autour de la table à se présenter, après vous avoir présenté la greffière, Maxime Fortin, et les analystes du comité, Sam Banks et Marc LeBlanc.

[*Traduction*]

**Le sénateur MacDonald :** Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Neufeld :** Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur Richards :** David Richards, du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

**La sénatrice Dupuis :** Renée Dupuis, de la division sénatoriale des Laurentides, au Québec.

**La sénatrice Seidman :** Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

**La présidente :** Le 6 décembre dernier, le Sénat nous a confié le projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon et modifiant une autre loi en conséquence. Deux réunions sont prévues cette semaine pour étudier ce projet de loi.

[*Traduction*]

Aujourd'hui, nous accueillons la marraine du projet de loi : l'honorable Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord. Elle est accompagnée par des agents de son ministère, M. Stephen Van Dine, sous-ministre adjoint, Affaires du Nord, et M. Gilles Binda, directeur par

Resources and Environment Branch; and from the Department of Justice Canada, Daniel Pagowski, Legal Counsel.

Thank you very much for joining us.

Minister, I invite you to proceed with your opening statement, after which we will go to a question and answer period.

**Hon. Carolyn Bennett, P.C., M.P., Minister of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs:** Thank you very much, Madam Chair. It is an honour to be here and at a new committee for me as we gather on the traditional territory of the Algonquin people to discuss Bill C-17.

As you know, it's the act to amend Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act, or YESAA is the way it is referred to.

Good afternoon, Senator Patterson.

Thank you, Madam Chair, for introducing our officials. This has been a long journey, and I hope to go to Yukon tomorrow. This is all very timely as we go to visit the territory with the most self-governing nation. This is a very important tribute to their leadership.

As we all know and agree at the table, a sustainably developed resource sector is absolutely essential to the economic success of Yukon. Yukoners have made it clear that unlocking this economic potential must be contingent on environmental sustainability and on impacted indigenous communities being engaged as equal partners.

They understand that this is not only essential to support reconciliation but is also a legal obligation.

[*Translation*]

This is even more significant in regions like Yukon, which are subject to comprehensive land claim agreements and self-government agreements.

[*English*]

The original 2003 YESAA stems from the umbrella final agreement between Canada, Yukon self-governing First Nations and the Government of Yukon and was subject to a mandatory five-year review.

This was carried out by the previous government and resulted in 72 recommendations which were agreed to by all parties and four that were not. There was agreement to move forward with

intérim, Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement; ainsi que par M. Daniel Pagowski, conseiller juridique, ministère de la Justice Canada.

Merci beaucoup de vous joindre à nous.

Madame la ministre, je vous invite à nous présenter votre déclaration préliminaire, qui sera suivie d'une période de questions.

**L'honorable Carolyn Bennett, C.P., députée, ministre des Relations Couronnes-Autochtones et des Affaires du Nord :** Merci beaucoup, madame la présidente. C'est un honneur pour moi de me joindre à votre comité pour la première fois, sur le territoire traditionnel des Algonquins, afin de discuter du projet de loi C-17.

Comme vous le savez, il s'agit de la Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon, communément appelée la LEESY.

Bonjour, sénateur Patterson.

Merci, madame la présidente, d'avoir présenté nos collaborateurs. La route a été longue, et j'espère me rendre au Yukon demain. Tout cela tombe à point comme nous nous préparons à visiter le territoire de la nation la plus autonome. C'est un hommage très important que nous lui rendons pour son leadership.

Nous savons et nous croyons tous que, pour réussir au plan économique, le Yukon doit absolument compter sur un secteur des ressources durable. Les Yukonnais ont aussi clairement indiqué que la réalisation de ce potentiel économique doit reposer sur la viabilité de l'environnement et sur la participation des collectivités autochtones touchées à titre de partenaires à part entière.

Ils comprennent que cela est nécessaire non seulement pour appuyer la réconciliation, mais aussi pour satisfaire à une obligation légale.

[*Français*]

C'est d'autant plus important dans des régions comme le Yukon qui sont assujetties à des accords sur des revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale.

[*Traduction*]

La LEESY originale de 2003 découlait de l'Accord-cadre définitif conclu par le Canada, les Premières Nations autonomes du Yukon et le gouvernement du Yukon, et il devait être soumis à un examen cinq ans après son adoption.

L'examen, qui a été effectué par le gouvernement précédent, a donné lieu à 72 recommandations qui ont été acceptées par toutes les parties et à 4 autres qui n'ont pas fait l'objet d'un

the 72 consensus recommendations and not to proceed with the remaining four.

Bill S-6, Yukon and Nunavut Regulatory Improvement Act, was introduced in the Senate in June of 2014 and received Royal Assent in June of 2015.

[*Translation*]

That bill implemented the consensus recommendations from the five-year review, which required legislation.

[*English*]

Unfortunately, the Government of Canada also added four additional provisions which were not included in the 76 recommendations from the five-year review process and, according to Yukon First Nations, was absent meaningful consultation.

On October 14, 2015, in response to the passage of these four contentious provisions, three Yukon self-governing First Nations — the Champagne and Aishihik First Nations, Little Salmon Carmacks First Nation and Teslin Tlingit Council — challenged these provisions in the Supreme Court of Yukon.

The Government of Canada is committed to a renewed relationship with indigenous people based on the recognition of rights, respect, cooperation and partnership.

As you know, Madam Chair, that phrase, “the recognition of rights, respect, cooperation and partnership” is in the mandate letters of every minister.

This includes, whenever possible, pursuing negotiation rather than litigation to resolve disputes between Crown and indigenous peoples.

In this regard, Canada, the Yukon government and Yukon First Nations signed an MOU in April of 2016 outlining the mutually agreed upon steps toward addressing the concerns of First Nations with certain changes implemented through Bill S-6.

As a result, the parties to the litigation have agreed to adjourn their hearing dates to allow for Bill C-17 to be passed.

Bill C-17 seeks to repeal those four contentious provisions which were passed through Bill S-6 in 2015. These provisions include legislated time limits on the review process, exemption provisions regarding project reassessments, powers for the federal minister to provide binding policy direction to the board,

consensus. Les parties ont convenu de donner suite aux 72 recommandations approuvées et de laisser tomber les 4 autres.

Le projet de loi S-6, Loi sur l'amélioration de la réglementation au Yukon et au Nunavut, a été présenté au Sénat en juin 2014 et a reçu la sanction royale en juin 2015.

[*Français*]

Ce projet de loi donnait suite aux recommandations qui avaient fait consensus lors de l'examen après cinq ans et qui devaient être mises en œuvre au terme d'une loi.

[*Traduction*]

Malheureusement, le gouvernement du Canada a aussi ajouté 4 dispositions additionnelles qui n'étaient pas comprises dans les 76 recommandations issues de l'examen quinquennal et qui, selon les Premières Nations du Yukon, n'avaient pas fait l'objet de consultations véritables.

Le 14 octobre 2015, par suite de l'adoption de ces quatre dispositions litigieuses, trois Premières Nations autonomes du Yukon — soit les Premières Nations de Champagne et d'Aishihik, la Première Nation de Little Salmon/Carmacks et le Conseil des Tlingits de Teslin — ont déposé une contestation devant la Cour suprême du Yukon.

Le gouvernement du Canada est résolu à renouveler la relation avec les peuples autochtones en se fondant sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat.

Comme vous le savez, madame la présidente, la lettre de mandat de chacun et de chacune des ministres contient les termes : « la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat ».

Cela implique, dans la mesure du possible, de mener des négociations au lieu de recourir à des poursuites pour régler les différends entre la Couronne et les Autochtones.

C'est ainsi qu'en avril 2016, le Canada, le gouvernement du Yukon et les Premières Nations du Yukon ont signé un protocole d'entente faisant état des mesures que les parties avaient convenu de prendre pour donner suite aux préoccupations des Premières Nations quant à certains des changements mis en œuvre par le projet de loi S-6.

En conséquence, les parties au litige ont convenu de reporter les dates de leurs audiences afin de permettre l'adoption du projet de loi C-17.

Le projet de loi C-17 vise à abroger les quatre dispositions litigieuses qui ont été adoptées avec le projet de loi S-6 en 2015. Ces dispositions concernent les délais prévus par la loi pour la tenue du processus d'évaluation, les exceptions applicables à la réévaluation des projets, le pouvoir du ministre fédéral de donner

and the ability of the federal minister to delegate duties or functions under the act to the territorial government.

[*Translation*]

Bill C-17 will re-establish trust with Yukon First Nations and restore legal certainty for responsible resource development.

[*English*]

It will also remove a key impediment to increased investment, development and jobs in Yukon.

I would also like to note that the project approvals by the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Board were already meeting or exceeding the timelines imposed through Bill S-6 before the legislation was passed.

I am pleased to tell the committee that the vast majority of Yukoners support this bill. In fact, a unanimous motion supporting Bill C-17 was passed by Yukon legislature last spring.

In addition, the Council of Yukon First Nations, the Government of Yukon and the the Yukon Chamber of Mines issued a joint letter last March urging the passage of Bill C-17, without change, as soon as possible.

The letter also stated that they looked forward to passing the bill so:

. . . Yukon economy can benefit from the certainty established by the final and self-government agreements in Yukon.

I understand you will be hearing directly from all the signatories to that letter during your study, and I believe they would reiterate their support for passing Bill C-17, without amendment, and on an expedited basis.

The government also understands that the support of industry groups, including the Yukon Chamber of Mines, is not unconditional. They have made it clear that issues, including reasonable time limits for environmental assessments and criteria for reassessments of projects, require further discussion and clarity.

First Nations, the Government of Canada and the Government of Yukon agree that issues, including reasonable time limits for environmental assessments and reassessments of projects, require a strong policy framework.

des instructions exécutoires à l'office et la capacité du ministre fédéral de déléguer des attributions au gouvernement territorial en vertu de la loi.

[*Français*]

Le projet de loi C-17 rétablira la confiance des Premières Nations du Yukon et la certitude juridique en vue du développement responsable des ressources.

[*Traduction*]

Il éliminera aussi un obstacle important à l'accroissement des investissements, du développement et des emplois au Yukon.

J'aimerais également souligner que les approbations de projet par l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon respectaient ou devançaient déjà les délais imposés par le projet de loi S-6 avant que le projet de loi soit adopté.

C'est avec plaisir que je vous annonce que la grande majorité des Yukonnais appuient ce projet de loi. De fait, une motion unanime en faveur du projet de loi C-17 a été adoptée par l'Assemblée législative du Yukon le printemps dernier.

De plus, le Conseil des Premières Nations du Yukon, le gouvernement du Yukon et la Chambre des mines du Yukon ont rédigé une lettre conjointe en mars dernier dans laquelle ils recommandaient vivement que le projet de loi C-17 soit adopté dès que possible, sans amendement.

La lettre indiquait également qu'ils étaient impatients que le projet de loi soit adopté pour que :

[...] l'économie du Yukon puisse profiter de la certitude établie par les accords définitifs et les accords sur l'autonomie gouvernementale.

Je crois comprendre que vous consulterez directement tous les signataires de la lettre durant votre étude et je pense qu'elles réitéreront leur appui de l'adoption du projet de loi C-17 sans amendement et de façon accélérée.

Le gouvernement comprend également que le soutien des groupes industriels, de la Chambre des mines du Yukon notamment, n'est pas inconditionnel. Ces groupes ont indiqué clairement que certains enjeux, comme ceux relatifs aux délais raisonnables pour les évaluations environnementales et aux critères de réévaluation des projets, nécessitent de plus amples discussions et des précisions supplémentaires.

Les Premières Nations, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Yukon conviennent que certains enjeux, comme ceux relatifs aux délais raisonnables pour les évaluations environnementales et aux réévaluations des projets, exigent un cadre stratégique solide.

However, Yukon First Nations have been clear that passing Bill C-17 is an important show of good faith and is the first step in moving ahead with these important discussions.

The Champagne and Aishihik First Nations, Little Salmon Carmacks First Nation and Teslin Tlingit Council have also been clear that passing this bill is a prerequisite to abandoning their litigation.

My office has been working closely with the Yukon Chamber of Mines and other partners to lay the foundation for the important and necessary work to ensure that the concerns expressed by industry will be dealt with through other policy mechanisms shortly after the passage of this bill. In fact, I will be in Yukon this week celebrating a new memorandum of understanding that we have signed with the Council of Yukon First Nations, the 11 self-governing First Nations in Yukon and the Government of Yukon.

[*Translation*]

This MOU sets a framework for how we will work together, in full partnership, to collaboratively implement and improve the Yukon assessment process.

[*English*]

The MOU also creates the space for us to work with industry and others to make sure that their voices are heard as we move ahead.

Bill C-17 clearly demonstrates our intent to work closely with all our partners in Yukon to re-establish the trust with Yukon self-governing First Nations and to restore the legal certainty for responsible resource development.

[*Translation*]

I urge all senators to support this bill, and I look forward to your questions.

[*English*]

Thank you, Madam Chair. *Chi-meegwetch.*

**The Chair:** Thank you very much. Now we will go to questions.

**Senator Patterson:** I am privileged to be the critic of the bill. I thank the minister and her staff for making themselves available for briefings and for frankly discussing the issues of concern to me.

Cependant, les Premières Nations du Yukon ont indiqué clairement que l'adoption du projet de loi C-17 est une manifestation importante de bonne foi et un premier pas vers la concrétisation de ces importantes discussions.

Les Premières Nations de Champagne et d'Aishihik, la Première Nation de Little Salmon/Carmacks et le Conseil des Tlingits de Teslin ont aussi clairement indiqué que l'adoption de ce projet de loi est une condition préalable à l'abandon de leur poursuite.

Mon cabinet travaille étroitement avec la Chambre des mines du Yukon et nos autres partenaires afin de jeter les bases du travail important que nous devons accomplir pour veiller à répondre aux préoccupations de l'industrie au moyen d'autres mécanismes de politique peu après l'adoption du projet de loi. De fait, je serai au Yukon cette semaine pour célébrer la signature d'un nouveau protocole d'entente avec le Conseil des Premières Nations du Yukon, les 11 Premières Nations autonomes du Yukon et le gouvernement du Yukon.

[*Français*]

Ce protocole d'entente définit un cadre de travail relatif à la façon dont nous allons travailler ensemble et en partenariat complet afin de mettre en œuvre et d'améliorer ensemble le processus d'évaluation au Yukon.

[*Traduction*]

Ce protocole d'entente nous permet également de travailler avec l'industrie et d'autres intervenants de façon à ce que leurs points de vue soient entendus comme nous allons de l'avant.

Le projet de loi C-17 montre clairement notre intention de travailler étroitement avec tous nos partenaires au Yukon afin de rétablir la confiance des Premières Nations autonomes du Yukon, ainsi que la certitude juridique nécessaire au développement responsable des ressources.

[*Français*]

J'incite vivement tous les sénateurs à appuyer ce projet de loi. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

[*Traduction*]

Merci, madame la présidente. *Chi-miigwech.*

**La présidente :** Merci beaucoup. Nous allons maintenant passer aux questions.

**Le sénateur Patterson :** J'ai le privilège d'être le porte-parole du projet de loi. Je remercie la ministre et ses collaborateurs de se mettre à notre disposition pour des séances d'information et d'avoir des discussions franches avec moi concernant mes préoccupations.

Bill S-6 that is being repealed today covered Yukon and Nunavut. Two of the provisions being repealed today are the elimination of timelines and the elimination of exemptions for reassessments where there are minor changes in projects, that is, not significant changes in projects. They are now in place in NWT and Nunavut, and I hope it's temporary.

Temporarily we have a checkerboard in the territories where we have identical timelines and reassessments in Nunavut and NWT, and the absence of those provisions in Yukon.

Would it be the federal government's policy still that there should be broadly similar regulatory regimes across the three territories?

**Ms. Bennett:** Senator, that's an excellent question. As you know so well, because the policy is of co-management it means that our two partners have to be in agreement with the policy.

In this situation where these provisions were not agreed to by the other two parties, it is not our place as the federal government to impose. I was saying to my team the other day, during the briefing, it's like having a three-legged stool where one leg is longer and more powerful. It doesn't stand up very well.

We are very keen, as we go forward, to make sure that we have consensus from the First Nations as well as from the Government of Yukon. That is the approach we are taking bottom up.

**Senator Patterson:** I am delighted to hear the minister is going to Yukon to celebrate this tripartite arrangement, which is working well in my home territory of Nunavut.

You talked about regulatory certainty in your remarks. The chamber of mines also talked about the need to restore legal certainty. I am concerned that there is a commitment to put replacement language in place to deal with the repealed provisions in Yukon terms with the parties involved.

As one of the parties and the author of this legislation, what is the government's timeline for putting in place policies or regulations to replace these provisions and restore certainty in this jurisdiction?

**Ms. Bennett:** We are going up there this week to reinforce the fact that a memorandum of understanding was already agreed to in terms of how we go forward on the policy implications that won't be in legislation, so that we know we can do this with the parties.

Le projet de loi S-6 que nous abrogeons aujourd'hui visait le Yukon et le Nunavut. Deux des dispositions qui se font annuler sont l'élimination des délais et l'élimination des exceptions applicables à la réévaluation des projets dans les cas où il y a des changements mineurs, c'est-à-dire des changements insignifiants. Ces règles sont actuellement en place dans les Territoires-du-Nord-Ouest et au Nunavut, et j'espère que c'est temporaire.

Les territoires se trouvent temporairement dans une situation inégale, où les règles relatives aux délais et aux réévaluations sont les mêmes pour le Nunavut et les Territoires-du-Nord-Ouest, mais pas pour le Yukon.

La politique du gouvernement fédéral est-elle toujours que les trois territoires soient assujettis à des régimes de réglementation similaires?

**Mme Bennett :** C'est une excellente question, monsieur le sénateur. Comme vous le savez très bien, en vertu de notre politique de cogestion, la politique doit être acceptée par nos deux partenaires.

Dans la situation qui nous occupe, où les dispositions n'ont pas été acceptées par les deux autres parties, le gouvernement fédéral n'a pas le droit de s'imposer. L'autre jour, je disais à mon équipe, durant la séance d'information, que c'était comme avoir un tabouret à trois pattes : si une des pattes est plus longue et plus forte que les autres, le tabouret ne tient pas très bien.

Comme nous allons de l'avant, nous tenons absolument à obtenir l'approbation des Premières Nations et du gouvernement du Yukon. C'est l'approche ascendante que nous avons adoptée.

**Le sénateur Patterson :** Je suis ravi d'apprendre que la ministre se rendra au Yukon pour célébrer la conclusion de l'entente tripartite, qui fonctionne bien dans le territoire que je représente, le Nunavut.

Vous avez parlé de certitude réglementaire durant votre exposé. La chambre des mines a également parlé du besoin de rétablir la certitude juridique. Je crains que les parties concernées se soient engagées à remplacer la formulation des dispositions annulées par des termes propres au Yukon.

Quel est le délai que le gouvernement, une des parties concernées et l'auteur de la mesure législative, a fixé pour la mise en place de politiques ou d'un règlement visant à remplacer les dispositions et à rétablir la certitude dans le territoire?

**Mme Bennett :** Nous nous rendrons là cette semaine pour renforcer le fait qu'un protocole d'entente a déjà été établi concernant les mesures que nous prendrons par rapport aux répercussions politiques qui ne seront pas prévues par la loi, afin que nous sachions que nous pouvons travailler avec les parties.

It's important to understand that what was termed reassessment is actually an assessment of new things on both sides. Assessment can be that the project has dramatically changed, or it can be that the environment has dramatically changed in terms of a riverbed or an accumulation of toxic chemicals. It's really only assessing the bits that have changed, not a reassessment of the whole project.

**Senator Patterson:** That's music to my ears.

**Ms. Bennett:** I think that was where there was a bit of nervousness. I am happy to have the opportunity to clarify that.

On the timelines, as I said in my remarks, Yukon has been exemplary. They've been best-in-breed in terms of meeting timelines and getting these things done. Putting timelines into legislation was viewed to be unnecessary, particularly when there were no consequences for not meeting them. It doesn't make any sense to put something in law if you don't actually have a consequence for not meeting it.

Again, this is why the territory now and the First Nations felt, "Don't put things in if they really don't have any impact." What we are celebrating on Friday is the fact that this memorandum of understanding has already been signed as to how we will work together.

**Senator Seidman:** Thank you very much, minister, for being with us today.

I'd like to pursue Senator Patterson's line of questioning, if I might, about the timelines. Provisions are being repealed but there are expectations that they will be replaced with something as soon as possible, presumably. In fact you made reference to this in your presentation to us when you said that "passing this bill is an important show of good faith and a first step, according to Yukon First Nations."

You also alluded to the fact that the Yukon Chamber of Mines is a little disturbed. If I understand correctly, it's probably because of the fact that there are no regulations and no framework to replace what is being repealed that there is this degree of uncertainty.

All that to ask: This is a first step, but what is your expectation of this timeline? Will it address the issues that are left outstanding as a result of repealing these provisions?

**Ms. Bennett:** These operational practices already exist right now and have been meeting all the timelines. The chamber of mines did join in writing the letter with Yukon First Nations and the Government of Yukon, telling us to get on with this as quickly as possible so that we could get this impediment out of

C'est important de comprendre que ce qui a été appelé une réévaluation est en réalité une évaluation de nouveaux aspects des deux côtés. On peut procéder à une évaluation parce que le projet a changé considérablement ou parce que l'environnement a changé considérablement, par exemple, le lit du cours d'eau ou la présence d'une accumulation de produits chimiques toxiques. On évalue seulement les aspects qui ont changé; on ne réévalue pas l'ensemble du projet.

**Le sénateur Patterson :** Je suis ravi de l'entendre.

**Mme Bennett :** Je pense que c'est cet aspect du dossier qui causait un peu de nervosité. Je suis heureuse d'avoir l'occasion de préciser.

Concernant les délais, comme je l'ai dit durant ma déclaration préliminaire, le Yukon est irréprochable. C'est le territoire qui respecte le mieux les délais et qui réussit le mieux sur ce plan. On considérerait comme inutile d'intégrer les délais dans la loi, surtout puisque le non-respect des délais n'entraînait aucune conséquence. Ce n'est pas logique d'inclure quelque chose dans une loi si la violation de la disposition n'a aucune conséquence.

Je le répète, c'est pour cette raison que le territoire et les Premières Nations refusaient d'inclure des dispositions n'ayant aucune incidence. Ce que nous allons célébrer vendredi, c'est le fait que le protocole d'entente qui décrit la façon dont nous allons travailler ensemble a déjà été conclu.

**La sénatrice Seidman :** Merci beaucoup de vous joindre à nous aujourd'hui, madame la ministre.

J'aimerais poursuivre sur le même sujet que le sénateur Patterson, si vous le voulez bien, soit les délais. Les dispositions sont abrogées, mais on s'attend à ce qu'elles soient remplacées dès que possible, je présume. De fait, vous en avez parlé durant votre exposé, lorsque vous avez dit : « Les Premières Nations autonomes du Yukon ont indiqué clairement que l'adoption du projet de loi C-17 est une manifestation importante de bonne foi et un premier pas .»

Vous avez aussi fait allusion au fait que la Chambre des mines du Yukon est un peu inquiète. Si je comprends bien, l'incertitude est probablement causée par l'absence de règlement ou de cadre pour remplacer les dispositions abrogées.

Tout cela me mène à ma question : il s'agit d'un premier pas, mais quels sont les délais, selon vous? Permettront-ils de régler les questions qui demeureront en suspens à la suite de l'abrogation des dispositions?

**Mme Bennett :** Les pratiques opérationnelles sont déjà en place et tous les délais sont respectés. C'est vrai que la Chambre des mines du Yukon s'est jointe aux Premières Nations et au gouvernement du Yukon pour rédiger la lettre dans laquelle ils nous recommandaient vivement de prendre le plus rapidement

the way and get going on the kinds of agreements that need to be in place.

The memorandum of understanding means that all three parties will agree to the way forward, even though I think most of them felt that it was working well, that you don't fix what isn't broken, and that somehow Bill S-6 fixed stuff that wasn't broken and now we have to unfix the fix, if that makes any sense.

**Senator Patterson:** You read my speech.

**Ms. Bennett:** It sounded familiar.

Yukon has been the envy in the way that companies and First Nations work together. I remember sitting in the Chamber of Commerce in Whitehorse probably 15 years ago. The mining companies and the First Nations were there. They were all actually helping one another to get First Nations to build a company to service this mine.

Many other parts of Canada envy the way that these groups work together and the way that mining companies have felt certainty. As a self-governing nation, they make their own decisions and when it comes to a decision they stick with it.

Everybody understands that it is for us to get this bill through and have the three parties look at the operational review of the processes and whether they can be improved. That's great, but they're certainly meeting and exceeding the timelines.

**Senator Seidman:** You said in your presentation to us, under the title "Further Work Needed":

The government also understands that the support of industry groups, including the Yukon Chamber of Mines, is not unconditional. They have made it clear that issues, . . . require further discussion and clarity.

For example, what are the issues from their perspective that need more work?

**Ms. Bennett:** I think it's that we don't go backward. They don't want any delay in going forward. They want to make sure, as the memorandum of understanding explains, the way of working together will be agreed to by all parties and that they will achieve the certainty they want.

Frankly, this period has been disruptive because the First Nations were in court stopping this. The court case is in abeyance and we are moving forward in a real way. They just want to get on with this.

possible les mesures nécessaires pour supprimer cet obstacle afin que nous puissions commencer à établir le genre d'ententes qui doivent être conclues.

Le protocole d'entente signifie que les trois parties s'entendent sur les mesures qu'il faut prendre, même si je pense que la plupart d'entre elles étaient d'avis que le processus fonctionnait bien et qu'il ne faut pas essayer de réparer ce qui n'est pas brisé. Or, c'est ce que le projet de loi S-6 a fait, et maintenant, nous devons réparer les réparations, si vous comprenez ce que je veux dire.

**Le sénateur Patterson :** Vous avez lu mon discours.

**Mme Bennett :** Cela me disait quelque chose.

La collaboration entre les entreprises et les Premières Nations du Yukon attire l'envie. Il doit y avoir 15 ans, j'étais assise dans la Chambre de commerce, à Whitehorse. Les sociétés minières et les Premières Nations étaient là. Elles s'entraidaient pour que les Premières Nations puissent fonder une entreprise dans le but d'exploiter une mine.

De nombreuses régions du Canada envient la façon dont ces groupes collaborent et la certitude dont jouissent les sociétés minières. Cette nation autonome prend ses propres décisions et elle ne revient pas sur les décisions qu'elle a prises.

Tout le monde comprend que c'est nous qui devons faire adopter le projet de loi et que les trois parties doivent procéder à l'examen opérationnel des processus pour déterminer s'il est possible de les améliorer. C'est très bien, mais les délais sont certainement respectés et même devancés.

**La sénatrice Seidman :** Vous avez dit, durant votre exposé, dans la partie intitulée « Travail encore nécessaire » :

Le gouvernement comprend également que le soutien des groupes de l'industrie, de la Chambre des mines du Yukon notamment, n'est pas inconditionnel. Ces groupes ont indiqué clairement que certains enjeux [...] nécessitent de plus amples discussions et des précisions supplémentaires.

Pouvez-vous nous donner des exemples des enjeux qui, selon eux, nécessitent encore du travail?

**Mme Bennett :** Je pense qu'ils tiennent à ce que nous ne rétrogradions pas. Ils souhaitent que nous allions immédiatement de l'avant. Comme le protocole d'entente l'explique, ils veulent veiller à ce que toutes les parties s'entendent sur la collaboration et à ce qu'ils obtiennent la certitude qu'ils recherchent.

Franchement, il y a eu des perturbations pendant cette période, parce que les Premières Nations étaient en cour afin d'arrêter cela. L'affaire a été suspendue et nous allons réellement de l'avant. Ils veulent juste s'y mettre.



**Senator MacDonald:** Before I proceed with my questions, I wanted to put something on the record because I thought we should.

The colleague to my right, Senator Neufeld, has been on this committee for nine years. He has been on the steering committee since his appointment to the Senate, and he has been the chair of the committee for five years. I am not sure we really captured that in the last meeting.

I think we were in camera, so I wanted to put on record, on behalf of all of us who have served with him, how much we appreciate having a veteran politician and long-time MLA and cabinet minister in British Columbia serve us and the country on this committee. Senator Neufeld, on behalf of all your colleagues, thank you.

**Hon. Senators:** Hear, hear.

**Senator Neufeld:** Thank you.

**Senator MacDonald:** I have always been intrigued with the North. I remember back in 1999 when Nunavut became a territory. I was also intrigued with the fact that it cost \$1 billion to set it up.

Today, the Government of Nunavut gets about \$2 billion in transfers for 37,000 people. Nova Scotia, with a million people, gets just over \$1 billion. I am not sure what the numbers are for Yukon and Northwest Territories, but I know that the total population is 0.32 per cent of 1 per cent that of the entire population of Canada. Huge transfers are going to these territories.

Could you tell us how much transfer went to the Yukon government through the territorial funding formula in the recent budget? How does that compare to the amount of royalty revenue generated from mineral resource development in Yukon? I am curious as to when we are to help these remote areas raise revenue.

**Ms. Bennett:** That is a great question. First, we're all intrigued by the North in the fact that it is such a huge part of our country. Most Canadians don't understand that Baker Lake is the centre of the country. The Supreme Court has ruled many times in terms of the land. It isn't rep by pop because we don't have enough people up there. We have lots of land and we need to assert our sovereignty on that land.

**Le sénateur MacDonald :** Avant de poser mes questions, je tiens à dire quelque chose, parce que je pense que c'est nécessaire.

Mon collègue qui est assis à ma droite, le sénateur Neufeld, siège au comité depuis neuf ans. Il siège au comité directeur depuis sa nomination au Sénat, et il a été président du comité pendant cinq ans. Je ne suis pas sûr que nous ayons vraiment bien souligné cela à la dernière séance.

Je crois que nous siégeons à huis clos, alors je veux souligner pour le compte rendu, au nom de nous tous qui avons travaillé avec lui, la mesure dans laquelle nous sommes ravis que le comité et le pays puissent bénéficier des services d'un politicien d'expérience, qui a été longtemps député à l'Assemblée législative de la Colombie-Britannique, puis ministre dans cette province. Sénateur Neufeld, au nom de tous vos collègues, merci.

**Des voix :** Bravo.

**Le sénateur Neufeld :** Merci.

**Le sénateur MacDonald :** Le Nord m'a toujours intrigué. Je me souviens, en 1999, quand le Nunavut est devenu un territoire. J'ai aussi trouvé intrigant qu'il en coûte 1 milliard de dollars pour réaliser cela.

Aujourd'hui, le gouvernement du Nunavut reçoit environ 2 milliards de dollars en transferts pour 37 000 habitants. La Nouvelle-Écosse, qui compte 1 million d'habitants, reçoit un peu plus de 1 milliard de dollars. Je ne sais pas vraiment quels sont les chiffres pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest, mais je sais que la population totale équivaut à 0,32 p. 100 de 1 p. 100 de la population totale du Canada. Ce sont d'énormes transferts qui vont à ces territoires.

Pourriez-vous nous dire le montant du transfert versé au gouvernement du Yukon selon la formule de financement des territoires du dernier budget? Comment cela se compare-t-il au montant des revenus tirés des redevances liées au développement des ressources minérales au Yukon? Je suis curieux de savoir quand nous devons aider ces régions éloignées à générer des revenus.

**Mme Bennett :** C'est une excellente question. Premièrement, le Nord nous intrigue tous dans le sens que c'est une partie énorme de notre pays. La plupart des Canadiens ne comprennent pas que le lac Baker est au centre de notre pays. La Cour suprême a rendu de nombreuses décisions concernant le territoire. La représentation n'est pas fonction de la population, car nous n'avons pas assez de gens là-bas. Nous avons un énorme territoire, et nous devons exercer notre souveraineté sur ce territoire.

This means that we need to respect the people who live there and make sure that their quality of life is as good as it can be. That's what the transfer is about, but you're perfectly right that the issues of resource revenue sharing and how you actually make those sorts of calculations are very important.

Maybe Mr. Van Dine could explain to us how we sort these things out.

**Stephen Van Dine, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs, Indigenous and Northern Affairs Canada:** The building blocks are fairly well described. Essentially, the major transfer mechanism is the territorial formula of financing.

Our colleagues at Finance Canada are responsible for doing a series of calculations. Perhaps we could provide more information to the committee on how they calculate it. *Grosso modo*, the royalty generation component is calculated in those transfers, so there is some kind of acknowledgment up to a certain amount.

Years ago we used to have this mechanism when this department was responsible for funding, and then certainly Finance Canada after. We had a bit of a perversity clause built in. We would actually deduct any own-source revenue the territory generated from the federal transfer. We realized over time that was not productive to building sustainable economies locally. That perversity factor was removed, and there is now an ability for revenues to be generated and retained up to a certain amount.

One thing not often known about the Yukon government is that, to my knowledge, they have never run a deficit. It's one of the only jurisdictions in the country where they have been able to meet the books, based in part on the various revenue streams they have been able to bring in, including the TFF.

**Senator MacDonald:** I still don't have an answer to my question. How much revenue is being raised up there through royalty and how much money is being transferred?

**Mr. Van Dine:** We will have to provide those details to the chair subsequently. Those are technical calculations between our colleagues at Finance and the Yukon government.

**Senator MacDonald:** I have one more supplementary question. I am roughly estimating here. Let's say it is \$2 billion for Nunavut and that it is 1.5 for the other two, although I really don't know the numbers. It could be \$4 billion or \$5 billion. That's a lot of revenue being transferred.

**Ms. Bennett:** I think it's about one.

Cela signifie que nous devons respecter les gens qui y vivent et veiller à ce qu'ils aient la meilleure qualité de vie possible. C'est ce qui justifie le transfert, mais vous avez tout à fait raison : les questions du partage des revenus provenant de l'exploitation des ressources et de la façon de faire ces calculs sont très importantes.

M. Van Dine pourrait nous expliquer comment nous déterminons ces choses.

**Stephen Van Dine, sous-ministre adjoint, Affaires du Nord, Affaires autochtones et du Nord Canada :** Les éléments de base sont assez bien décrits. Essentiellement, le principal mécanisme de transfert est la formule de financement des territoires.

Nos collègues du ministère des Finances ont la responsabilité de faire une série de calculs. Nous pourrions fournir plus d'information au comité sur leurs calculs. En gros, l'élément relatif à la production de redevances est inclus dans le calcul des transferts, alors on reconnaît cela en quelque sorte, jusqu'à un certain montant.

Nous avons déjà ce mécanisme, il y a des années, quand notre ministère était chargé du financement; maintenant, c'est le ministère des Finances. Nous avons une disposition relative aux abus. Nous déduisons en fait les revenus autonomes que le territoire tirait du transfert fédéral. Nous avons réalisé avec le temps que cela n'aidait en rien au renforcement d'économies durables localement. Le facteur lié aux abus a été retiré, et il est maintenant possible de tirer des revenus de cela et de les conserver jusqu'à un certain montant.

Il y a une chose que les gens savent rarement à propos du gouvernement du Yukon, à ma connaissance, et c'est qu'il n'a jamais eu de déficit. C'est l'un des seuls territoires du pays qui a réussi à rester dans le noir, en partie grâce aux différentes sources de revenus qu'ils ont réussi à avoir, y compris la FFT.

**Le sénateur MacDonald :** Je n'ai toujours pas de réponse à ma question. Quels sont les revenus tirés là-bas des redevances, et combien d'argent y est transféré?

**M. Van Dine :** Il va falloir que nous transmettions ultérieurement ces détails au président. Ce sont des calculs techniques réalisés par nos collègues du ministère des Finances et le gouvernement du Yukon.

**Le sénateur MacDonald :** J'ai une question additionnelle. Je fais une estimation très grossière. Disons que ce sont 2 milliards de dollars pour le Nunavut et 1,5 milliard de dollars pour chacun des deux autres territoires, bien que je ne connaisse pas du tout les montants. Cela pourrait s'élever à 4 ou 5 milliards de dollars. C'est beaucoup de revenus transférés.

**Mme Bennett :** Je crois que c'est à peu près un.

**Senator MacDonald:** Still, it is a lot of revenue being transferred to just over 100,000 people.

Shouldn't the government be enacting policies that will make it easier for Yukon to grow the economy and become less dependent on territorial transfers?

I believe these provisions will make it tougher.

**Ms. Bennett:** I think we will have to agree to disagree. What we are doing here is that we are removing the impediments to growing the economy because if the First Nations don't agree and are tying things up in court, we don't make progress.

This is something that the territorial government and the First Nations have decided is in their best interests. Our job in the South is not to argue with them about what they need to be able to grow their economy. This is what they've said they need.

[*Translation*]

**Senator Dupuis:** Thank you, Madam Minister, for helping us to understand this bill before the committee. You told us about the agreement reached in April 2016, whereby the court proceedings were put on hold. Does the agreement contain a provision for the suspension or withdrawal of court proceedings if a bill is passed? I would like to know more clearly what is in the agreement that came out in 2016. It is said that the passage of Bill C-17 is a prerequisite for the withdrawal of court proceedings. Can you tell us more precisely what is in this agreement?

**Ms. Bennett:** The agreement aims to ensure that we work together with the Yukon government and self-governing First Nations to determine the strategy to be followed if the proceedings need to be suspended or withdrawn.

**Senator Dupuis:** I would like to be sure I understand. You referred to legal certainty twice in your presentation, and I think you're right to do so. We know that this is the great obsession of the government, and rightly so, when this type of agreement is concluded. There is already an agreement that provides for a comprehensive territorial claim agreement and provides certainty. Now, we have just concluded another agreement, so I am trying to determine what the legal certainty will be once the bill is passed.

Does legal certainty mean that we are going to withdraw the court proceedings and that we will therefore accept that there may not be other proceedings that are repeated on the same issues? Or is it rather that we will be certain that we have so far

**Le sénateur MacDonald :** Cela reste un montant élevé de revenus transféré à un peu plus de 100 000 personnes.

Le gouvernement ne devrait-il pas adopter des politiques qui aideraient le Yukon à accroître son économie et à devenir moins dépendant des transferts aux territoires?

Je crois que ces dispositions vont rendre cela plus difficile.

**Mme Bennett :** Je crois que nous devons accepter de ne pas être d'accord. Ce que nous faisons, c'est que nous retirons les entraves à la croissance de l'économie, car si les Premières Nations ne sont pas d'accord et que les choses sont bloquées en cour, nous ne faisons pas de progrès.

C'est une chose que le gouvernement territorial et les Premières Nations ont déterminée comme étant dans leurs intérêts supérieurs. Notre travail, dans le sud, n'est pas d'argumenter avec eux au sujet de ce qu'il leur faut pour la croissance de leur économie. C'est de cela qu'ils ont dit avoir besoin.

[*Français*]

**La sénatrice Dupuis :** Merci, madame la ministre, de nous aider à comprendre ce projet de loi dont le comité est saisi. Vous nous avez parlé de l'accord qui est intervenu en avril 2016 et par lequel les procédures judiciaires étaient mises en suspens. L'accord contient-il une disposition prévoyant la suspension ou le retrait de procédures judiciaires, si un projet de loi est adopté? J'aimerais savoir, de façon plus claire, ce qui figure dans l'accord qui est intervenu en 2016. On dit que l'adoption du projet de loi C-17 est une condition préalable au retrait des procédures judiciaires. Pouvez-vous nous dire de façon plus précise ce qui figure dans cet accord?

**Mme Bennett :** L'accord vise à faire en sorte que nous travaillions ensemble, avec le gouvernement du Yukon et les Premières Nations qui s'autogouvernent, afin de déterminer la stratégie à suivre s'il est nécessaire de suspendre ou de retirer des procédures.

**La sénatrice Dupuis :** J'aimerais être certaine de bien comprendre. À deux reprises dans votre présentation — et je pense que vous avez raison de le faire —, vous avez fait référence à la certitude juridique. Nous savons qu'il s'agit là de la grande obsession de l'État, et avec raison, d'ailleurs, lorsqu'on conclut ce genre d'entente. Il existe déjà une entente qui prévoit un accord de revendication globale territoriale et qui prévoit une certitude. Maintenant, on vient de conclure une autre entente, alors j'essaie de savoir quelle sera la certitude juridique une fois que le projet de loi sera adopté.

La certitude juridique veut-elle dire que l'on va retirer les procédures judiciaires et que l'on acceptera donc qu'il n'y ait éventuellement pas d'autres procédures qui soient reprises sur ces mêmes questions? Ou est-ce plutôt que l'on aura comme

agreed on the suspension of court proceedings, but without resolving the problem?

**Gilles Binda, Acting Director, Natural Resources and Environment Branch, Indigenous and Northern Affairs Canada:** Thank you for that good question, Senator. The content of the agreement indicated that it would remove the provisions of the law that were contentious and that First Nations did not want. In the future, there will be a framework agreement on how we will work together to implement the act. All legislation improves with time, and we have to work together; it was something that had been put aside as part of our work on Bill S-6. Now, we want to work together to anticipate future change and to resolve issues in the implementation of the act.

In addition, there was a more or less verbal agreement that as soon as Bill C-17 was passed, an agreement would be reached. The minister will be announcing this week in Yukon that an agreement, as well as a memorandum of understanding, called a “resetting the relationship MOU,” have been signed. We will be certain that there will be no litigation related to the act.

**Senator Dupuis:** If I understand correctly, first, we withdraw the litigation. Second, we will work in the future based on a framework agreement. Then, once we have a framework agreement, we will withdraw —

**Mr. Binda:** Yes, madam.

**Senator Dupuis:** We will undertake not to re-file proceedings in this regard. Is that right?

**Mr. Binda:** That’s right.

**Senator Dupuis:** At the end of the process, we will be certain once the framework agreement for the future is concluded.

**Mr. Binda:** It has been concluded. We are just waiting —

**Senator Dupuis:** This agreement has already been signed.

**Mr. Binda:** Yes, this agreement has been signed. Madam Minister, the First Nations and the Government of Yukon will announce it publicly this Friday, in Yukon.

**Ms. Bennett:** I think it’s the difference between what needs to be in a bill and what can be resolved through the policies.

certitude qu’on s’était entendu jusqu’ici sur la suspension des procédures judiciaires, mais sans régler le fondement du problème?

**Gilles Binda, directeur par intérim, Direction générale des ressources naturelles et de l’environnement, Affaires autochtones et du Nord Canada :** Merci de cette bonne question, sénatrice. Le contenu de l’entente indiquait qu’on retirerait les dispositions de la loi qui étaient contentieuses et dont les Premières Nations ne voulaient pas. Aussi, il y aura à l’avenir une entente-cadre relativement à la façon dont nous allons travailler ensemble à la mise en œuvre de la loi. Toute loi s’améliore avec les années, et nous devons y travailler ensemble; c’est une chose qui avait un peu été mise de côté dans le cadre de notre travail sur le projet de loi S-6. Maintenant, nous voulons travailler ensemble pour prévoir tout changement futur et pour résoudre les questions dans le cadre de la mise en œuvre de la loi.

En outre, il y a eu une entente plus ou moins verbale, à savoir que dès l’adoption du projet de loi C-17, une entente serait conclue. Mme la ministre annoncera cette semaine au Yukon qu’une entente, ainsi qu’un protocole d’entente, qu’on appelle en anglais « *resetting the relationship MOU* », ont été conclus. Nous aurons la certitude qu’il n’y aura aucun litige relatif à la loi.

**La sénatrice Dupuis :** Si je comprends bien, premièrement, on retire les contentieux. Deuxièmement, on travaillera à l’avenir en fonction d’une entente-cadre. Puis, une fois qu’on aura conclu une entente-cadre, on retirera...

**M. Binda :** Oui, madame.

**La sénatrice Dupuis :** On s’engagera à ne pas déposer à nouveau des procédures à ce titre. C’est exact?

**M. Binda :** C’est exact.

**La sénatrice Dupuis :** On aura la certitude, à la fin du processus, une fois que l’entente-cadre pour l’avenir sera conclue.

**M. Binda :** Elle a été conclue. On attend juste...

**La sénatrice Dupuis :** Cette entente a déjà été signée.

**M. Binda :** Oui, cette entente a été signée. Mme la ministre, les Premières Nations et le gouvernement du Yukon en feront l’annonce publique ce vendredi, au Yukon.

**Mme Bennett :** Selon moi, c’est la différence entre ce qui doit être prévu dans un projet de loi et ce qui peut être résolu par l’entremise des politiques.

[English]

**Senator Neufeld:** Thank you, minister, for being here tonight.

I will focus a bit more on the legal part but not much. I think most of the questions have been asked.

Were there legal things happening between mining companies and the First Nations, or is this a legal case only between Yukon First Nations and the Government of Canada?

**Mr. Van Dine:** It's strictly between the First Nations and the Government of Canada.

**Senator Neufeld:** So it wasn't holding up any development that was taking place.

**Mr. Van Dine:** As Minister Bennett laid out, the fact that there was litigation challenging the act created a level of investment uncertainty and provided a bit of a cloud over the investment climate in Yukon.

**Senator Neufeld:** You stated in your speech, and I've read it in Senator Patterson's remarks, that they were meeting the timelines. If they were meeting or exceeding the timelines, what was the problem with them? Why are we taking a timeline away?

I come from British Columbia. We have a timeline. There are ways you can move around that timeline, but tell me: What's the big deal if they're meeting it or exceeding it?

**Ms. Bennett:** It's not the "what"; it's the "how." They weren't agreed upon by the First Nations, so they were imposed. Therefore, they were meeting them but there were also no consequences for not meeting them.

To the First Nations this provision in the law made no sense. It wasn't necessary and it was already happening, so why put it in a law? That their point of view when it was already working.

This is an operational agreement. It's about how they choose to work together. It doesn't need to be put in a federal law.

**Senator Neufeld:** When you have goalposts to reach and you're exceeding them, it is interesting to me that they bother you so much you want to take them away. It leads me to believe that something else flows from that. That part bothers me. When I read the Yukon Chamber of Mines issues, it became clear to me that was something that bothers them.

[Traduction]

**Le sénateur Neufeld :** Merci d'être ici avec nous, madame la ministre.

Je vais me concentrer un peu plus sur l'aspect juridique, mais pas trop. Je pense que la plupart des questions ont été posées.

Est-ce qu'il se passait des choses sur le plan juridique, entre les sociétés minières et les Premières Nations, ou est-ce que cette affaire est entre les Premières Nations du Yukon et le gouvernement du Canada seulement?

**M. Van Dine :** C'est strictement entre les Premières Nations et le gouvernement du Canada.

**Le sénateur Neufeld :** Cela ne freinait donc pas les activités de développement en cours.

**M. Van Dine :** Comme la ministre Bennett l'a expliqué, la contestation judiciaire de la loi a causé un certain degré d'incertitude sur le plan des investissements, ce qui a un peu obscurcit le climat d'investissement au Yukon.

**Le sénateur Neufeld :** Vous avez dit dans votre discours, et je l'ai lu dans la déclaration du sénateur Patterson, que les délais étaient respectés. Quel était le problème avec les délais, s'ils étaient respectés? Pourquoi supprimer un délai?

Je suis de la Colombie-Britannique. Nous avons un délai. Il y a des moyens d'adapter les choses, mais j'aimerais que vous me disiez quel est le gros problème, s'ils respectent les délais et terminent même avant.

**Mme Bennett :** Ce n'est pas le « quoi », mais le « comment ». Les Premières Nations ne les avaient pas approuvés, et ils ont été imposés. Par conséquent, ils les respectaient, mais il n'y avait aucune conséquence s'ils ne les respectaient pas.

Pour les Premières Nations, cette disposition de la loi n'avait aucun sens. Elle n'était pas nécessaire et c'est ce qui se passait déjà de toute façon, alors pourquoi inclure cela dans la loi? Ils estimaient que cela fonctionnait déjà.

C'est un accord opérationnel. Il est question de la façon dont ils choisissent de travailler ensemble. Il n'est pas nécessaire d'inclure cela dans une loi fédérale.

**Le sénateur Neufeld :** Quand vous avez des objectifs à atteindre et que vous les dépassez, je trouve intéressant que cela vous dérange au point de vouloir les supprimer. Cela me porte à croire qu'il y a autre chose derrière cela. C'est ce qui me dérange. Quand j'ai lu les enjeux soulevés par la Chambre des mines du Yukon, il est devenu évident pour moi que c'était une chose qui les dérangeait.

I am not sure right now, but are there any environmental assessments in place? If there are, what happens to those? Do they all of a sudden go through a new rule and start all over again, or do they continue under the old rules until approval? How does that work?

**Mr. Binda:** When Bill C-17 is passed, the projects that are in place right now remain where they are in the process. They do not go back to square one. They proceed from where they are but with timelines pre-established through the rules by the board.

The board had already set the time limits through the rules, which were consulted upon throughout the territory and were well known by everyone. Now projects will just continue from there, based on those time limits.

**Senator Neufeld:** That helps me a whole bunch. It would be terrible if they had to go back and start all over again.

The MOU you're talking about going up there to sign is with the Council of Yukon First Nations, 11 self-governing First Nations of Yukon, and the Government of Yukon. Where does industry fit in here? You said in your speech:

The MOU also creates the space for us to work with industry and others to make sure that their voices are heard as we move ahead.

How does industry work with this MOU? You say it can. Explain that to me a bit.

**Ms. Bennett:** We have already signed the MOU. Should this bill pass, they're ready to go forward on how they work together, including how they work with industry. Those are the protocol and the conversation that will begin.

It is the work of the board to deal with industry. That is sort of what the board does. It's a matter of how they make sure any review of the operational protocols and those kinds of things are agreed upon.

You can't really end up with a good system if you are not talking to industry. It has to be a shared way of working together such that industry feels very much implicated in.

**Senator Neufeld:** I have one quick question. You mention in your speech the concerns that industry has, and they do have some. That's obvious. I've been around long enough to know how the process works.

You say in your speech that their problems will be dealt with through other policy mechanisms shortly after the passage of this bill. Tell me what is "shortly." Where does industry get comfort

Je ne le sais pas en ce moment, mais est-ce qu'il y a des évaluations environnementales qui se font? Dans l'affirmative, qu'est-ce qu'il en advient? Est-ce qu'elles sont soudainement soumises à une nouvelle règle et c'est à recommencer, ou est-ce que les choses se poursuivent en fonction des vieilles règles jusqu'à l'approbation? Comment cela fonctionne-t-il?

**M. Binda :** Quand le projet de loi C-17 sera adopté, les projets qui sont en place à ce moment demeureront là où ils en sont dans le processus. Ils ne reviennent pas à la case départ. Ils progressent à partir du point où ils en sont, mais en fonction des délais préétablis dans les règles par l'Office.

L'Office avait déjà établi les limites de temps dans les règles; elles ont fait l'objet de consultations dans tout le territoire, et tout le monde les connaît très bien. Maintenant, les projets vont simplement se poursuivre à partir de ce point, en fonction de ces limites.

**Le sénateur Neufeld :** Cela m'aide beaucoup. Ce serait terrible s'il fallait revenir à la case départ et tout reprendre.

Le PE que vous parlez d'aller signer là-bas fait intervenir le Conseil des Premières Nations du Yukon, 11 Premières Nations autonomes du Yukon, et le gouvernement du Yukon. Où l'industrie se situe-t-elle? Vous avez dit dans votre discours :

Le protocole d'entente crée aussi un espace qui nous permet de travailler avec l'industrie, entre autres, pour nous assurer que leurs voix sont entendues pour la suite des choses.

Comment l'industrie travaille-t-elle avec ce PE? Vous dites qu'elle le peut. Expliquez-moi cela un peu, je vous prie.

**Mme Bennett :** Nous avons déjà signé le PE. Si le projet de loi est adopté, ils sont prêts à aller de l'avant concernant la façon dont ils travaillent ensemble, y compris la façon dont ils travaillent avec l'industrie. C'est le protocole et la conversation qui vont s'amorcer.

Il incombe à l'office de traiter avec l'industrie. C'est en quelque sorte ce que l'office fait. Il s'agit de la façon dont ils veillent à ce qu'on s'entende sur tout examen des protocoles opérationnels, et ainsi de suite.

Vous ne pouvez pas vraiment avoir un bon système si vous ne parlez pas à l'industrie. Il faut que ce soit un travail de collaboration, pour que l'industrie se sente très concernée.

**Le sénateur Neufeld :** J'ai une question rapide. Vous avez mentionné dans votre allocution les préoccupations de l'industrie — et il y en a. C'est évident. Je suis là depuis assez longtemps pour savoir comment cela fonctionne.

Vous avez dit dans votre discours que les problèmes seraient réglés au moyen d'autres mécanismes de politique peu de temps après l'adoption du projet de loi. Dites-moi ce que vous entendez

about “shortly?” Is “shortly” in a month, two months, six months or a year? What is “shortly?”

**Ms. Bennett:** We’ve already signed a memorandum and the passage of the bill is viewed as a very important first step by the First Nations. They wanted to see this bill passed immediately, because we had already signed the memorandum of understanding, so that they could get to work on sorting out any policy levers or remedies that need to be there.

**Senator Neufeld:** Can you give me an idea about “shortly?” That’s the question. You signed the MOU; I got that. You’ll meet with industry; I got that. You do say, “shortly after passage of the bill.” Let’s say the bill passes the day after tomorrow or something, what is shortly after that?

**Ms. Bennett:** This is the guy.

**Mr. Binda:** The protocol calls for the creation of an oversight group of representatives from the three parties together to direct the issues to be looked at.

We’re planning a meeting early in the new year to start looking at the terms of reference of that working group, how we will proceed, and at the issues.

**Senator Neufeld:** Shortly.

**Mr. Binda:** Shortly.

**Senator Neufeld:** I got you. When are you going to complete it?

**Mr. Binda:** We work at the pace of our other partners also. They’re at the table with us and it’s a collaborative process.

**Senator Richards:** Senator Dupuis, Senator MacDonald and Senator Neufeld asked some of the questions I was going to ask.

With all respect, minister, how surprised will you be if and when there is new litigation by the First Nations taking you to court about some other amendment or some other policy which they feel injures their claims and their territory?

What I am saying is that I don’t think this is settled with this bill. Do you think it’s settled with this bill or do you think, as you said, it’s just the beginning?

**Ms. Bennett:** I think it’s settled with this bill and I think we have an extremely good working relationship with Yukon First Nations.

par « peu de temps après ». Où l’industrie trouve-t-elle du réconfort dans « peu de temps après »? Est-ce que c’est dans un mois, deux mois, six mois ou un an? Qu’est-ce qu’on entend par cela?

**Mme Bennett :** Nous avons déjà signé un protocole d’entente et l’adoption du projet de loi est vue comme une première étape très importante pour les Premières Nations. Ils voulaient que le projet de loi soit adopté immédiatement, parce que nous avons déjà signé le protocole d’entente, afin de pouvoir se mettre à explorer les leviers ou remèdes politiques qu’il faut.

**Le sénateur Neufeld :** Pouvez-vous me donner une idée de ce que vous entendez par « peu de temps après »? C’est la question. Vous avez signé le protocole d’entente; j’ai compris cela. Vous allez rencontrer l’industrie; j’ai compris cela. Vous dites « peu de temps après l’adoption du projet de loi ». Disons que le projet de loi est adopté après-demain. Qu’est-ce qui est peu de temps après cela?

**Mme Bennett :** Voici celui qui peut vous répondre.

**M. Binda :** Le protocole prévoit la création d’un groupe de surveillance composé de représentants des trois parties qui sera chargé de soulever les enjeux à étudier.

Nous prévoyons tenir une réunion au début de l’année afin de commencer à examiner le mandat de ce groupe de travail, la façon dont nous procéderons et les enjeux.

**Le sénateur Neufeld :** Peu de temps après.

**M. Binda :** Peu de temps après.

**Le sénateur Neufeld :** Je comprends. Quand allez-vous avoir terminé cela?

**M. Binda :** Nous travaillons au rythme de nos autres partenaires aussi. Ils sont à la table avec nous, et c’est un processus collaboratif.

**Le sénateur Richards :** La sénatrice Dupuis, le sénateur MacDonald et le sénateur Neufeld ont posé certaines des questions que j’allais poser.

Avec tout le respect que je vous dois, madame la ministre, dans quelle mesure serez-vous surprise quand les Premières Nations vont vous traîner en cour au sujet d’une autre modification ou politique qu’ils estiment nuire à leurs revendications et à leur territoire?

Ce que je dis, c’est que je ne pense pas que c’est réglé avec ce projet de loi. Pensez-vous que le projet de loi règle cela, ou pensez-vous, comme vous l’avez dit, que ce n’est que le début?

**Mme Bennett :** Je crois que le projet de loi règle cela, et je crois que nous entretenons d’excellentes relations de travail avec les Premières Nations du Yukon.

Our policy, as I said, is to stay out of court. If we can actually get to a table and sort out problems together, that's a better way of doing things. It's our intention to continue with the excellent relationship we have with Yukon First Nations.

We will deal with other issues like funding arrangements. We have solved their issue around own-source revenue. We have solved some other issues with them.

My job and my mandate is to stay out of court.

**Senator Richards:** I am not at all begrudging the First Nations anything, by the way. They deserve a great deal.

I am simply saying that litigation is for when the argument doesn't go their way. I am asking you: Will you be surprised if that happens with this bill?

**Ms. Bennett:** On this bill, yes, I would be surprised.

**The Chair:** I would like to make a reflection because I worked in the North as an engineer for mines doing environmental impact assessments. At the beginning the issue on the timelines was worrying me because of the delays.

Yesterday I was in Quebec City with my assistant for three days of research on the North. The North is changing fast. Models, predictions and assessments are happening at a speed that we cannot imagine.

This is just a reflection. I think that you want to connect the people of the North, the industry and the government, with researchers so that environmental impacts are based on solid recent data.

**Ms. Bennett:** As somebody who was sort of trained in science, I was excited that the University of Manitoba put sensors in the permafrost on the road from Inuvik to Tuktoyaktuk that we opened a couple of weeks ago so that they could measure, in real time, what's happening with climate change and all of those things.

Really tight collaboration of research, science and the North is essential now.

**Senator Fraser:** Not being an expert on science or engineering or the North, I am trying to understand this question of timelines.

The other three points that might be contentious are easier for me to grasp. If the timelines were working anyway, what was contentious about the provision in the bill requiring the timelines? Was it simply a matter of respect that you can't tell me how to run my affairs, or was it something more profound?

Comme je l'ai dit, notre politique est d'éviter les problèmes juridiques. Si nous pouvons en fait nous réunir et régler les problèmes ensemble, c'est une meilleure façon de faire les choses. Nous avons l'intention de maintenir l'excellente relation que nous entretenons avec les Premières Nations du Yukon.

Nous allons nous occuper des autres questions comme celle des ententes de financement. Nous avons réglé leur problème concernant les revenus autonomes. Nous avons réglé certains autres problèmes avec eux.

Mon travail, mon mandat, c'est d'éviter les problèmes juridiques.

**Le sénateur Richards :** Je n'ai rien contre les Premières Nations, soit dit en passant. Elles méritent beaucoup de choses.

Je dis simplement qu'il y a des litiges quand les choses ne vont pas comme elles le veulent. Je vous le demande : serez-vous surprise si c'est le cas avec ce projet de loi?

**Mme Bennett :** Pour ce projet de loi, oui, je serais surprise.

**La présidente :** J'aimerais vous faire part d'une réflexion, car j'ai travaillé dans le Nord comme ingénieure dans les mines, à faire des évaluations des répercussions environnementales. Au début, la question des délais m'inquiétait à cause des retards.

Hier, j'étais à Québec avec mon adjointe pour trois jours de recherche sur le Nord. Le Nord change rapidement. Les modèles, les prédictions et les évaluations se font à un rythme inimaginable.

Ce n'est qu'une réflexion. Je pense que vous voulez connecter les gens du Nord, l'industrie et le gouvernement avec les chercheurs, pour que les répercussions environnementales se fondent sur des données récentes et solides.

**Mme Bennett :** En tant que personne ayant une formation plutôt scientifique, j'ai été enthousiasmée d'apprendre que l'Université du Manitoba a placé des capteurs dans le pergélisol, sur la route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk que nous avons ouverte il y a quelques semaines, de manière à pouvoir mesurer en temps réel ce qui se passe avec les changements climatiques et ce genre de choses.

Il est essentiel, maintenant, d'avoir une collaboration très étroite des chercheurs, des scientifiques et des gens du Nord.

**La sénatrice Fraser :** Je ne suis pas une experte des sciences, du génie ou du Nord, alors j'essaie de comprendre la question des délais.

Les trois autres aspects qui pourraient être litigieux me sont plus faciles à comprendre. Si les délais fonctionnaient de toute façon, en quoi la disposition du projet de loi qui impose des délais peut-elle porter à controverse? Était-ce simplement une question de respect, dans le sens que vous ne pouvez pas me dire



**Ms. Bennett:** I think it was about respect. This was not a provision that everyone had agreed on. It got inserted and was already working.

**Senator Fraser:** Why didn't they agree? I guess that is my question.

**Ms. Bennett:** They had spent a long time on this review process. There were 72 recommendations in eight years that were agreed on by all three parties. These four came in after the fact and hadn't been agreed to.

It was the whole five-year review process that had to take place where all the parties were working together on the necessary changes and then these other four were added.

**Senator Fraser:** It was not a case of timelines having been rejected during the negotiations. It was a question of their coming in later after the negotiations were concluded. Am I right there?

**Mr. Binda:** You're correct. The umbrella final agreement covered the creation of YESAA. The other First Nations all had agreements but decided to go with an umbrella final agreement to guide the creation of the act. It called for the board which was being established to set those rules and timelines based on their experience working in the territory.

**Senator Fraser:** So it was respect.

**Senator Patterson:** I'd like to follow up a bit on Senator Neufeld's question about projects already in the regulatory review process.

I understand that a major project is currently in the YESAA review process, a significant project for Yukon.

Mr. Binda, your answer to Senator Neufeld's question was that they would be grandfathered. I think that was basically what you said. They will stay where they are. They won't go back to square one. Maybe it was my understanding, but that answer seemed different from the one in the briefing I got.

I notice there are no transition provisions in the bill. Can you explain how a project in the works can be in effect grandfathered without transition provisions in the bill?

I think it should be. Don't get me wrong. I was pleased to hear that, but that's my question.

comment m'occuper de mes affaires? Était-ce quelque chose de plus profond?

**Mme Bennett :** Je pense que c'est une question de respect. Les gens ne s'entendaient pas tous sur cette disposition. Elle avait été insérée, et cela fonctionnait déjà.

**La sénatrice Fraser :** Pourquoi n'étaient-ils pas d'accord? Je pense bien que c'est ce que j'aimerais savoir.

**Mme Bennett :** Ils avaient consacré énormément de temps à ce processus d'examen. En 8 ans, 72 recommandations ont été acceptées par toutes les parties. Ces quatre éléments sont arrivés après coup et ils n'avaient pas été acceptés.

Il y a fallu un processus d'examen qui a duré cinq ans et auquel toutes les parties ont collaboré afin de décider des changements requis, puis il y a eu ces quatre éléments qui sont venus s'ajouter.

**La sénatrice Fraser :** Ce n'était pas un cas de délais ayant été rejetés pendant les négociations. Ils ont plutôt été établis après la fin des négociations, n'est-ce pas?

**M. Binda :** Vous avez raison. L'Accord-cadre définitif prévoyait la création de la LEESY. Les autres Premières Nations avaient toutes un accord, mais elles ont décidé d'orienter la création de la loi au moyen d'un accord-cadre définitif. L'office, qui était mis sur pied, devait établir cet ensemble de règles et de délais en puisant dans leur expérience de travail sur le territoire.

**La sénatrice Fraser :** C'était donc une question de respect.

**Le sénateur Patterson :** J'aimerais revenir un peu sur la question du sénateur Neufeld concernant les projets qui font déjà l'objet d'un processus d'évaluation réglementaire.

J'ai cru comprendre qu'un important projet pour le Yukon est actuellement évalué en vertu de la LEESY.

Monsieur Binda, votre réponse à la question du sénateur Neufeld était que ces projets feraient l'objet d'une exception. Je pense que c'est essentiellement ce que vous avez dit. Ils ne changeront pas. On ne retournera pas à la case départ. C'est peut-être mon interprétation, mais cette réponse semble différente de celle du mémoire que j'ai en main.

J'ai remarqué qu'il n'y a pas de dispositions transitoires dans le projet de loi. Pouvez-vous expliquer comment un projet en cours peut faire l'objet d'une exception sans qu'il y ait de dispositions transitoires dans le projet de loi?

J'estime que c'est bien. Ne vous méprenez pas. J'étais heureux de l'entendre, mais c'est ma question.

**Mr. Binda:** You were correct when you pointed out that there were no transition provisions in the act. However, the removal of the time limits that are there did not prevent the time limits that already existed under YESAA from working.

The time limits that were put in were the goal posts on each end, where it started and where it ended.

**Senator Patterson:** It's the reassessment I am worried about. They will have to go back and start a whole new environmental assessment process if the entities are applying for approval of a not-significant change.

**Mr. Binda:** You're correct. Just for me to let the other senators know how former projects worked, the environmental assessment was only scoped or valid to the length of the longest required authorization.

That has changed. The board has changed their policy and projects are assessed for longer periods, sometimes for many more years so that they don't have to come back. That resolved one issue, but the industry is saying what will happen on projects that came in after that.

Those projects will not benefit from section 49(1) which allowed decision bodies to look at the project and decide. Based only on if the project had changed and nothing else, they would be allowed to get the regulatory authorities they needed. Now that provision is no longer there.

Projects will go back to the board but not from square one. We have to be clear here. The board does not do reassessments. They will only look at projects for any changes. If there are minor changes, they will do the same thing as section 49(1) did. The board will say, "Go ahead; go to the regulatory."

If it is changed, the board will assess that portion of the project that has changed since the last environmental assessment. That is what the board does, and then the project will go forward.

In reality, with section 49(1), the board was already doing that for smaller projects. Not having it there should not change it very much. It's just a different body looking at it. Instead of the decision body, the regulators making the decision, it will be the board making the decision, as it was before.

**Senator MacDonald:** Mr. Pagowski hasn't been asked a question, so I'll throw something his way.

It is fair enough, as the minister mentioned, that she wanted to pursue negotiation rather than litigation to resolve disputes. Of course, it's always easy to resolve disputes when you always give the other party what they want.

**M. Binda :** Vous avez raison de dire qu'il n'y a pas de dispositions transitoires dans la loi. Cependant, le retrait des délais n'a pas empêché les délais qui existaient déjà en vertu de la LEESY de fonctionner.

Les délais prévus décrivaient l'objectif aux deux extrémités, au début et à la fin.

**Le sénateur Patterson :** C'est la réévaluation qui me préoccupe. On va devoir revenir en arrière et entamer un tout nouveau processus d'évaluation environnementale si les entités demandent l'approbation d'une modification peu importante.

**M. Binda :** Vous avez raison. Juste pour moi, pour expliquer aux autres sénateurs comment les anciens projets fonctionnaient, l'évaluation environnementale n'était limitée ou valide que pendant la durée de la plus longue autorisation nécessaire.

Ce n'est plus ainsi. L'office a changé sa politique, et les projets sont évalués plus longtemps, parfois pendant de nombreuses années supplémentaires afin d'éviter de devoir revenir en arrière. Ce changement a réglé un problème, mais c'est l'industrie qui dit ce qui se produira pour les projets qui suivront.

Ces projets ne profiteront pas du paragraphe 49(1) qui autorise les décisionnaires à examiner un projet et à décider. En vérifiant seulement si le projet a changé et rien d'autre, ils auraient été en mesure d'avoir les organismes de réglementation dont ils ont besoin. Cette disposition n'existe plus.

L'office serait de nouveau saisi des projets, mais pas à partir de la case départ. Nous devons être clairs. L'office ne fera pas de réévaluations. Il vérifiera seulement si des changements ont été apportés à un projet. S'il y a des changements mineurs, il fera la même chose que prévoyait le paragraphe 49(1) : il dira d'aller de l'avant avec l'évaluation réglementaire.

Lorsqu'un projet a été modifié, l'office évaluera la partie du projet qui a changé depuis la dernière évaluation environnementale. C'est ce que fait l'office, et le projet ira ensuite de l'avant.

En réalité, dans le cas du paragraphe 49(1), c'est déjà ce que faisait l'office pour de plus petits projets. L'élimination de cette disposition ne devrait pas y changer grand-chose. C'est juste une entité différente qui examine les projets. À la place du décisionnaire, c'est-à-dire des organismes de réglementation qui prennent la décision, ce sera plutôt l'office qui s'en chargera, comme c'était le cas avant.

**Le sénateur MacDonald :** On n'a pas posé de question à M. Pagowski, et je vais donc m'adresser à lui.

On ne peut pas reprocher à la ministre, comme elle l'a mentionné, d'avoir voulu négocier plutôt que de recourir aux tribunaux pour régler les différends. Il est évidemment toujours

You mentioned the revenue changes. Over \$1 billion was going there and then changes were made so they could keep their resource revenue. To paraphrase it, if you rob Peter to pay Paul, you will always have the agreement of Paul. There is no question about that.

My question is for the legal counsel. Three First Nations took the government to court over these provisions. That's what courts are for when there's a disagreement; you take things to court.

What was the strength of their legal case? You must have reviewed it. What were the chances of their arguments being held up in court?

**Daniel Pagowski, Legal Counsel, Department of Justice Canada:** It's always uncertain when you're talking about interpretations of a treaty as to how a court is going to view that. This was basically about whether or not the spirit of the treaty had been lived up to. Those were all live issues.

I can't recall exactly what percentage was placed on the government's chance versus the First Nations' chance with respect to the legislation. We were still at the stage that Canada hadn't yet even filed its defence in the process at the point at which the matter was adjourned, so I don't know if I can enlighten you too much further on that.

It's always preferable to try to resolve cases rather than leave them to the courts because it is always uncertain. That's the first thing you tell just about any client who comes to you to say that they want to sue or they're being sued.

**Senator MacDonald:** Of course, arguments around process or consultation are very ephemeral arguments. Whenever someone doesn't get what they want, they say, "I didn't like the process; I wasn't consulted enough." We've heard this a lot. This is another example of that.

**Mr. Pagowski:** This process did go through the process of vetting and ensuring that Canada had met its obligations as far as consultation went with the First Nations. We proceeded on that basis. No stones were left unturned as far as that went.

The government went forward knowing the consultations that had taken place were deemed to meet the legal test, whether that was the legal minimums or there were possibilities for other debate on the issues in court. That's always live.

facile de résoudre les différends lorsqu'on donne constamment à l'autre partie ce qu'elle veut.

Vous avez parlé des modifications concernant les recettes. Plus de 1 milliard de dollars étaient affectés ainsi, et des modifications ont été apportées pour qu'ils puissent garder les recettes provenant des ressources. Autrement dit, si vous volez Peter pour payer Paul, vous aurez toujours l'accord de Paul. Cela ne fait aucun doute.

Ma question s'adresse au conseiller juridique. Trois nations ont poursuivi le gouvernement devant les tribunaux au sujet de ces dispositions. C'est ce à quoi servent les tribunaux en cas de désaccord.

Quelle était la force de leurs arguments juridiques? Vous les avez forcément passés en revue. Quelle était la probabilité que les tribunaux acceptent leurs arguments?

**Daniel Pagowski, conseiller juridique, ministère de la Justice Canada :** On ne sait jamais vraiment de quelle façon un tribunal interprétera un traité. C'était essentiellement pour savoir si l'esprit du traité avait été respecté. Toutes ces questions étaient d'actualité.

Je ne me rappelle pas exactement dans quelle mesure il était probable que les arguments du gouvernement ou de la nation soient retenus en ce qui a trait à la loi. Lorsque l'affaire a été reportée, le Canada n'avait toujours pas présenté ses arguments dans le cadre du processus. Je ne sais donc pas si je peux vous éclairer davantage à ce sujet.

Il est toujours préférable d'essayer de résoudre les affaires plutôt que d'en saisir les tribunaux, car le résultat est toujours incertain. C'est la première chose qu'on dit à pratiquement tous les clients qui disent vouloir intenter une poursuite ou qui font l'objet d'une poursuite.

**Le sénateur MacDonald :** Bien entendu, les arguments liés au processus ou à la consultation sont toujours éphémères. Chaque fois que quelqu'un n'obtient pas ce qu'il voulait, il dit qu'il n'aimait pas le processus, qu'il n'a pas été suffisamment consulté. Nous l'avons souvent entendu. C'en est un autre exemple.

**M. Pagowski :** Dans le cadre de ce processus, un examen a été fait et l'obligation du Canada de consulter la nation a été respectée. Nous avons procédé ainsi. Nous n'avons ménagé aucun effort à cet égard.

Le gouvernement est allé de l'avant en sachant que les consultations qui avaient été menées avaient été jugées conformes sur le plan juridique, que ce soit en tenant compte des exigences juridiques minimales ou de la possibilité que les questions soient débattues de nouveau devant un tribunal. C'est toujours d'actualité.

**Ms. Bennett:** As critic, I would like to say that I was pretty consistent in opposition that the First Nations should have been listened to in terms of what they had agreed to and what there was a consensus on in the review process. Whether or not the legal consultation had taken place in terms of duty to consult, it made no sense to me, or to us, that you would purposely irritate people, when there was a consensus for all of these provisions, by putting in other ones that hadn't been agreed upon.

It's supposed to be a tripartite process at the board, so to have the federal government impose on the other two parties didn't seem right to me. In some ways, the court case was about exactly what we believed at the time.

[*Translation*]

**Senator Dupuis:** As I understand it, the Council of Yukon First Nations represents nine of the 14 Yukon First Nations. There were three First Nations in dispute, but I do not know if they are part of the Council of Yukon First Nations. In principle, there are still a number of First Nations who are not parties to the agreement or the litigation. In terms of legal certainty, what happens to the First Nations who are in this situation?

**Mr. Binda:** Thank you for your question. In the Yukon, 11 First Nations have self-government agreements, and the Council of Yukon First Nations represents a number of them. In addition, three Yukon First Nations do not have self-government agreements. The legislation applies throughout the territory. In the agreement that the department has just concluded, there is a section stating that these First Nations will be involved in discussions and decision-making regarding the future implementation of the act.

[*English*]

**The Chair:** It would be interesting if we could receive a copy of the MOU. Would that be possible? Okay.

**Senator Neufeld:** I want to get on the record, as I understand it, minister, that you said it was unfair for the federal government at the time to impose on the other two entities.

The Yukon government was not imposed upon. The Yukon government was totally in favour of these. It was the Government of Yukon, the Government of Canada and the First Nations. I just wanted to put that correction on the record.

**Ms. Bennett:** I caught myself as I was saying it. Of course, at that time, the Yukon government was in favour of these provisions and in fact that was probably what the previous

**Mme Bennett :** En tant que porte-parole, j'aimerais dire que j'ai toujours affirmé qu'on aurait dû écouter les Premières Nations à propos de ce qu'elles avaient convenu et à propos de l'objet du consensus dans le processus d'évaluation. Que la consultation prévue par la loi ait eu lieu ou non, c'était insensé pour moi, pour nous, de vous voir irriter intentionnellement des gens — alors que toutes ces dispositions avaient fait l'objet d'un consensus — en intégrant de nouvelles dispositions sur lesquelles on ne s'était pas entendu.

Le processus à l'office est censé être tripartite, et il m'a donc semblé injuste que le gouvernement fédéral impose son choix aux deux autres parties. À certains égards, l'affaire traduite devant les tribunaux portait exactement sur ce que nous croyions à l'époque.

[*Français*]

**La sénatrice Dupuis :** Si je comprends bien, le Conseil des Premières Nations du Yukon représente 9 des 14 Premières Nations du Yukon. Il y avait trois Premières Nations en litige, mais j'ignore si elles font partie du Conseil des Premières Nations du Yukon. En principe, il reste un certain nombre de Premières Nations qui ne sont pas parties à l'entente ni au litige. En termes de certitude juridique, qu'arrive-t-il aux Premières Nations qui sont dans cette situation?

**M. Binda :** Je vous remercie de votre question. Au Yukon, 11 Premières Nations ont des ententes sur l'autonomie gouvernementale, et le Conseil des Premières Nations du Yukon représente un certain nombre d'entre elles. Par ailleurs, trois Premières Nations au Yukon n'ont pas d'entente sur l'autonomie gouvernementale. La loi s'applique sur tout le territoire. Dans l'entente que le ministère vient de conclure, il y a une section qui stipule que ces Premières Nations seront impliquées dans les discussions et la prise de décision concernant la future mise en œuvre de la loi.

[*Traduction*]

**La présidente :** Il serait intéressant d'avoir un exemplaire du protocole d'entente. Est-ce possible? Bien.

**Le sénateur Neufeld :** Je tiens à préciser pour le compte rendu que, d'après ce que j'ai compris, madame la ministre, vous avez dit qu'il était injuste de la part du gouvernement fédéral de l'époque d'imposer ses dispositions aux deux autres entités.

À vrai dire, elles n'ont pas été imposées au gouvernement du Yukon. Il était tout à fait d'accord. C'était le gouvernement du Yukon, le gouvernement du Canada et les Premières Nations. Je voulais juste apporter cette correction pour le compte rendu.

**Mme Bennett :** Je me suis rendu compte de l'erreur en m'entendant parler. Bien entendu, à l'époque, le gouvernement du Yukon était favorable à ces dispositions. À vrai dire, c'était probablement la réponse du gouvernement précédent. À

government was responding to. My job at the time and now was to stick up for the First Nations.

**The Chair:** Thank you very much for being with us and for your time. We will continue with our next panel.

Welcome to the second portion of this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. We are continuing our study of Bill C-17, An Act to amend Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act and to make a consequential amendment to another Act.

We will now hear, by video conference from Whitehorse, several members of First Nations councils. Please introduce yourselves for the record.

**Peter Johnston, Grand Chief, Council of Yukon First Nations:** My name is Peter Johnston. I am Grand Chief, Council of Yukon First Nations.

**Steve Smith, Chief, Champagne and Aishihik First Nations:** My name is Steve Smith. I am Chief, Champagne and Aishihik First Nations.

**Dave Joe, Legal Counsel, Champagne and Aishihik First Nations:** My name is Dave Joe. I am Legal Counsel for Champagne and Aishihik First Nations.

**Duane Gastant' Aucoin, Yanyeyidi Executive Councillor, Teslin Tlingit Council:** I am Duane Gastant' Aucoin with Teslin Tlingit Council.

**Stephen Phillips, Legal Counsel, Teslin Tlingit Council:** I am Stephen Phillips and I am Legal Counsel with Teslin Tlingit Council.

**Richard Sidney, Chief, Teslin Tlingit Council:** I am Richard Sidney. I am *Naa Shade Heni* for Teslin Tlingit Council.

**The Chair:** I invite you to proceed with your opening statements, after which we will go to a question and answer period.

**Mr. Johnston:** I am here today to set out comments in respect to the amendments proposed under Bill C-17, in relation to Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act, also known as YESAA.

We have been advised that Yukon First Nations will likely register their views and interests to the standing committee about Bill C-17.

l'époque, tout comme maintenant, mon travail était de défendre les intérêts des Premières Nations.

**La présidente :** Merci beaucoup de vous être déplacés et de nous avoir consacré du temps. Nous allons poursuivre avec nos prochains témoins.

Bienvenue à la deuxième partie de cette séance du Comité permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Nous poursuivons notre étude du projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon et modifiant une autre loi en conséquence.

Nous allons maintenant entendre, par vidéoconférence de Whitehorse, plusieurs membres de conseils des Premières Nations. Veuillez vous présenter pour le compte rendu.

**Peter Johnston, grand chef, Conseil des Premières Nations du Yukon :** Je m'appelle Peter Johnston. Je suis le grand chef du Conseil des Premières Nations du Yukon.

**Steve Smith, chef, Premières Nations de Champagne et de Aishihik :** Je m'appelle Steve Smith. Je suis chef des Premières Nations de Champagne et de Aishihik.

**Dave Joe, conseiller juridique, Premières Nations de Champagne et de Aishihik :** Mon nom est Dave Joe. Je suis conseiller juridique pour les Premières Nations de Champagne et de Aishihik.

**Duane Gastant' Aucoin, conseiller exécutif de Yanyeyidi, Conseil de Teslin Tlingit :** Je m'appelle Duane Gastant' Aucoin, du Conseil de Teslin Tlingit.

**Stephen Phillips, conseiller juridique, Conseil de Teslin Tlingit :** Je m'appelle Stephen Phillips. Je suis conseiller juridique du Conseil de Teslin Tlingit.

**Richard Sidney, chef, Conseil de Teslin Tlingit :** Mon nom est Richard Sidney. Je suis *Naa Shade Heni* au Conseil de Teslin Tlingit.

**La présidente :** Je vous invite à faire vos déclarations liminaires. Nous allons ensuite poser des questions.

**M. Johnston :** Je suis ici aujourd'hui pour faire des observations sur les amendements proposés au projet de loi C-17, qui doit modifier la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon, la LEESY.

On nous a indiqué que les Premières Nations du Yukon allaient probablement pouvoir faire part de leurs points de vue et de leurs intérêts en ce qui a trait au projet de loi C-17.

I want to be clear at the outset that CYFN fully supports the views and interests and urges you to take them seriously.

The Council of Yukon First Nations, also known as CYFN, is a successor organization to the Council of Yukon Indians, which represented Yukon First Nations citizens in the land claim negotiations in Yukon and signed the umbrella final agreement, known as the UFA, in 1993.

The UFA directed the CYFN, Canada and Yukon to develop legislation to implement the objectives and principles set out in Chapter 12 of the development assessment. This legislation is YESAA.

The CYFN has a membership of self-governing Yukon First Nations that work in collaboration with other Yukon First Nations, including the three unsigned First Nations, with respect to specify projects and initiatives. In particular, the CYFN and Yukon First Nations have worked cooperatively to deal with matters relating to YESAA over the past 18 years, including its development, implementation and review.

The UFA directed the CYFN, Canada and Yukon to complete a comprehensive review of the YESAA in 2008. This is known as the five-year review and was directed to take place five years after the federal enactment of YESAA. Despite the claims of the federal officials, this review has not yet been completed. For several years during the five-year review the federal officials maintained that no legislative changes would be made to YESAA in order to implement any recommendations to the five-year review. Canada then proposed Bill S-6, which would amend YESAA pursuant to its Action Plan to Improve Northern Regulatory Regimes.

It is our position that the amendments of YESAA enacted through Bill S-6 were contrary to Canada's legal obligation. As such, the CYFN fully supports the passage of Bill C-17, which reverses the controversial provisions of Bill S-6. In our view, Bill C-17 supports the spirit and purpose of YESAA that implements the treaty rights of Yukon First Nations and their citizens. Bill C-17 will restore the operation of the YESAA process and better reflect the agreements reached by CYFN, Canada and Yukon during the five-year review.

Bill C-17 respects the rights under our land claim agreements, including the rights for independent assessments on certain projects to be carried out in accordance with Chapter 12 of our final agreements. These repeal the provisions that also serve to support the integrity and effectiveness of YESAA. This means the amendments proposed by Bill C-17 must be accepted without revision.

Je tiens à préciser d'emblée que le CPNY appuie sans réserve les points de vue et les intérêts exprimés, et qu'il vous exhorte à les prendre au sérieux.

Le Conseil des Premières Nations du Yukon, le CPNY, succède au Conseil des Indiens du Yukon, qui a représenté les citoyens des Premières Nations du Yukon dans les négociations sur les revendications territoriales au Yukon et qui a signé l'Accord-cadre définitif, en 1993.

L'Accord-cadre définitif a enjoint au CPNY, au Canada et au Yukon d'élaborer une loi pour mettre en œuvre les objectifs et les principes énoncés au chapitre 12 sur l'évaluation des activités de développement. Cette loi est la LEESY.

Les membres du CPNY sont des nations autonomes du Yukon qui collaborent avec d'autres nations du territoire, y compris les trois nations non signataires, pour mettre sur pied des projets et des initiatives visant à désigner expressément des projets. Le CPNY et les Premières Nations du Yukon ont notamment collaboré au cours des 18 dernières années pour régler des questions relatives à la LEESY, y compris l'élaboration, la mise en œuvre et l'examen de la loi.

L'Accord-cadre définitif a ordonné au CPNY, au Canada et au Yukon d'effectuer en 2008 un examen approfondi de la LEESY, c'est-à-dire un examen quinquennal puisqu'il devait avoir lieu cinq ans après l'entrée en vigueur du texte législatif fédéral. Malgré les revendications des fonctionnaires fédéraux, cet examen n'a pas encore été achevé. Pendant plusieurs années au cours de l'examen quinquennal, les fonctionnaires fédéraux ont soutenu qu'aucune modification législative ne serait apportée à la LEESY pour mettre en œuvre les recommandations de l'examen quinquennal. Le Canada a ensuite proposé que le projet de loi S-6 modifie la LEESY conformément à son Plan d'action visant à améliorer les régimes de réglementation dans le Nord.

Nous croyons que certaines des modifications proposées dans le projet de loi S-6 allaient à l'encontre de l'obligation juridique du Canada. Par conséquent, le CPNY appuie sans réserve l'adoption du projet de loi C-17, qui annule les dispositions controversées du projet de loi S-6. Nous croyons que le projet de loi C-17 souscrit à l'esprit et à la lettre de la LEESY qui met en œuvre les droits issus de traités des Premières Nations du Yukon et de ses citoyens. Le projet de loi C-17 va rétablir le fonctionnement du processus de la LEESY et reflétera mieux les accords conclus entre le CPNY, le Canada et le Yukon pendant l'examen quinquennal.

Le projet de loi C-17 respecte les droits issus de nos accords sur des revendications territoriales, notamment le droit à des évaluations indépendantes des projets conformément au Chapitre 12 de nos accords définitifs. Il abroge les dispositions qui servent également à soutenir l'intégrité et l'efficacité de la LEESY. Cela signifie que les modifications proposées dans le projet de loi C-17 doivent être acceptées sans examen.

After more than two decades of negotiations with the federal government and the territorial governments, CYFN signed the UFA in 1993. Since then, 11 Yukon First Nations negotiated and ratified the respective comprehensive land claim and self-government agreements in accordance with the UFA. These land claim agreements are known as the final agreements and the land claim agreements within the meaning of section 35 of the Constitution Act, 1982.

Under the UFA, each Yukon First Nation was allocated a specific quantum of land that retained its settlement lands under its final agreement. The UFA's land quantum of 16,000 square miles is less than 10 per cent of the total area of Yukon territory. This was a difficult bargaining position for the self-governing Yukon First Nations to accept. However, they accepted this limited land quantum since the UFA provided that the lands and resources of Crown lands through their traditional territories would be managed in accordance with the principles and processes established in the final agreements.

In particular, the implementation of the development assessment process pursuant to Chapter 12 established an independent assessment process in federal legislation that acted at arm's length of Yukon First Nations and federal and territorial governments to undertake socio-economic and environmental assessments of certain proposed projects located on Crown land and settlement land.

This development assessment process is known as YESAA.

We want to draw your attention to four specific amendments that are deeply concerning and which are subject to repeal through Bill C-17. The CYFN and Yukon First Nations maintain that the amendments brought forward by Bill S-6 undermine the independence and the autonomy of YESAA and adversely impact its effectiveness.

On policy direction to the board, the CYFN fully endorses the repeal of any amendment that provides authority to the federal minister to issue binding policy direction to the board with respect to any board powers, duties or functions.

Providing the INAC minister with authority to unilaterally issue policy direction undermines the independence of the board and designated offices when conducting assessments. Independence is a fundamental element of YESAA that was discussed at length by CYFN, Canada and Yukon during the development of YESAA.

Après plus de deux décennies de négociations avec le gouvernement fédéral et les gouvernements territoriaux, le CPNY a signé l'Accord-cadre définitif en 1993. Depuis ce temps, 11 Premières Nations du Yukon ont négocié et ratifié leurs accords respectifs sur les revendications territoriales globales et l'autonomie gouvernementale conformément à l'Accord-cadre définitif. Ces accords de revendications territoriales sont considérés comme les accords définitifs au sens de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982.

En vertu de l'Accord-cadre définitif, chaque nation du Yukon s'est vu attribuer une superficie précise de terres qui préservaient ses terres désignées conformément à son accord définitif. La superficie de 16 000 milles carrés de terres prévue dans l'Accord-cadre définitif représente moins de 10 p. 100 de la surface totale du Yukon. C'était une position difficile à accepter pour les Premières Nations autonomes du Yukon dans le cadre des négociations. Elles ont néanmoins accepté cette superficie territoriale limitée étant donné que l'Accord-cadre définitif prévoyait que les terres et les ressources des terres de la Couronne situées dans leurs territoires traditionnels seraient gérées conformément aux principes et aux processus établis dans les accords définitifs.

La mise en œuvre du processus d'évaluation du développement prévu au chapitre 12 prévoit notamment, dans la loi fédérale, un processus sans lien de dépendance avec les Premières Nations du Yukon et les gouvernements fédéral et territoriaux pour effectuer des évaluations socioéconomiques et environnementales des projets portant sur des terres de la Couronne et des terres désignées.

Ce processus d'évaluation des activités de développement s'appelle la LEESY.

Nous voulons attirer votre attention sur quatre modifications grandement préoccupantes qui pourraient être abrogées grâce au projet de loi C-17. Le CPNY et les Premières Nations du Yukon maintiennent que les modifications proposées dans le projet de loi S-6 nuisent à l'indépendance et à l'autonomie de la LEESY ainsi qu'à son efficacité.

À propos des instructions générales destinées à l'office, le CPNY appuie sans réserve la révocation de toute modification qui confère au ministre fédéral le pouvoir de donner à l'office des instructions générales obligatoires concernant ses pouvoirs ou ses fonctions.

Conférer au ministre des Affaires autochtones et du Nord le pouvoir de donner unilatéralement des instructions générales nuit à l'indépendance de l'office et des bureaux désignés dans le cadre des évaluations. L'indépendance est un élément fondamental de la LEESY qui a fait l'objet de longues discussions entre le CPNY, le Canada et le Yukon pendant l'élaboration de la loi.

Providing any single party with the authority to direct the board is contrary to the spirit and intent of YESAA and the provisions of our final agreements. Neither the YESAA nor the final agreements contemplate that the federal government would have any unilateral power to apply its policies to the assessment of projects under YESAA. While this unbalanced power should not exist for projects of any land base, it's particularly problematic for the projects that are located on settlement land.

With regard to delegation of federal powers, the CYFN endorses the repeal of the provisions that would allow the INAC minister to delegate any or all of his or her powers, duties and functions under the YESAA to the territorial minister.

Notwithstanding that the YESAA implements treaty rights, this provision excludes Yukon First Nations from discussions and decisions about future redistributions of powers, duties and functions under YESAA. It creates the bilateral federal-territorial process. This approach is not consistent under the intent of our final agreements.

The CYFN endorses the repeal of the provisions and creates a broad exemption from YESAA for the renewals and amendments of permits or authorizations.

This provision is unacceptable since it directly contravenes the agreements reached by the CYFN, Canada and Yukon about the issue as part of the five-year review. It is unnecessary at least for two reasons.

First, previously existing concerns about assessments of renewals and amendments have already been addressed by changes in the board policies, as agreed during the five-year review.

Second, other provisions of the YESAA already allow for projects to proceed without additional assessments if the effects have already been assessed. Bill S-6 provisions interfere with the processes that worked effectively prior to the proclamation of Bill S-6 in 2015.

During the development of YESAA, the CYFN, Canada and Yukon agreed that the regulations would define which projects were subject to assessment. This provision interferes with that approach. Canada has previously stated its intent to proceed with amendments to the regulations. Discussions about the regulations are appropriate forum for addressing exemptions and inclusions of projects from assessment.

Conférer à une seule partie le pouvoir de diriger l'office va à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la LEESY ainsi que des dispositions de nos accords définitifs. Il n'est aucunement envisagé dans la LEESY et les accords définitifs de conférer au gouvernement fédéral le pouvoir unilatéral d'appliquer ses politiques à l'évaluation des projets dans le cadre de la LEESY. Ce déséquilibre des pouvoirs ne devrait exister pour aucun projet territorial, et c'est particulièrement problématique lorsque les projets visent des terres désignées.

En ce qui a trait à la délégation des pouvoirs fédéraux, le CPNY est favorable à l'abrogation des dispositions qui autoriseraient le ministre des Affaires indiennes et du Nord à déléguer au ministre territorial une partie ou la totalité des pouvoirs et des fonctions que lui confère la LEESY.

En dépit du fait que la LEESY met en œuvre des droits issus de traités, cette disposition exclut les Premières Nations du Yukon des discussions et des décisions concernant les redistributions futures des pouvoirs et des fonctions que confère la LEESY. Elle crée le processus bilatéral fédéral-territorial. Cette approche ne cadre pas avec la lettre de nos accords définitifs.

Le CPNY appuie l'abrogation des dispositions et crée une exemption globale par rapport à la LEESY en ce qui a trait au renouvellement et à la modification de permis ou d'autorisations.

Cette disposition est inacceptable étant donné qu'elle va directement à l'encontre des accords conclus à ce sujet entre le CPNY, le Canada et le Yukon dans le cadre de l'examen quinquennal. C'est inutile pour au moins deux raisons.

Premièrement, les préoccupations exprimées auparavant à propos de l'évaluation des renouvellements et des modifications ont déjà été prises en compte dans les changements apportés aux politiques de l'office, comme il a été convenu lors de l'examen quinquennal.

En deuxième lieu, d'autres dispositions de la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon, ou LEESY, permettent déjà aux projets d'aller de l'avant sans évaluation supplémentaire, si leurs répercussions ont déjà été évaluées. Les dispositions du projet de loi S-6 entravent les procédures qui fonctionnaient efficacement avant leur entrée en vigueur en 2015.

Au cours de l'élaboration de la LEESY, le Conseil des Premières Nations du Yukon, ou CPNY, le Canada et le Yukon ont convenu que le règlement déterminerait quels projets doivent faire l'objet d'une évaluation. Or, la disposition nuit à cette approche. Le Canada a déjà déclaré son intention de modifier le règlement. Les discussions sur la réglementation sont tout indiquées pour aborder les projets qui sont exemptés d'évaluation et ceux qui sont inclus.



The CYFN fully endorses the repeal of the provisions that establish overall timelines for completion of the assessment under YESAA since timelines were already in place prior to Bill S-6.

Bill S-6 timelines for screenings by the executive committee of 15 months and panel reviews at 18 months do not provide adequate time to complete assessments of complex projects that will be subject of these assessments. This affects the thoroughness of assessments and opportunities for Yukon First Nations to complete comprehensive reviews of projects and provide input, a process that the federal government relies on to fulfill its duties of consultation.

The executive committee's screening process for the Mactung project consumed a total of approximately 34 months of assessor/government time for completion. Therefore, it is unrealistic to expect the assessments of similar projects to be completed in 15 months.

While no panel reviews have been completed under YESAA, timelines of 18 months are not consistent with the durations required or provided in the legislation to complete panel assessments by any other jurisdictions. Given the steps required in YESAA to complete the panel review, the proposed timelines are clearly unrealistic.

The repeal of these provisions is consistent with the objectives under Chapter 12. They are in the keeping with the spirit and intent of YESAA that was developed due a comprehensive tripartite process by the CYFN, Canada and Yukon to implement Chapter 12.

Subject to the matters raised during the five-year review, it is our view that YESAA has been operating effectively and efficiently since the enactment in 2003. Yet the federal government unilaterally made amendments to YESAA through Bill S-6, contrary to the positions expressed by CYFN and Yukon First Nations. Since we did not request nor support Bill S-6 and in fact strongly opposed the four changes I have discussed, we endorse completely the repeal of the contentious provisions brought into force by Bill S-6. In other words, we urge the passage of Bill C-17 without amendment and as quickly as possible.

I also refer you to the tripartite letter of support for Bill C-17 from CYFN as represented by the Grand Chief, Yukon government as represented by Premier Sandy Silver, and the Yukon Chamber of Mines as represented by President Mike Burke. This letter is dated March 13, 2017, and represents solidarity among the self-governing Yukon First Nations, the Yukon government and the mining community.

Le CPNY appuie pleinement l'abrogation des dispositions qui fixent un calendrier général pour l'achèvement de l'évaluation en vertu de la LEESY, puisque des échéanciers étaient déjà en place avant le projet de loi S-6.

Les délais prévus au projet de loi S-6, qui sont de 15 mois pour la préétude par le comité de direction, et de 18 mois pour l'étude par un comité, ne suffisent pas à terminer les évaluations de projets complexes qui seront soumis au processus. Cela nuit à la rigueur des évaluations, et empêche les Premières Nations du Yukon d'effectuer des examens complets des projets et de fournir des commentaires, un processus sur lequel le gouvernement fédéral s'appuie pour remplir ses obligations en matière de consultation.

Dans le cadre du projet de Mactung, le processus de préétude par le comité exécutif a nécessité un total de 34 mois avant que l'évaluateur ou le gouvernement ne termine le travail. Par conséquent, il est illusoire de s'attendre à ce que les évaluations de projets similaires soient achevées en 15 mois.

Bien qu'aucune étude de comité n'ait été terminée aux termes de la LEESY, le délai de 18 mois n'est pas conforme au temps nécessaire à un comité ou à toute autre compétence pour compléter les évaluations, ou à ce qui est prévu dans la loi. Compte tenu des étapes prévues dans la LEESY pour l'étude d'un comité, les délais proposés sont manifestement irréalistes.

L'abrogation de ces dispositions est conforme aux objectifs du chapitre 12. Cela s'inscrit dans l'esprit et l'intention de la LEESY, qui a été élaborée dans le cadre d'un processus tripartite exhaustif entre le CPNY, le Canada et le Yukon pour mettre en œuvre le chapitre 12.

Sous réserve des questions soulevées au cours de l'examen quinquennal, nous sommes d'avis que la LEESY fonctionne efficacement depuis son entrée en vigueur en 2003. Pourtant, le gouvernement fédéral l'a modifiée unilatéralement au moyen du projet de loi S-6, malgré les positions exprimées par le CPNY et les Premières Nations du Yukon. Puisque nous n'avons ni demandé ni appuyé le projet de loi S-6, et que nous nous sommes fermement opposés aux quatre changements dont j'ai parlé, nous souscrivons sans réserve à l'abrogation des dispositions litigieuses en vigueur depuis l'adoption du projet de loi. Autrement dit, nous demandons instamment l'adoption du projet de loi C-17, sans amendement, et le plus tôt possible.

Je vous renvoie également à la lettre d'accord tripartite qui est en faveur du projet de loi C-17. Elle a été signée par le CPNY, représenté par le grand chef, par le gouvernement du Yukon, représenté par le premier ministre Sandy Silver, et par la Chambre des mines du Yukon, représentée par son président Mike Burke. Cette lettre datée du 13 mars 2017 témoigne de la solidarité qui unit les Premières Nations autonomes du Yukon, le gouvernement du Yukon et la communauté minière.

We also refer you to the political commitment in the form of the memorandum of understanding among all self-governing Yukon First Nations represented by the respective chiefs, the Yukon government represented then by Darrell Pasloski and the Government of Canada represented by the Honourable Carolyn Bennett, Minister of Crown-Indigenous and Northern Affairs. This MOU is dated April 8, 2016, and signals Minister Bennett's commitment to support the repeal of the contentious amendments brought into force through Bill S-6.

The MOU acknowledges that the parties wish to honour and respect the spirit and intent of our final agreements and to re-establish the mutual and public confidence in the development assessment process established for Yukon pursuant to our Yukon First Nation final agreements.

In addition, I draw your attention to the recently signed reset MOU, signed by all parties described earlier and which seeks to sustain the relationship among the parties with a view to re-establishing collaboration among themselves for the purpose of implementing fully the development assessment process and facilitating the improvement of the spirit and partnership, respect and cooperation, and in fulfillment of the objectives and commitments of the final agreements.

The parties of the MOU will meet January 12, 2018, to move the MOU from concept into practice. It is another tool the parties are using in connection to Bill C-17 to improve the implementation of YESAA.

In conclusion, we urge the Senate standing committee to give consideration to the presentation and accept the support of Bill C-17 without amendment.

We reaffirm our willingness to work with the federal and territorial governments to ensure the YESAA process continues to be effective and efficient in accordance with our final agreements. Thank you.

**Mr. Smith:** Good evening to you. Thank you for inviting the Champagne and Aishihik First Nations to share our thoughts and unequivocal support for immediate passage of Bill C-17.

Champagne and Aishihik First Nations occupy a traditional territory in southwest Yukon and northern British Columbia. We represent approximately 1,200 First Nations citizens of Southern Tutchone Sagist and Tlingit ancestry.

The majority of our citizens live within Yukon, with small numbers living both in Alaska and British Columbia. Our principal office is in the heart of our traditional territory in

Nous attirons également votre attention sur un engagement politique qui prend la forme d'un protocole d'entente entre l'ensemble des Premières Nations autonomes du Yukon, représentées par leurs chefs respectifs, le gouvernement du Yukon, représenté alors par Darrell Pasloski, et le gouvernement du Canada, représenté par l'honorable Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord. Ce protocole d'entente est daté du 8 avril 2016 et témoigne de l'engagement de la ministre Bennett à appuyer l'abrogation des modifications litigieuses qui sont en vigueur depuis le projet de loi S-6.

Le protocole d'entente reconnaît que les parties souhaitent honorer et respecter l'esprit et l'intention de nos accords définitifs, et rétablir la confiance mutuelle et de la population à l'égard du processus d'évaluation des activités de développement établi pour le Yukon, conformément aux accords définitifs conclus avec les Premières Nations du Yukon.

En outre, j'attire votre attention sur le protocole d'entente redéfini qui a été signé récemment par toutes les parties nommées tout à l'heure. Il vise à maintenir la relation entre les parties en vue de rétablir leur collaboration, afin d'appliquer pleinement le processus d'évaluation des activités de développement, d'améliorer l'esprit, le partenariat, le respect et la coopération, ainsi que de réaliser les objectifs et les engagements des accords définitifs.

Les signataires du protocole d'entente se réuniront le 12 janvier 2018 pour concrétiser les concepts qu'il contient. C'est un autre outil que les parties utilisent dans le cadre du projet de loi C-17 pour améliorer la mise en œuvre de la LEESY.

Pour conclure, nous exhortons le comité sénatorial permanent à tenir compte de la présentation et à soutenir le projet de loi C-17 sans amendement.

Nous confirmons notre volonté à collaborer avec les gouvernements fédéral et territorial pour veiller à ce que les processus de la LEESY continuent d'être efficaces, conformément à nos accords définitifs. Je vous remercie.

**M. Smith :** Bonsoir. Merci d'avoir invité les Premières Nations de Champagne et de Aishihik à exprimer leurs pensées et leur appui sans équivoque de l'adoption immédiate du projet de loi C-17.

Les Premières Nations de Champagne et de Aishihik occupent un territoire traditionnel dans le sud-ouest du Yukon et le nord de la Colombie-Britannique. Nous représentons quelque 1 200 citoyens des Premières Nations d'ascendance tutchone du Sud et tlingite.

La majorité de nos citoyens vivent au Yukon, et quelques-uns habitent en Alaska et en Colombie-Britannique. Notre bureau principal se trouve au cœur de notre territoire ancestral, soit à

Haines Junction, Yukon. However, we do have branches in Whitehorse to better serve all of our citizens.

In October 2015, the Champagne and Aishihik First Nations joined with Teslin Tlingit Council and Little Salmon Carmacks First Nation in litigating on Bill S-6 to oppose unilateral amendments to the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act as it was clearly and blatantly inconsistent with the Champagne and Aishihik First Nation final agreement and the honour of the Crown.

As a result of this litigation, which is now in abeyance, the Government of Canada considered four amendments that we, Yukon First Nations, felt were clear breaches of our final agreements.

The current proposed amendments dealing with policy direction to YESAB for unilateral action by the minister to issue policy direction on any of the board's powers, duties and functions have now been proposed to be repealed.

Delegation of federal powers to Yukon has now been proposed for repeal. The repeal of provisions dealing with broad exemptions from the YESAA process and now referenced to regulations for addressing exceptions and inclusions of projects is a more logical and appropriate form. The provisions that deal with overall timelines for assessment completions have also been proposed for repeal.

We support the foregoing proposed amendments under Bill C-17.

The intent of the agreements was shared decision making. When we signed the final agreements in 1993, we looked forward to giving up almost 98 per cent of our land mass in exchange for shared decision making.

The YESAA process was designed specifically for that, so we would continue to have a say in projects that would adversely affect either the lands and resources or our citizens.

Our first Nations have worked hard to achieve a final self-government agreement. We will continue to work even harder to protect the resulting constitutional rights in these and other agreements.

Recently, in the *First Nation of Nacho Nyak Dun v. Yukon* appeal decision, Yukon First Nations litigated to maintain the integrity, spirit and intent of Yukon First Nations final agreement. The Supreme Court of Canada, in that decision, made

Haines Junction, au Yukon. Nous avons cependant des succursales à Whitehorse pour mieux servir tous nos citoyens.

En octobre 2015, les Premières Nations de Champagne et de Aishihik se sont jointes au Conseil des Tlingits de Teslin et à la Première Nation de Little Salmon Carmacks pour contester le projet de loi S-6 et les modifications unilatérales qui ont été apportées à la LEESY, puisqu'elles étaient carrément contraires à l'accord définitif des Premières Nations de Champagne et de Aishihik, et à l'honneur de la Couronne.

Par suite de ce litige, qui est maintenant en suspens, le gouvernement du Canada a envisagé quatre modifications qui, aux yeux des Premières Nations du Yukon, étaient des violations flagrantes à nos accords définitifs.

On propose maintenant d'abroger les modifications qui portent sur l'orientation politique de l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon, ou OEESEY, et sur le pouvoir unilatéral du ministre lui permettant de donner une orientation politique à l'ensemble des pouvoirs, des tâches et des fonctions de l'office.

Aussi, on propose d'abroger la délégation des pouvoirs fédéraux au Yukon. On propose aussi d'abroger les dispositions qui prévoient des exceptions de grande portée à la LEESY; il est maintenant question d'aborder les exemptions et les inclusions de projets dans la réglementation, ce qui est une avenue plus logique et convenable. On propose enfin d'abroger les dispositions qui traitent des délais généraux pour l'achèvement des évaluations.

Nous appuyons donc ces modifications qui sont proposées dans le projet de loi C-17.

Les accords avaient pour objectif de prendre des décisions concertées. Lorsque nous avons signé les accords définitifs en 1993, nous nous réjouissons à l'idée d'abandonner près de 98 p. 100 de notre territoire en échange d'une prise de décision commune.

Le processus de la LEESY a été conçu précisément dans cette optique, pour que nous ayons encore notre mot à dire dans les projets qui porteraient préjudice aux terres, aux ressources ou à nos citoyens.

Nos Premières Nations ont travaillé d'arrache-pied pour conclure un accord définitif sur l'autonomie gouvernementale. Nous continuerons à travailler encore plus fort pour protéger les droits constitutionnels qui en découlent dans ces accords et d'autres.

Dans la décision d'appel récente *First Nation of Nacho Nyak Dun c. Yukon*, les Premières Nations du Yukon ont intenté une action en justice pour préserver l'intégrité, l'esprit et l'intention de l'entente définitive avec les Premières Nations du Yukon. Dans son jugement, la Cour suprême du Canada précise

clear that treaty rights must be respected and upheld by the parties and must be consistent with the honour of the Crown.

Yukon First Nations will continue to ensure that the Crown respects our agreements, our constitutional rights and evolving common law. We support our colleagues in their respective submissions, and we look forward to an expeditious passage of Bill C-17, without any additional amendments. For us, Bill C-17 goes to the heart of the four amendments, and we need to have those repealed.

Thank you for your time.

**Mr. Sidney:** *Gunalchéesh* to the committee for inviting us to share our thoughts on Bill C-17.

Teslin Tlingit Council is based in and around Teslin, Yukon, with approximately 800 citizens living within and outside our traditional territory. Teslin Tlingit Council signed its final and self-government agreements with Canada and Yukon in 1993. It was one of the first four Yukon First Nations in implementing our agreements, starting in February 1995. We now have 22 years of government-to-government relations guided by our agreements.

We entered into our agreements as a way forward, as an expression of who we are as a people. An essential part of that vision was recognition of and respect for our land, our water and the air we breathe.

They are part of us and we are part of our environment for all time. It is our collective responsibility as treaty parties to ensure these unique relationships will stand the test of time for our future.

The amendments in Bill S-6 unilaterally imposed by Canada at the last minute undermine what we have created together. Therefore, in October 2015, Teslin Tlingit Council joined with Champagne and Aishihik First Nation and Little Salmon Carmacks First Nation, with the support and backing of self-governing Yukon First Nations, to defend our constitutionally protected treaties by commencing litigation in Yukon Superior Court.

We asserted that unilateral actions by Canada and certain provisions of Bill S-6 had breached our final agreements. Fundamentally, Bill S-6 undermined the independent assessment process designed and implemented by and for Yukon as a whole. That development process balanced the goals of appropriate and necessary environmental and socio-economic assessment with responsible sustainable development.

clairement que les droits issus de traités doivent être respectés et maintenus par les parties, et qu'ils doivent être conformes à l'honneur de la Couronne.

Les Premières Nations du Yukon continueront de veiller à ce que la Couronne respecte nos accords, nos droits constitutionnels et l'évolution de la common law. Nous appuyons les mémoires de nos confrères, et nous attendons avec impatience l'adoption rapide du projet de loi C-17, sans autre modification. À nos yeux, le texte législatif s'attaque au cœur même des quatre amendements que nous devons abroger.

Je vous remercie de votre temps.

**M. Sidney :** Gunalchéesh au comité de nous avoir invités à vous faire part de nos réflexions sur le projet de loi C-17.

Le Conseil de Teslin Tlingit est établi à Teslin, au Yukon, et dans les environs, et il compte environ 800 citoyens qui vivent à l'intérieur et à l'extérieur de son territoire traditionnel. Le Conseil de Teslin Tlingit a signé des accords définitifs et d'autonomie gouvernementale avec le Canada et le Yukon en 1993. À compter de février 1995, il a été l'une des quatre premières collectivités des Premières Nations du Yukon à mettre en œuvre nos accords. Il y a maintenant 22 ans que les relations entre les gouvernements sont guidées par nos accords.

Nous avons conclu nos accords pour faire avancer les choses et exprimer qui nous sommes en tant que peuple. Une partie essentielle de cette vision est la reconnaissance et le respect de notre terre, de notre eau et de l'air que nous respirons.

Les éléments font partie de nous, et nous faisons partie de notre environnement à jamais. En tant que parties prenantes d'un traité, nous avons la responsabilité collective de veiller à ce que ces relations uniques résistent au passage du temps pour notre avenir.

Les modifications que le Canada nous a imposées unilatéralement et à la dernière minute dans le cadre du projet de loi S-6 compromettent ce que nous avons créé ensemble. Par conséquent, le Conseil de Teslin Tlingit s'est joint à la Première Nation de Champagne et de Aishihik et à la Première Nation de Little Salmon Carmacks en octobre 2015, avec l'appui des Premières Nations autonomes du Yukon, pour défendre nos traités protégés en vertu de la Constitution en intentant des poursuites devant la Cour supérieure du Yukon.

Nous avons soutenu que les actions unilatérales du Canada et certaines dispositions du projet de loi S-6 ont porté atteinte à nos accords définitifs. Essentiellement, le projet de loi S-6 compromettrait le processus d'évaluation indépendant qui avait été conçu et mis en œuvre pour et par l'ensemble du Yukon. Ce processus avait rétabli l'équilibre entre les objectifs d'une évaluation environnementale et socioéconomique convenable et nécessaire, et un développement durable et responsable.

In addition to the unconstitutional manner in which Canada enacted Bill S-6, there were four amendments, in particular, that Yukon First Nations asserted were breaches of the final agreements. The litigation has been placed in abeyance while Bill C-17 is being considered by Parliament.

Bill C-17 addresses those offending amendments in a manner that TTC agrees with and fully supports.

One of the four amendments is policy direction to the YESAB. Teslin Tlingit Council fully supports the repeal of any provision that provides authority for the federal minister to issue binding policy directions to the board respecting any of the board's powers, duties and functions. Any such authority to unilaterally issue policy direction undermines the independence of the board and designated offices when conducting assessments, the very independence that was designed and implemented as a fundamental element of the YESAA and the final agreements.

Teslin Tlingit Council fully supports the repeal of the provisions that would allow the minister to delegate any or all of his or her powers, duties and functions under Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Board to the territorial minister. This provision creates a possible fundamental change in the relationship between the three orders of government in Yukon in a very important area of authority without the consent of Yukon First Nations. Therefore, the provision is inconsistent with the intent and implementation of the final agreements.

Teslin Tlingit Council supports repeal of the provision that creates a broad exemption from the YESAA for renewals and amendments of permits or authorizations. In addition to interfering with effective and efficient assessment process, Canada, Yukon and the First Nations have agreed that YESAA regulations would define which projects are subject to assessment. Therefore, discussions about the regulations are an appropriate forum for addressing exemptions and inclusions of projects from assessment.

Teslin Tlingit Council supports the repeal of provisions that establish overall timelines for the completion of assessments under YESAA since timelines were already in place prior to Bill S-6. Further, Teslin Tlingit Council considers the Bill S-6 timelines for screening by the executive committee and panel reviews do not provide adequate time to complete the assessments of complex projects. This affects the thoroughness of assessments and the opportunities for Yukon First Nations to complete comprehensive reviews of projects and provide input.

Yukon First Nations and their citizens understand that they are a dynamic part of Yukon society and economy. It was and is our vision to play a leading role in our collective Yukon future.

En plus de la façon inconstitutionnelle dont le Canada a adopté le projet de loi S-6, il y a eu quatre modifications particulières qui, aux yeux des Premières Nations du Yukon, étaient des violations aux accords définitifs. Le litige est en suspens tandis que le Parlement examine le projet de loi C-17.

Le projet de loi C-17 corrige les modifications en cause d'une manière que le Conseil de Teslin Tlingit entérine et appuie pleinement.

L'un des quatre amendements concerne l'orientation stratégique de l'OESEY. Le Conseil de Teslin Tlingit appuie sans réserve l'abrogation de toute disposition qui habiliterait le ministre fédéral à donner des directives contraignantes à l'office à l'égard de ses pouvoirs, tâches et fonctions. Tout pouvoir semblable qui permettrait d'émettre des directives unilatérales affaiblirait l'indépendance de l'office et des bureaux désignés lors des évaluations, cette indépendance même qui était un élément fondamental de la LEESY et des accords définitifs.

Le Conseil de Teslin Tlingit appuie entièrement l'abrogation des dispositions qui permettraient au ministre de déléguer, en tout ou en partie, les pouvoirs, les tâches et les fonctions de l'office au ministre territorial. Cette disposition pourrait entraîner un changement fondamental à la relation qui unit les trois instances gouvernementales du Yukon dans un domaine d'autorité très important, et ce, sans le consentement des Premières Nations du Yukon. Elle va donc à l'encontre de l'intention et de la mise en œuvre des accords définitifs.

Le Conseil de Teslin Tlingit appuie l'abrogation de la disposition qui créerait une vaste exemption au sein de la LEESY pour les renouvellements et les modifications de permis ou d'autorisations. Cela nuirait à l'efficacité du processus d'évaluation. En plus, le Canada, le Yukon et les Premières Nations ont convenu que les règlements de la LEESY définiront quels projets feront l'objet d'une évaluation. Par conséquent, les discussions sur les règlements sont tout indiquées pour parler des projets qui seront exemptés de l'évaluation et de ceux qui seront inclus.

Le Conseil de Teslin Tlingit appuie l'abrogation des dispositions qui établiraient des délais généraux pour la réalisation des évaluations aux termes de la LEESY, puisque des échéanciers étaient déjà en place avant l'arrivée du projet de loi S-6. De plus, le conseil estime que les échéanciers du projet de loi S-6 pour la préétude du comité de direction et l'étude du comité ne permettraient pas de terminer les évaluations des projets complexes. Cela mine la rigueur des évaluations et empêche aux Premières Nations du Yukon d'effectuer des examens complets des projets et d'apporter leur contribution.

Les Premières Nations du Yukon et leurs citoyens comprennent qu'ils constituent un élément dynamique de la société et de l'économie du Yukon. Notre objectif était, et il est

Local and global investors are already diverting investments away from Yukon due to the uncertainty of the litigation, the questionable laws and policy decisions of Canada and Yukon.

We and other Yukon First Nations continue to strive for respectful, effective relationships with industry throughout the territory. We encourage sustainable development and positive growth for our citizens and all Yukoners.

To achieve our vision and respect our beliefs and values, we must ensure that our agreements are fully understood and recognized.

In conclusion, we urge the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources to give consideration to this presentation and accept and support Bill C-17 without amendment.

**The Chair:** Thank you very much for the clear positions and the consensus you have reached among your councils.

We will now have a period of questions and answers. I will ask each senator to mention his name and his region, because we couldn't do it at the beginning of the presentation.

**Senator Neufeld:** I am Richard Neufeld, a senator from British Columbia. I actually live in Fort St. John, so I am sure you folks will know where that is.

I basically have one question regarding the four items that this bill actually gets rid of. As I understand it, the present government signed an MOU with you folks in April 2016.

On those four items the previous government put in that you didn't like so much, why did it take from April 2016 to March 2017 to get to the point of having three pages of legislation?

I am not disputing whether or not we should approve it. I am just wondering why it took so long. Were there some other negotiations that were taking place at the same time?

**Mr. Smith:** I think the delay was really with regard to the federal government putting forward the bill. There were no additional negotiations between the federal government and either the litigants or the Council of Yukon First Nations as they represented the 11 self-governing First Nations.

toujours de jouer un rôle de premier plan dans l'avenir collectif de notre territoire.

Les investisseurs locaux et internationaux détournent déjà leurs investissements du Yukon en raison de l'incertitude attribuable au litige, aux lois discutables et aux décisions politiques du Canada et du Yukon.

Les autres Premières Nations du Yukon et nous continuons de viser des relations respectueuses et efficaces avec l'industrie dans l'ensemble du territoire. Nous encourageons un développement durable et une croissance positive pour nos citoyens et l'ensemble des Yukonnais.

Pour concrétiser notre vision et respecter nos croyances et nos valeurs, nous devons nous assurer que nos accords sont pleinement compris et reconnus.

Pour conclure, nous demandons instamment au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles de tenir compte de notre témoignage et d'appuyer le projet de loi C-17 sans amendement.

**La présidente :** Merci beaucoup de vos positions claires et du consensus qui se dégage de vos conseils.

Nous allons maintenant passer à la période de questions et de réponses. Je demande à chaque sénateur de mentionner son nom et sa région, puisque nous n'avons pas pu le faire au début des exposés.

**Le sénateur Neufeld :** Je suis Richard Neufeld, sénateur de la Colombie-Britannique. En fait, je vis à Fort St. John, et je suis persuadé que vous savez où c'est.

J'ai essentiellement une question à propos des quatre éléments dont le projet de loi nous débarrasse. Si je comprends bien, le gouvernement actuel a signé un protocole d'entente avec vous en avril 2016.

Au sujet de ces quatre éléments que le gouvernement précédent avait adoptés, mais que vous n'aimiez pas tellement, pourquoi a-t-il fallu d'avril 2016 à mars 2017, soit près de deux ans, pour en arriver à un projet de loi de trois pages?

Je ne remets pas en question le fait que nous devions l'adopter ou non. Je me demande juste pourquoi il a fallu autant de temps. Y avait-il d'autres négociations en même temps?

**M. Smith :** Je pense que le retard est vraiment attribuable au temps qu'a pris le gouvernement fédéral pour déposer le projet de loi. Il n'y a pas eu de négociations additionnelles entre le gouvernement fédéral et les parties ou le Conseil des Premières Nations du Yukon qui représentait les 11 Premières Nations autonomes.

**Senator Neufeld:** It took the present government 21 months to actually put together a bill, that you folks approve of, to remove those four items. Is that correct?

**Mr. Phillips:** I assisted TTC in the negotiation of that repeal MOU.

According to the timelines the federal government was to introduce the legislation by June 23, 2016, and that deadline was actually met. The legislation was introduced in a timely way. After that, any delays were a matter of how the House of Commons functioned.

**Senator Neufeld:** I just wanted to clarify that and put it on the record. The minister said that she wanted to stay out of court and to get things done fast. I just wondered why it took so long.

**Senator Seidman:** My name is Judith Seidman, and I am from Montreal, Quebec.

My question is for Grand Chief Johnston. I would like to know a little bit, if I might, about your experience to date with this whole MOU process.

My colleague asked you about the timeline to date, and I am interested in the upcoming timeline after the agreement is signed.

What's your understanding of the anticipated timeline for the regulations? Some regulations have to be written to fill in the missing parts after these sections are repealed.

**Mr. Johnston:** We're going to develop a separate committee after this. As I stated in my discussion, January 12 will be first meeting to start the dialogue and address some of the concerns of the YESAA participants.

As to when it will reach legislative process, I am not 100 per cent sure when it will go through the territorial court or wherever it needs to, but I know that we are coming together as a group at our first meeting on January 12 to start the process.

**Senator Seidman:** Do you have any idea, preference, expectation or desire on how long the whole process might take in order to create replacement language for the provisions that will be repealed?

**Mr. Johnston:** It would be as soon as possible. Obviously, as has been mentioned, mining is starting to have some effect back in the territory. This legislation will allow for that certainty.

**Le sénateur Neufeld :** Il a fallu 21 mois au gouvernement actuel pour élaborer le projet de loi, que vous applaudissez, et qui permet de supprimer ces quatre éléments. Est-ce exact?

**M. Phillips :** J'ai aidé le Conseil de Teslin Tlingit dans la négociation du protocole d'entente sur l'abrogation.

Selon l'échéancier, le gouvernement fédéral devait présenter le projet de loi avant le 23 juin 2016, une date limite qui a été respectée. Le texte législatif a été introduit en temps opportun. Par la suite, tout retard était attribuable au fonctionnement de la Chambre des communes.

**Le sénateur Neufeld :** Je voulais simplement que cette précision figure au compte rendu. La ministre a dit vouloir rester à l'écart des tribunaux pour accélérer les choses. Je me demandais juste pourquoi il avait fallu aussi longtemps.

**La sénatrice Seidman :** Je m'appelle Judith Seidman et je viens de Montréal, au Québec.

Ma question s'adresse au grand chef Johnston. J'aimerais si possible en savoir un peu plus sur votre expérience jusqu'à maintenant, en ce qui a trait à tout le processus du protocole d'entente.

Mon collègue vous a posé des questions sur l'échéancier à ce jour; pour ma part, je m'intéresse à l'échéance qui viendra après la signature de l'entente.

À votre connaissance, quel échéancier est prévu pour le règlement? Certains règlements doivent être rédigés pour combler l'écart une fois que les articles seront abrogés.

**M. Johnston :** Nous allons par la suite créer un comité distinct. Comme je l'ai indiqué dans mon exposé, la première réunion aura lieu le 12 janvier pour amorcer le dialogue et répondre à certaines des préoccupations des participants à la LEESY.

Pour ce qui est du moment où le processus législatif s'enclenchera, je ne suis pas tout à fait certain de la date à laquelle la cour territoriale ou une autre instance en sera saisie. Je sais toutefois que nous allons nous réunir pour la première fois le 12 janvier afin de lancer le processus.

**La sénatrice Seidman :** Avez-vous une idée, une préférence, une attente ou un souhait en ce qui concerne le temps qu'il faudra pour mettre au point un texte de remplacement pour les dispositions qui seront supprimées?

**M. Johnston :** Ce sera fait dès que possible. De toute évidence, comme cela a été mentionné, l'exploitation minière commence à avoir certains effets sur notre territoire. Ces mesures législatives créeront la certitude nécessaire.

We are one of the most secure jurisdictions in Canada, let alone in the world, because of our agreements which outline the provisions that allow us not only to have jurisdiction within our lands but to have that economic opportunity.

Yukon government is well aware of those dynamics. Now it is up to us to create the opportunity for the proponents, the mining companies or the exploration companies, to have certainty that they're dealing with a safe place to invest.

It is in our best interest to have this as soon as possible.

**Senator Seidman:** As soon as possible, so you don't have any way to estimate how long that will take.

**Mr. Johnston:** That question is beyond me, but I know for a fact that on January 12 we'll start that dialogue with a special committee that will be comprised of the affected parties.

Rather than going back to court, we want to have the necessary dialogue to work through some of these contentious issues that people say they are affected by.

It allows us, early in the new year, to start working on these situations. As soon as we come to some agreement, we will definitely expect the legislation to follow shortly to ensure that certainty.

**Senator Patterson:** I am Dennis Patterson, a senator from Nunavut. I happen to be the critic of this bill for the official opposition in the Senate.

I get your point very clearly that it's essential this bill be passed without amendment. You made your case very clearly. We get the message, and I think that will happen here in the next three days.

Like Senator Seidman, I'd like to know where we go from here. I was pleased to hear you say that Yukon First Nations have an economic interest in the royalties and the opportunities to develop your lands that come from mining development. You were also concerned about investment being diverted away because of current uncertainty.

Mining companies and the chamber signed an agreement to support this legislation, but there was a clear understanding on their part that replacement regulations and policies would have to be developed in cooperation with First Nations, Yukon and federal government to fill the gaps created by repeal of these four provisions.

Nos ententes font que nous sommes parmi les administrations les plus sécuritaires au Canada — si ce n'est pas dans le monde —, car elles mettent en évidence les dispositions qui nous permettent non seulement d'exercer notre autorité sur nos terres, mais aussi de profiter de cette occasion favorable sur le plan économique.

Le gouvernement du Yukon est très conscient de cette dynamique. Maintenant, il ne tient qu'à nous de créer le climat approprié pour donner la certitude aux entrepreneurs — les sociétés minières ou d'exploration — qu'ils sont dans un endroit où il est sécuritaire d'investir.

Ce serait vraiment dans notre intérêt de prendre soin de cela le plus tôt possible.

**La sénatrice Seidman :** Le plus tôt possible, je vois. Donc, vous n'avez aucune façon de déterminer combien de temps cela vous prendra.

**M. Johnston :** C'est quelque chose que je ne contrôle pas. En revanche, je peux vous dire avec certitude que, le 12 janvier prochain, nous allons entreprendre des échanges avec un comité spécial regroupant des représentants des parties touchées.

Plutôt que de retourner devant les tribunaux, nous voulons tenir les pourparlers nécessaires afin de régler certains des contentieux dont les gens se plaignent.

Ces rencontres nous permettront de travailler sur ces situations au début de la nouvelle année. Dès que nous serons parvenus à un certain accord, la rédaction des mesures législatives nécessaires pour garantir cette certitude ne devrait pas tarder.

**Le sénateur Patterson :** Je suis Dennis Patterson. Je suis un sénateur du Nunavut et le porte-parole de l'opposition au Sénat pour ce projet de loi.

Je comprends tout à fait que vous disiez qu'il est essentiel que ce projet de loi soit adopté sans amendement. Vous avez très bien plaidé votre cause. Nous avons compris votre message, et je crois que l'adoption devrait se faire au cours des trois prochains jours.

À l'instar de la sénatrice Seidman, j'aimerais savoir à quoi il faut s'attendre pour la suite des choses. J'ai été ravi d'apprendre que les Premières Nations du Yukon ont un intérêt économique à profiter de l'exploitation minière sur leur territoire sous forme de redevances et d'occasion favorables. Nous étions nous aussi inquiets du risque de voir les investissements découragés par l'incertitude actuelle.

Les sociétés minières et la chambre des mines ont signé une entente pour appuyer ces mesures législatives, mais elles étaient tout à fait conscientes que les règlements et politiques nécessaires pour combler les vides laissés par l'abrogation de ces quatre dispositions allaient être élaborés en collaboration avec



I am not saying they all should go back in, but the one area I want to mention that is of concern to mining companies and the industry is this business of the need to reassess a project when it changes.

Alexco gave evidence before the committee and the House of Commons. I am sure you are familiar with their silver project. Every time they found a new deposit under the old legislation back in 2011 and 2013, they had to undergo an assessment of their operations and their mill, even though it had already been assessed and even though it was performing quite well, they say, as far as mitigating environmental liability.

I guess I am concerned about that. Would you agree that you should work together wanting to attract investment? There are projects ahead in Yukon. I believe a couple of gold projects are expected to begin operations in 2019, from which hopefully you have a potential to benefit.

Would you agree that it should be a priority to work together and get replacement regulations or replacement language in place to deal with the question of reassessment?

I am talking about the reassessment of projects that change, not the timelines. That one seems to be a priority for the industry.

Is that one you are open to working with, working out and working through collaboratively on a priority basis so as to contribute to the climate of certainty that we all agree is desirable?

**Mr. Joe:** To answer that question, the YESAA regime is a one-window approach that applies to federal Crown lands, territorial lands, First Nation lands and fee simple lands.

You have asked a question about reassessments of a particular project. We are sensitive to the reality that projects can be reassessed. If there is new development on the project, and I think a new find was how you phrased it, it may be appropriate to reassess at that point in time.

I don't think we want to assert that there is no need for additional reassessment simply because of the one-window approach that it's applicable to all lands in Yukon.

We certainly do not wish to impose any inferred or implied uncertainty with respect to that structure. As long as the rules are well known and as long as all of the actors and all of the

les Premières Nations, le gouvernement du Yukon et le gouvernement fédéral.

Je ne suis pas en train de dire qu'ils devraient tous intervenir, mais l'élément que je tiens à souligner et qui est une source de préoccupation pour les sociétés minières et l'industrie, c'est cette nécessité de réévaluer un projet lorsqu'il est modifié.

La société Alexco est venue témoigner devant ce comité et devant un comité de la Chambre des communes. Je suis certain que vous avez entendu parler de son projet de mine d'argent. Selon les dispositions de l'ancienne loi, la société a dû procéder à une réévaluation de ses activités et de son moulin les deux fois qu'elle est tombée sur un nouveau gisement, soit en 2011 et en 2013, et ce, malgré le fait que tout cela avait déjà été évalué et que la société réussissait assez bien, dit-on, à contenir son passif environnemental.

J'avoue que c'est quelque chose qui me préoccupe. Ne convenez-vous pas que pour attirer les investissements, il faut collaborer? Il y aura d'autres projets au Yukon. Je crois qu'il y a deux projets de mine d'or qui devraient démarrer en 2019 et dont vous serez en mesure de tirer profit, espérons-le.

Êtes-vous d'accord pour dire qu'il serait prioritaire de travailler en collaboration et de mettre au point et faire adopter les règlements ou le texte de remplacement pour prendre soin de cette question de réévaluation?

Je veux parler de la réévaluation des projets qui se transforment, pas des échéanciers. C'est une question qui semble être une priorité pour l'industrie.

Est-ce une question que vous êtes disposés à traiter et à régler en collaboration et de façon prioritaire afin de contribuer au climat de certitude souhaité?

**M. Joe :** Pour répondre à cette question, il faut savoir que le régime associé à la Loi sur l'amélioration de la réglementation au Yukon et au Nunavut est une approche à guichet unique qui s'applique aux terres de la Couronne fédérale, aux terres territoriales et aux terres en fief simple.

Vous avez posé une question sur les réévaluations qui ont dû être faites pour un projet particulier. Nous sommes conscients qu'il arrive que des projets doivent être réévalués. Si le projet prend une nouvelle orientation — et je crois que la découverte d'un nouveau gisement est l'exemple que vous avez donné —, il pourrait être approprié de procéder à une nouvelle évaluation.

Nous n'avons pas l'intention d'affirmer qu'une réévaluation ne serait pas justifiée en raison de l'approche à guichet unique qui s'applique à toutes les terres au Yukon.

Bien entendu, en respectant cette structure, nous ne souhaitons pas suggérer ou laisser entendre qu'il y a de l'incertitude. Pourvu que les règles soient bien connues et que tous les intervenants et

proponents know what the rules are, we would maintain that's a fair system and process.

**Mr. Phillips:** I agree with Mr. Joe on the one-window approach.

I refer you back to the reset MOU which was recently signed. A working group has been formed under that agreement, designed to deal with exactly those types of issues.

We are very aware, and I represent Teslin Tlingit Council in that agreement.

**Mr. Johnston:** Basically, it was the parliamentary process that slowed down the interpretation or the passage of the bill.

[Translation]

**Senator Dupuis:** What is your perspective on what the federal government calls "legal certainty" because, as I understand it, you are going to withdraw your court proceedings once the agreement has clarified what the new rules will be?

If I understand the situation correctly, three First Nations have gone to court, and the Council of Yukon First Nations is party to the agreement or the renewal of the MOU. What is your perspective on the First Nations that are not parties to the litigation in court or the renewal of the MOU?

[English]

**Mr. Johnston:** We are a collective up here in the territory, and we're all of the same thinking that we want this passed.

We do not speak for the three unsigned First Nations, the Kaska nations and the White River, that are not parties to the agreements anyway. We are speaking on their behalf of the remaining 12 as well.

[Translation]

**Senator Dupuis:** Does this mean that you are convinced that these First Nations will not prevent you from reaching an agreement with the government? I imagine that you, too, have a perspective of legal certainty?

[English]

**Mr. Johnston:** Yes.

**The Chair:** I want some clarification. Many times during your statement you mentioned complex projects. I think this was in relation with the timelines.

tous les promoteurs les connaissent, nous continuerons de soutenir que ce système et ce processus ont leur raison d'être.

**M. Phillips :** Je suis d'accord avec M. Joe en ce qui concerne l'approche à guichet unique.

Je vous renvoie au protocole d'entente sur la nouvelle version de la loi qui a été signé récemment. Un groupe de travail a été formé aux termes de cette entente pour s'occuper précisément des problèmes de ce type.

Nous sommes tout à fait au courant de cet aspect des choses, et je représente le Conseil de Teslin Tlingit dans cette entente.

**M. Johnston :** En fait, c'est le processus parlementaire qui a ralenti l'interprétation ou l'adoption de ce projet de loi.

[Français]

**La sénatrice Dupuis :** Quelle est votre perspective sur ce que le gouvernement fédéral appelle la « certitude juridique » puisque, si je comprends bien, vous allez retirer vos procédures judiciaires au moment où l'accord aura permis de préciser quelles seront les nouvelles règles?

Si je comprends bien la situation, trois Premières Nations ont fait appel aux tribunaux, et le Conseil des Premières Nations du Yukon est partie à l'entente ou au renouvellement du protocole d'entente. Quelle est votre perspective à l'égard des Premières Nations qui ne sont pas parties au litige devant les tribunaux ni au renouvellement du protocole d'entente?

[Traduction]

**M. Johnston :** Nous sommes un collectif, ici, dans le territoire, et cela ne nous empêche pas de souhaiter que cela soit adopté.

Nous ne parlons pas au nom des trois Premières Nations non signataires, de la nation Laska et de la Première Nation de White, qui ne font pas partie de ces ententes de toute manière. Nous parlons en outre au nom des 12 communautés restantes.

[Français]

**La sénatrice Dupuis :** Est-ce à dire que vous êtes persuadé que ces Premières Nations ne vous empêcheront pas d'en arriver à une entente avec le gouvernement? J'imagine que vous aussi, vous avez une perspective de certitude juridique?

[Traduction]

**M. Johnston :** Oui, c'est le cas.

**Le président :** Je veux des précisions. Durant votre exposé, vous avez parlé à maintes reprises de projets complexes. Je crois que cela concernait les échéanciers.

Could you explain, for you, what are complex projects?

**Mr. Joe:** A complex project could include a big mine, for example, or a hydro project which would require more time to assess the broad impacts from a socio-economic perspective. Those are the large projects that are contemplated within YESAA.

**Senator MacDonald:** Hello gentlemen. I am Michael MacDonald from Nova Scotia.

Presently the litigation is in abeyance. Can we assume that once this legislation is passed you will be dropping that legal action, and how long will it take to drop it?

**Mr. Joe:** The short answer is: Yes, it will be dropped by way of instruction in a phone call. It could be very quick once the bill is passed and proclaimed into effect.

**The Chair:** If there are no further questions, I want to introduce myself. I am the new chair of this Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Rosa Galvez, and I represent Quebec.

I thank you very much for your time and availability and for the interesting discussion that we just ended.

(The committee adjourned.)

Pouvez-vous nous dire ce que vous entendez par « projets complexes »?

**M. Joe :** Un projet complexe pourrait être un projet axé sur une grosse mine, par exemple, ou un projet hydroélectrique. L'évaluation d'un point de vue socioéconomique des répercussions à grande échelle de tels projets demande plus de temps que pour d'autres. Ce sont ces grands projets que vise la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon.

**Le sénateur MacDonald :** Bonjour messieurs. Je suis Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

Le litige est actuellement en suspens. Pouvons-nous présumer que vous allez laisser tomber cette poursuite une fois que le projet de loi aura été adopté? Dans l'affirmative combien de temps cela prendra-t-il?

**M. Joe :** La réponse courte est la suivante : oui, nous allons laisser tomber la poursuite, et nous allons le faire par téléphone. Après l'adoption et l'entrée en vigueur du projet de loi, les choses pourraient aller très vite.

**Le président :** S'il n'y a pas d'autres questions, permettez que je me présente. Je suis la nouvelle présidente du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Rosa Galvez et je représente le Québec.

Je vous remercie du temps que vous nous avez accordé et de votre disponibilité. La discussion qui prend fin maintenant était des plus intéressantes.

(La séance est levée.)

---

**EVIDENCE**

OTTAWA, Thursday, December 14, 2017

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-17, An Act to amend the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act and to make a consequential amendment to another Act, met this day at 8 a.m. to give consideration to the bill.

**Senator Rosa Galvez** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Good morning and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Rosa Galvez, and I'm a senator representing Quebec. I'm going to allow my colleagues to introduce themselves, but before that, I want to introduce, to my left, the clerk of the committee, Maxime Fortin, and at my right, the analysts of the committee, Sam Banks and Marc LeBlanc.

**Senator Seidman:** Judith Seidman from Montreal, Quebec.

**Senator Neufeld:** Richard Neufeld from British Columbia.

**Senator Cormier:** René Cormier from New Brunswick.

**Senator Cordy:** Jane Cordy, Nova Scotia.

[*Translation*]

**Senator Massicotte:** Paul Massicotte from Quebec.

**The Chair:** On December 6, Bill C-17, An Act to amend the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act and to make a consequential amendment to another Act, was referred to the committee by the Senate. This is the committee's second meeting on the bill. We will be hearing from Government of Yukon officials and industry representatives before proceeding with clause-by-clause consideration.

[*English*]

Today we welcome by video conference, from the Government of Yukon, the Honourable Ranj Pillai, MLA, Minister of Energy, Mines and Resources and Minister of Economic Development; and Lindsay DeHart, Director of Major Projects Yukon. We know it's very early for you, so we really appreciate you being with us.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le jeudi 14 décembre 2017

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 heures, pour poursuivre l'étude du projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon et modifiant une autre loi en conséquence.

**La sénatrice Rosa Galvez** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Bonjour et bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Rosa Galvez, et je suis une sénatrice représentant le Québec. Je vais laisser mes collègues se présenter, mais avant, je veux présenter, à ma gauche, le greffier du comité, Maxime Fortin, et à ma droite, les analystes du comité, Sam Banks et Marc LeBlanc.

**La sénatrice Seidman :** Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

**Le sénateur Neufeld :** Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur Cormier :** René Cormier, du Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Cordy :** Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

**Le sénateur Massicotte :** Paul Massicotte, du Québec.

**La présidente :** Le 6 décembre dernier, le Sénat nous a transmis le projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon et modifiant une autre loi en conséquence. Nous sommes à la deuxième réunion prévue pour étudier ce projet de loi. Nous allons entendre des témoins du gouvernement du Yukon puis de l'industrie avant de procéder à l'étude article par article.

[*Traduction*]

Aujourd'hui, nous accueillons, par vidéoconférence, du gouvernement du Yukon, l'honorable Ranj Pillai, député, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ministre du Développement économique, ainsi que Lindsay DeHart, directrice, Direction de l'évaluation des activités de développement. Nous savons que c'est très tôt le matin pour vous, alors nous vous sommes très reconnaissants d'être là avec nous.

Thank you very much for joining us. Minister, I invite you to proceed with your opening statements, after which we will go to a question-and-answer period. Thank you.

**Hon. Ranj Pillai, MLA, Minister of Energy, Mines and Resources and Minister of Economic Development, Government of Yukon:** Thank you, Madam Chair, and thank you all for giving us an opportunity this morning to share our thoughts on this very important issue. I will proceed with opening statements so that we have as much time to go to questions and answers.

We can all agree that implementing the Yukon First Nations final agreements with respect and honour is imperative for the success of relationships and reconciliation in Canada. The Yukon government is by far the most active decision body and regulator in the YESAA process, and our experience with this legislation is deep. I thank you for this opportunity to share our experience with this committee today.

While Bill S-6 did enact many of the recommendations for the YESAA five-year review, the four legislative changes in Bill S-6 that Bill C-17 seeks to repeal were carried out without consulting Yukon First Nations in any meaningful way and led to a court challenge in Yukon. Our government, in opposition at the time, questioned the Yukon government of the day often on this very important point.

It is our priority to remove the clauses that have caused friction with First Nations and begin moving forward in our YESAA relationships, and enhance certainty and confidence in the development assessment process in Yukon.

A key pillar for our government is to ensure that the spirit and intent of the Yukon First Nations final and self-government agreements are met. One of the actions we took as government was to engage First Nations in Yukon, one on one and through the Yukon Forum, to advance areas of mutual interest. Resetting the relationships that will govern Yukon's future is a priority. Bill C-17, which is before us today, is an important and necessary component of this process.

The Government of Yukon has been working with Canada and Yukon First Nations to ensure that the contentious amendments made to this act under Bill S-6 are removed. This started with the YESAA repeal MOU and has culminated in the bill before you now. The Government of Yukon supports passing this bill and enacting it without change as soon as practical.

Merci beaucoup d'être là. Monsieur le ministre, je vous prie de nous présenter votre déclaration liminaire, après quoi nous passerons aux questions et réponses. Merci.

**L'honorable Ranj Pillai, député, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ministre du Développement économique, gouvernement du Yukon :** Merci, madame la présidente, et merci à vous tous de nous donner l'occasion, ce matin, de vous faire part de nos idées sur cette question très importante. Je vais y aller de ma déclaration liminaire, pour que nous ayons le plus de temps possible pour les questions et réponses.

Nous pouvons tous convenir qu'il est impératif pour le succès des relations et de la réconciliation au Canada de mettre en œuvre les ententes définitives avec les Premières Nations du Yukon dans le respect et l'honneur. Le gouvernement du Yukon est de loin l'organisme décisionnaire et l'organisme de réglementation le plus actif, selon le processus de la LEESY, et nous possédons de cette loi une vaste expérience. Je vous remercie de nous donner l'occasion d'en faire profiter le comité.

Bien que le projet de loi S-6 ait permis d'édicter bon nombre des recommandations concernant l'examen de la LEESY cinq ans après sa promulgation, les quatre changements législatifs apportés par le projet de loi S-6 que le projet de loi C-17 vise à abroger ont été adoptés sans une consultation marquante des Premières Nations du Yukon, ce qui a mené à une contestation judiciaire au Yukon. Notre gouvernement, qui formait alors l'opposition, avait questionné le gouvernement du Yukon de l'époque sur ce point très important.

Il est prioritaire pour nous d'éliminer les dispositions qui ont causé des frictions avec les Premières Nations et de nous mettre à progresser dans nos relations dans le cadre de la LEESY, ainsi que de relever la certitude et la confiance qu'inspire le processus d'évaluation des activités de développement au Yukon.

Pour notre gouvernement, l'un des piliers essentiels est de garantir le respect de l'esprit et de l'intention des ententes finales avec les Premières Nations du Yukon et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Entre autres mesures prises par le gouvernement, nous avons entamé un dialogue avec les Premières Nations du Yukon, individuellement et par l'intermédiaire du Forum du Yukon, afin de faire progresser les éléments présentant des intérêts mutuels. Il est prioritaire de réinitialiser les relations qui vont guider l'avenir du Yukon. Le projet de loi C-17 que nous avons devant nous est un élément important et nécessaire de ce processus.

Le gouvernement du Yukon travaille depuis un bon moment avec le Canada et avec les Premières Nations du Yukon à assurer le retrait des modifications litigieuses apportées à la loi par le projet de loi S-6. Cela a commencé par le protocole d'entente sur l'abrogation de la LEESY et culmine avec le projet de loi dont vous êtes maintenant saisis. Le gouvernement du Yukon appuie

Additionally, all self-governing Yukon First Nations, the Council of Yukon First Nations, the Government of Yukon and the Government of Canada are implementing a memorandum of understanding, the YESAA reset MOU. This establishes a new and positive working relationship with respect to the future implementation and operation of YESAA.

All of the signatories to this agreement look forward to highlighting the MOU at our next intergovernmental meeting, which will actually be taking place tomorrow here in Yukon. As you heard on Tuesday during your process, the first meetings of that group are to take place in mid-January. The Yukon government is actively playing its role in getting those conversations going, and we acknowledge the hard work being done by Canada and Yukon First Nations on this initiative.

The Government of Canada and the Government of Yukon must act honourably in implementing lands claim agreements. This includes the legislative establishment processes that flow from that, both now and into the future. I'm pleased to work together with the Government of Canada and Yukon First Nations to ensure we have strong environmental and socio-assessment legislation in Yukon, and to design a strong plan for the implementation of the legislation.

I would also like to address concerns that industry groups active in Yukon have made in the course of this legislation proceeding through Parliament. The commitments of these MOUs and this bill are re-establishing confidence in the governance of the YESAA process. Following the passage of Bill C-17, the substantive task of making YESAA work for all Yukoners, as it is written, can be addressed. This is not to be without the valuable input from stakeholders outside of government, including industry groups. These discussions and the development and implementation of new policies or processes cannot be complete, though, without the input and cooperation of the YESAB, the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Board, which will play a role in these renewed relationships.

It is beyond the scope of Bill C-17, but I want to address further now how this process works in Yukon and what we are doing to promote confidence in Yukon as a great place to work and invest.

This government wants to make Yukon an even more attractive location for responsible mining. We know that access and working with Yukon ground is challenging, with seasonal windows. We are actively developing, alongside our First Nation

l'adoption et la promulgation de ce projet de loi tel quel, et ce, dès que possible.

De plus, toutes les Premières Nations du Yukon qui sont autonomes, le Conseil des Premières Nations du Yukon, le gouvernement du Yukon et le gouvernement du Canada mettent en œuvre un protocole d'entente sur la réinitialisation de la LEESY. Il s'établit ainsi une nouvelle relation de travail positive concernant la mise en œuvre et le fonctionnement futurs de la LEESY.

Tous les signataires de cette entente sont impatients de mettre le protocole d'entente en relief lors de notre prochaine réunion intergouvernementale, qui aura lieu demain, en fait, ici au Yukon. Comme vous l'avez entendu à votre séance de mardi, les premières réunions de ce groupe doivent avoir lieu à la mi-janvier. Le gouvernement du Yukon joue activement son rôle en lançant ces conversations, et nous reconnaissons le travail acharné que le Canada et les Premières Nations du Yukon accomplissent à cet égard.

Le gouvernement du Canada et le gouvernement du Yukon doivent agir honorablement dans la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales. Cela inclut les processus d'établissement par loi découlant de cela, maintenant et à l'avenir. Je suis ravi de travailler avec le gouvernement du Canada et les Premières Nations du Yukon à veiller à l'adoption de dispositions législatives robustes sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon, et à concevoir un plan solide pour leur mise en œuvre.

J'aimerais aussi parler des préoccupations exprimées par les groupes de l'industrie qui sont actifs au Yukon alors que le projet de loi progressait au Parlement. Les engagements que ces protocoles d'entente et ce projet de loi comportent sont en train de rebâtir la confiance dans la gouvernance du processus de la LEESY. Une fois que le projet de loi C-17 sera adopté, il sera possible de s'attaquer à la tâche d'envergure de faire en sorte que la LEESY fonctionne pour tous les Yukonnais dans son libellé actuel. Cela ne se fera pas sans l'apport précieux des intervenants de l'extérieur du gouvernement, dont les groupes de l'industrie. Cependant, ces discussions et l'élaboration et la mise en œuvre de nouvelles politiques ne seront complètes qu'avec l'apport et la collaboration de l'OESY, l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon, qui jouera un rôle dans ces relations nouvelles.

Cela dépasse la portée du projet de loi C-17, mais je veux vous parler de la façon dont ce processus fonctionne au Yukon et de ce que nous faisons pour convaincre les gens d'opter pour le Yukon comme étant un endroit formidable où travailler et investir.

Le gouvernement actuel veut faire du Yukon un endroit encore plus attrayant pour l'exploitation minière responsable. Nous savons que le sol du Yukon n'est pas d'accès facile ni facile à travailler en raison des fenêtres saisonnières. Nous travaillons

partners, a new generation of access to mineral-rich areas, with a goal of facilitating more investment and opportunity for Yukoners and businesses, providing an ability for Yukon's mineral industry to advance and thrive, with broad support and regulatory clarity critical to our economic well-being.

Our hope is that these changes in Bill C-17, together with the agreement on future implementation of YESAA, will resolve any outstanding legal matters that were before the courts and will provide a positive path forward.

On behalf of the Yukon government, I would like to thank the Government of Canada for bringing forward these changes. Thank you.

**The Chair:** Thank you very much.

Please, senators, keep your question preambles short, and please, minister, keep your answers direct to the question.

**Senator Massicotte:** Thank you very much. I have two questions. You made some comments about the previous revisions of the act, or amendments to the act, and you're saying that was done with the approval of only some key parties — I assume First Nations — the result of a court challenge and so on. I was probably a member of this committee when we approved that, but I forget somewhat.

People don't purposely make mistakes. I'm sure, even if it was the previous government, the intentions were valid and, in their opinion, the right thing to do. Refresh my memory. You disagree with that now; you want to make amendments to that.

Why were those amendments made previously? What was the result of that court challenge? What was wrong with that thought process? Obviously what they thought was good you're saying wasn't so good. Give me a bit of background on that, if you could.

**Mr. Pillai:** Absolutely, senator. I know we're having a few technical glitches. I believe I've had an opportunity to hear your full question, but if I miss something, please correct me and I'll add in.

The overall perspective in Yukon, as you've heard from the councils and Yukon First Nations and certainly from our government, is that there was definitely dialogue that came from the industry, and at that point there was definitely a process that was under way and there was interest in looking at some modernization or improvement of legislation. Certainly

activement à concevoir, avec nos partenaires des Premières Nations, une nouvelle génération d'accès aux secteurs riches en minéraux afin de faciliter de plus nombreux projets d'investissement et de donner plus d'occasions aux Yukonnais et aux entreprises, et de permettre à l'industrie minière du Yukon de progresser et de prospérer, grâce à un vaste soutien et à la clarté réglementaire essentielle à notre bien-être économique.

Nous espérons que les changements apportés par le projet de loi C-17, conjugués à l'entente sur la mise en œuvre future de la LEESY, serviront à résoudre toutes les questions juridiques en suspens dont les cours sont saisies et qu'ils traceront un parcours positif vers l'avenir.

Au nom du gouvernement du Yukon, je remercie le gouvernement du Canada d'avoir proposé ces changements. Merci.

**La présidente :** Merci beaucoup.

Je vous prie, sénateurs, de restreindre vos préambules, et monsieur le ministre, de fournir des réponses directes aux questions.

**Le sénateur Massicotte :** Merci beaucoup. J'ai deux questions. Vous avez parlé des modifications apportées précédemment à la loi, et vous dites que cela a été fait avec l'approbation de certaines parties essentielles seulement — des Premières Nations, je présume —, que cela a été contesté en cour, et cetera. J'étais probablement membre de ce comité au moment où cela a été approuvé, mais je ne m'en souviens pas.

Les gens ne le font pas des erreurs par exprès. Je suis sûr, même si c'était le gouvernement précédent, que les intentions étaient valables et qu'à leurs yeux, c'était la bonne chose à faire. J'aimerais que vous me rafraîchissiez la mémoire. Vous n'êtes pas d'accord maintenant avec ce qui a été fait; vous voulez apporter des modifications à cela.

Pourquoi ces modifications ont-elles été apportées précédemment? Quel a été le résultat de cette contestation judiciaire? Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné dans ce raisonnement? De toute évidence, vous dites que ce qu'ils pensaient valable ne l'est pas. Donnez-moi un peu de contexte, je vous prie.

**M. Pillai :** Absolument, sénateur. Je sais que nous avons quelques petites difficultés techniques. Je crois avoir pu entendre votre question au complet, mais si j'ai manqué quelque chose, veuillez me le signaler pour que je rectifie le tir.

La perspective générale au Yukon, comme vous l'avez entendu des conseils et des Premières Nations du Yukon, et certainement de notre gouvernement, c'est qu'il y a assurément eu un dialogue avec l'industrie, et qu'il y avait alors un processus en cours et un désir d'envisager une certaine

throughout the process there was an ongoing active dialogue that took place between the stakeholders.

The general understanding that I have and that my colleagues have —in opposition at the time and now in government and with our dialogue with Yukon First Nations — is that in the latter hours of that process, some language was brought to the table that had not gone through the rigour and the conversations that the majority of the work had gone through. So inevitably, I've heard the term “table drop” for some of the amendments that were identified. I guess the road to hell is paved with good intentions.

Certainly the conflict that this approach caused in Yukon can still be felt today. I'm sure that in the other testimony you've heard this week that probably resounded from some of the stakeholders. I believe there were some elements of work that the governments involved. Of course, it was a federal piece of legislation and the understanding was that the architects of that work also represented government officials here, and maybe from your chamber. Through that process the legislation was crafted, but regarding some elements of that, the Yukon First Nations feel they didn't have an opportunity to dialogue and therefore they breach the process.

That, of course, led to the legal challenge. I don't have the legal background to go through where that process is now, but I guess the term is it's in abeyance, and at this point in time the groups that have undertaken that legal challenge are waiting to see what the response will be from the process that we see under way now and that we're all involved in.

**Senator Massicotte:** My second question may be further to that. I suspect maybe that's the reason a certain process was taken some years ago.

I gather we're going to hear witnesses this morning from the mining industry, a gentleman from Alexco, Mike McDougall, and so on. They're basically saying, “We appreciate this process, and we want everyone to buy in, but process is process.” They're worried about the result of all this, that it might cause some undue complications with permits, undue delay when you amend slightly, and you want to expand your territories a bit.

Are their concerns valid? If their concerns are valid, while the process is great, economically there may be a major negative to your economy. What's your response to those comments and concerns?

**Mr. Pillai:** I feel for industry because while I respect the fact that they're just trying to move their projects along, they're trying to ensure that they're good corporate citizens; the mining sector is a fantastic group of individuals that lead those service sector companies, and what they contribute to the Yukon does

modernisation ou amélioration de la loi. Tout au long du processus, il y a eu un dialogue actif entre les intervenants.

Ce que nous comprenons généralement, mes collègues et moi — quand nous étions dans l'opposition à l'époque, et maintenant que nous formons le gouvernement, et d'après nos échanges avec les Premières Nations du Yukon —, c'est que, au dernier moment du processus, on a proposé quelque chose qui n'avait pas été soumis à un examen rigoureux et à une discussion approfondie comme la majorité de ce qui avait été fait avant. Donc, inévitablement, j'ai entendu l'expression « déposé pendant la réunion » pour certaines des modifications qui ont été relevées. Je pense bien que l'enfer est pavé de bonnes intentions.

Le conflit que cette approche a causé au Yukon se fait encore sentir aujourd'hui. Je suis sûr que cela s'est reflété dans les témoignages de certains intervenants que vous avez entendus cette semaine. Je crois qu'il y a eu certains éléments du travail des gouvernements. Bien sûr, c'était un projet de loi fédéral, et il était entendu que les architectes de cela représentaient aussi les gens du gouvernement et, peut-être, notre chambre. C'est le processus qui a servi à rédiger le projet de loi, mais en ce qui concerne certains éléments de cela, les Premières Nations du Yukon estiment qu'elles n'ont pas eu la chance de participer au dialogue, ce qui constitue donc une atteinte à la procédure.

Bien sûr, cela a mené à un recours juridique. Je n'ai pas les connaissances juridiques nécessaires pour expliquer ce processus, mais on en dit que l'affaire est suspendue, et en ce moment, les groupes qui ont lancé le recours attendent de voir ce qui découlera du processus en cours et auquel nous participons tous.

**Le sénateur Massicotte :** Ma deuxième question découle de cela. Je soupçonne que c'est peut-être la raison d'un certain processus qui a été suivi il y a quelques années.

Je crois comprendre que nous allons entendre des témoins de l'industrie minière, ce matin, dont Mike McDougall, d'Alexco, et ainsi de suite. Ils disent en gros : « Nous apprécions ce processus et nous voulons que tout le monde embarque, mais un processus est un processus. » Ils s'inquiètent du résultat de tout cela et craignent qu'il en découle des complications indues avec les permis, des retards indues à cause de légères modifications, alors que vous voulez étendre un peu votre territoire.

Est-ce qu'ils ont lieu de s'inquiéter? Si leurs préoccupations sont valables, le processus est bien, mais économiquement, il pourrait y avoir d'importants effets négatifs. Quelle est votre réponse à ces observations et ces préoccupations?

**M. Pillai :** Je sympathise avec les gens de l'industrie, car même si je comprends qu'ils cherchent simplement à faire avancer leurs projets, ils essaient de veiller à être des entreprises socialement responsables; le secteur minier est un groupe fantastique de personnes qui mènent les entreprises du secteur



not go without great respect from Yukoners and the people involved.

I feel for them because I believe there were definitely valid concerns, and they brought those to the forefront. The process that was used to address some of the concerns was flawed. That's really what we're talking about. When we look at that process and the outcome of that, it has led to uncertainty.

If the dialogue we're having today and that theme is talking about whether we believe that this process would have a negative effect on the economy, of course, this is of great concern to me as Minister of Economic Development as well as Minister of Energy, Mines and Resources. Part of my mandate is to have a thriving sector.

So when we look at this particular case, some of the outcomes are going to be challenging. When I look at the total field of challenges ahead, I think to myself, would I rather have uncertainty with my relationships with government, industry and First Nations? I believe that's the most important thing to look at to ensure we have a vibrant sector.

Will this piece of legislation maybe cause some challenges? Potentially, but hopefully this morning we'll talk about our path forward. As I spend time, whether in Vancouver or Toronto, across North America, talking to investors in major companies that have invested in Yukon, the real concern is what is the relationship with your self-governing First Nations and your First Nations governance?

Over the last year, it has been a real focus of our government. Within two months of taking office, we signed another working MOU with all self-governing First Nations, and that signalled a reset of our relationship. What we saw was a 30 per cent increase in investment from what was projected in January to where we are now in the mineral sector.

I think that is the key to a long, sustainable process. We can talk a bit more this morning about some of the process going forward, and I absolutely respect the comments you'll hear today. But once again, the industry has been caught in a process here where they just want to move their projects forward, but the architects of this didn't take into consideration the potential collateral damage of the process that was used, which is sad.

**The Chair:** Thank you very much, minister.

tertiaire, et leur contribution au Yukon inspire énormément le respect des Yukonnais et des gens qui sont impliqués.

Je sympathise avec eux parce que je crois que leurs préoccupations étaient absolument valables et qu'ils les ont mises en avant. Le processus employé pour résoudre certaines des préoccupations était défectueux. C'est vraiment de cela que nous parlons. Quand nous regardons le processus et son résultat, il a mené à de l'incertitude.

Si notre discussion d'aujourd'hui porte sur la question de savoir si nous croyons que ce processus aurait un effet négatif sur l'économie, c'est sûr que c'est très important pour moi, à titre de ministre du Développement économique ainsi que de ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Mon mandat est en partie de veiller à ce que le secteur soit prospère.

Alors quand nous nous penchons sur ce cas particulier, certains résultats seront difficiles. Quand nous regardons l'ensemble des enjeux qui nous attendent, je me demande si j'aimerais mieux avoir de l'incertitude concernant mes relations avec le gouvernement, l'industrie et les Premières Nations. Je crois que la chose la plus importante à faire, c'est veiller à la prospérité du secteur.

Est-ce que le projet de loi va donner lieu à des recours? C'est possible, mais il est à espérer que ce matin, nous allons parler de la voie à suivre à l'avenir. Que je sois à Vancouver ou Toronto, ou n'importe où en Amérique du Nord à parler avec des investisseurs de grandes sociétés qui ont investi au Yukon, la vraie préoccupation, c'est de savoir quelle est notre relation avec les Premières Nations autonomes et notre gouvernance des Premières Nations.

Au cours de la dernière année, notre gouvernement s'est vraiment concentré là-dessus. Dans les deux mois suivant notre arrivée au pouvoir, nous avons signé un autre protocole d'entente avec toutes les Premières Nations autonomes, ce qui a été le signal de la réinitialisation de nos relations. Ce que nous avons constaté, c'est une augmentation de 30 p. 100 de l'investissement maintenant, par rapport à ce qui avait été projeté en janvier, dans le secteur minier.

Je crois que c'est la clé d'un long processus durable. Nous pouvons parler un peu plus ce matin du processus à venir, et je respecte tout à fait ce qui va se dire aujourd'hui devant vous. Cependant, encore une fois, l'industrie a été prise dans un processus alors qu'elle veut simplement faire avancer ses projets, mais les architectes de cela n'ont pas pris en compte les dommages collatéraux du processus qui était utilisé, ce qui est très dommage.

**La présidente :** Merci beaucoup, monsieur le ministre.

**Senator Seidman:** Thank you, minister, for being with us today. When we heard testimony on Bill S-6 in 2014, the Premier of Yukon at the time, Darrell Pasloski, testified.

He said:

. . . it is becoming increasingly clear that changes to this legislation before you today are essential in order for Yukon to remain a competitive place to do business.

So my question to you is, has something changed? Do you disagree with that statement by the former premier?

**Mr. Pillai:** We're certainly a competitive jurisdiction. I think when you look at what makes a competitive jurisdiction, many elements are taken into consideration. The regulatory process absolutely is one of them. Of course, the mineral richness, infrastructure, capacity — and paramount to that is always, in a modern conversation about resource extraction, the relationships with First Nation governments.

Speaking to that, I think we must always work on improving our regulation, our legislation and our certainty. Truly, for us this is one element of policy that affects the industry. It's the assessment piece. But also, in the department I have the honour of leading, Energy, Mines and Resources, or with Ms. DeHart, who is here with me, we also have a regulatory body in the Yukon government. The key is that we're constantly looking at how we can improve that, as well.

So it's a constant process, and I think it's key to always be improving the regulatory process, whether at the territorial level or the federal level.

I've hosted round tables over the last year, and at some of those round tables we've had some of the key leaders in the investment industry in North America when it comes to the mining sector. What we've heard when we talk about competitive advantage, as we've seen other processes under way, specifically on the West Coast, and regarding some of the challenges concerning pipelines going through the regulatory process, is that the one-window approach that YESAA has provided us certainly resonates with the investment industry. And to be open, they really don't key on the last 24 months. They just talk in general about understanding that this regime is something that's favoured when you look across the country.

Once again, when I speak with CPOs who have led processes in the United States — which also depends on the state — previous to the current regime, because we're seeing changes in the regulatory structure in that country, Yukon was favoured. Can we improve? Absolutely. But I think as we look to improve

**La sénatrice Seidman :** Merci d'être avec nous aujourd'hui, monsieur le ministre. Quand nous avons entendu les témoignages au sujet du projet de loi S-6, en 2014, le premier ministre du Yukon à l'époque, Darrell Pasloski, est venu témoigner.

Il a dit :

[...] on constate de plus en plus qu'il est essentiel d'apporter des changements à la loi devant vous aujourd'hui pour permettre au Yukon de rester concurrentiel.

Alors la question que je vous pose est celle-ci. Est-ce que quelque chose a changé? Êtes-vous en désaccord avec l'énoncé de l'ancien premier ministre?

**M. Pillai :** Notre territoire est certainement concurrentiel. Je pense que pour déterminer ce qui fait qu'un territoire est concurrentiel, il faut tenir compte de nombreux facteurs. Le processus de réglementation en est un, à n'en pas douter. Il y a aussi bien sûr les richesses naturelles, l'infrastructure, la capacité — et il y a toujours les relations avec les gouvernements des Premières Nations, qui sont de la plus haute importance dans une conversation moderne sur l'extraction des ressources.

À ce sujet, je pense que nous devons toujours travailler à améliorer nos règlements, nos lois et la certitude. Vraiment, c'est pour nous un élément de politique qui produit des effets sur l'industrie. C'est l'évaluation. Mais en plus, dans le ministère que j'ai l'honneur de diriger, le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ou avec Mme DeHart, qui est ici avec moi, nous avons aussi un organisme de réglementation au gouvernement du Yukon. La clé, c'est que nous cherchons constamment à voir comment améliorer cela aussi.

C'est donc un processus constant, et je pense qu'il est essentiel de toujours améliorer le processus de réglementation, que ce soit à l'échelon territorial ou fédéral.

J'ai été l'hôte de tables rondes, au cours de la dernière année, et à certaines de ces tables rondes, nous avons accueilli certains des principaux dirigeants de l'industrie de l'investissement en Amérique du Nord, dans le secteur minier. Ce que nous avons entendu, concernant l'avantage concurrentiel, ayant vu d'autres processus en cours, en particulier sur la côte Ouest, et concernant certains des enjeux relatifs aux oléoducs qui sont soumis au processus réglementaire, c'est que l'approche du guichet unique que la LEESY nous a donné correspond aux souhaits de l'industrie de l'investissement. Franchement, ils ne s'arrêtent pas sur les 24 derniers mois. Ils disent simplement en général qu'ils comprennent que ce régime a la faveur, à l'échelle du pays.

Encore une fois, quand je parle avec des dirigeants des achats qui ont mené des processus aux États-Unis — cela dépend aussi de l'État —, avant le régime actuel, parce que nous voyons des changements dans la structure de réglementation du pays, le Yukon était favorisé. Pouvons-nous améliorer les choses? Absolument. Mais je pense qu'en travaillant à améliorer le

the process, we have an obligation and a signed treaty, and we need to make sure that we have a process that is followed.

We can't lose sight of the fact that if you use the wrong process to get to improvements and you follow that path, you really have taken a few steps back versus a few steps forward.

**Senator Seidman:** Do I have a minute to follow up?

**The Chair:** Yes.

**Senator Seidman:** I'm inferring from what you just said that you might not disagree with what the former premier said about the previous legislation, but it's the process that you're having trouble with and that caused trouble in the Yukon.

If that's the case, then will you work on and support new language as soon as possible in order to cover those provisions that have been taken out of the legislation?

**Mr. Pillai:** One of the most important next steps, which is part of the work we've been doing, is to provide an opportunity for the stakeholders to get back to the table. Part of my role is to ensure that the concerns and interests of industry are also voiced at that table.

We've committed to the Yukon government, the Government of Canada and Yukon First Nations to moving back to the table in January to start a discussion about how to move forward and to look at all the aspects of YESAA to see where we can improve. We all feel we can review some of the elements of this and potentially improve on things, and I'm sure things that were not touched upon will come up in that process as well.

Regarding specific elements of the previous legislation, I think that when you look at certain aspects, such as timelines, I would have specific concerns with some of the information and testimony on that based on what I've seen and heard in this role right now.

Yes, I believe that moving forward we're absolutely committed to working on a path forward and to improving continuously. Of course, in our MOU conversations there are elements and triggers for an appropriate process of continuous review — so from time to time to go back to the table and improve the tools that we have to make this the most competitive jurisdiction in the country, which is essentially our goal.

**The Chair:** Thank you.

processus, nous avons une obligation et un traité signé, et nous devons nous assurer que le processus est suivi.

Nous ne pouvons perdre de vue le fait que si vous utilisez le mauvais processus pour obtenir des améliorations et que vous poursuivez dans cette voie, vous reculez un peu, plutôt que d'avancer un peu.

**La sénatrice Seidman :** Est-ce que j'ai une minute pour poursuivre?

**La présidente :** Oui.

**La sénatrice Seidman :** Je déduis de ce que vous venez tout juste de dire que vous n'êtes peut-être pas en désaccord avec ce que l'ancien premier ministre a mentionné concernant la loi précédente, mais c'est le processus qui vous pose problème et qui a causé des ennuis au Yukon.

Si c'est le cas, vous allez donc vous pencher sur un nouveau libellé et l'appuyer le plus tôt possible afin de tenir compte des dispositions qui ont été retirées de la loi, n'est-ce pas?

**M. Pillai :** L'une des plus importantes prochaines étapes, dans le cadre de notre travail, est de donner l'occasion aux intervenants de retourner à la table des négociations. Mon rôle consiste notamment à m'assurer que les préoccupations et les intérêts de l'industrie sont également entendus dans le cadre des négociations.

Nous nous sommes engagés à ce que le gouvernement du Yukon, le gouvernement du Canada et les Premières Nations du Yukon se rencontrent de nouveau en janvier pour entamer une discussion sur la façon d'aller de l'avant et d'examiner tous les aspects de la LEESY afin de déterminer ce que nous pouvons améliorer. Nous pensons tous pouvoir revoir des éléments de cette mesure et peut-être améliorer les choses, et je suis certain que des sujets qui n'ont pas été abordés vont également l'être dans le cadre de ces démarches.

À propos de certains aspects du texte législatif précédent, je pense qu'en examinant certains, comme les délais, je vais avoir des préoccupations concernant une partie de l'information et des témoignages qui portent là-dessus, d'après ce que j'ai vu et entendu dans le cadre de mes fonctions.

Oui, je crois que nous sommes tout à fait résolus à trouver une voie à suivre et à améliorer continuellement les choses. Bien entendu, dans nos discussions sur le protocole d'entente, des éléments nous incitent à parvenir à un bon processus d'examen continu. Il convient donc de retourner de temps à autre à la table des négociations et d'améliorer les outils que nous avons pour en faire le territoire le plus concurrentiel au pays, ce qui est essentiellement notre objectif.

**La présidente :** Merci.

**Senator Wetston:** Minister, thanks for the work that you do. Obviously, we hope the untapped resources of the North continue to be developed.

I'm not going to ask you to answer this question, but I wonder whether you've had an opportunity to look at the corridor report that was provided by the Banking Committee a couple of months ago. If you haven't seen it, I thought you might want to have a look at that.

**Senator Patterson:** That's out of order.

**Senator Wetston:** Frankly, I'm just providing some information, Senator Patterson.

Moving right along to a point that might be in order, speaking about the act here, I wanted to ask you a question about the relationship between removing the delegation of ministers' powers and binding policy directions, which is obviously in the legislation.

Can you explain the rationale for those particular amendments?

**Mr. Pillai:** It would be out of place for me to get into trying to define the intent without being party to some of those discussions at the time. I believe you're referring to the responsibilities being delegated at the territorial level in terms of efficiency, in this particular case.

Once again, I have to go back to the fact that you really have to make these decisions with all parties at the table and make sure that the work that you table in the end has gone through the rigour and the appropriate process to ensure you have that buy-in and support for the content that goes forward. That's part of the challenge here.

Yes, there was definitely some concern about that. But once again, I'll leave it that that was my understanding. Maybe Ms. DeHart wants to comment on that.

**Lindsay DeHart, Director of Major Projects Yukon, Executive Council Office, Government of Yukon:** Good morning. Yes, in support of what the minister has said, for the purpose of efficiencies and looking at delegation, the Yukon government's position at the time was just trying to provide an opportunity to have efficiencies with the federal government and Yukon First Nations in some of the more administrative aspects of the act.

Speaking specifically to delegation, as the minister had identified, through this recent MOU, we are restarting and setting a relationship to move forward. That does not necessarily provide policy direction to the assessment board, but it is an opportunity for the parties to come together and discuss YESAA

**Le sénateur Wetston :** Monsieur le ministre, merci du travail que vous faites. De toute évidence, nous espérons que l'exploitation des ressources du Nord se poursuivra.

Je ne vais pas vous demander de répondre, mais je me demande si vous avez eu l'occasion d'examiner le rapport sur les corridors que le comité des banques a présenté il y a quelques mois. Si vous ne l'avez pas vu, je pense que pourriez vouloir y jeter un coup d'œil.

**Le sénateur Patterson :** C'est contraire au Règlement.

**Le sénateur Wetston :** Pour être franc, je ne fais que fournir de l'information, sénateur Patterson.

Je passe maintenant à un point qui pourrait être conforme au Règlement, qui porte sur la loi. Je voulais vous poser des questions sur le lien entre l'élimination de la délégation des pouvoirs des ministres et les instructions générales obligatoires, qui se trouvent évidemment dans la loi.

Pouvez-vous expliquer le raisonnement qui sous-tend ces modifications?

**M. Pillai :** Il serait déplacé de ma part d'essayer de définir l'objectif puisque je n'ai pas participé aux discussions à l'époque. Je crois que vous faites allusion aux responsabilités déléguées à l'échelle territoriale en matière d'efficacité, dans ce cas précis.

Une fois de plus, je dois revenir sur l'importance de prendre ces décisions avec toutes les parties concernées et de vous assurer que le travail que vous présentez à la fin a été fait avec rigueur et au moyen du bon processus afin que le contenu adopté bénéficie de l'appui des parties. C'est une des difficultés.

Oui, il y avait certainement des préoccupations à cet égard, mais, une fois de plus, je vais dire pour le moment que c'est ce que j'avais compris. Mme DeHart a peut-être quelque chose à ajouter à ce sujet.

**Lindsay DeHart, directrice des projets d'envergure Yukon, Direction de l'évaluation des activités de développement, Bureau du conseil exécutif, gouvernement du Yukon :** Bonjour. Oui, afin de soutenir les propos du ministre, en ce qui a trait à l'efficacité et à l'examen de la délégation, la position du gouvernement du Yukon à l'époque consistait seulement à essayer d'améliorer avec le gouvernement fédéral et les Premières Nations du Yukon des aspects plus administratifs de la loi.

En ce qui concerne plus particulièrement la délégation des pouvoirs, comme le ministre l'a mentionné, à l'aide du récent protocole d'entente, nous rétablissons une relation pour aller de l'avant. Cela ne donne pas nécessairement d'instructions générales à l'office d'évaluation, mais c'est l'occasion pour les parties de se rencontrer et d'examiner ensemble les problèmes

issues collectively. As noted, the assessment board would be included in those conversations.

**Senator Wetston:** So you indicated that industry always wants to move projects forward. I guess that makes some sense to me, but often stakeholders and government regulations can create barriers to moving forward. I'm not sure if that's what you were implying, but I'd like to ask you.

My sense — and I've often said this before — is that government intervention basically should be at a rate that industry can endure. Can your industry endure the circumstances that you're facing with respect to this legislation?

**Mr. Pillai:** I believe so, absolutely. I think the key is that what we're enduring now is a series of conflicts that we inherited. Certainly, that's part of the work that I've had to focus on. We've had a series of legal challenges based on policy decisions over the last number of years. Part of what I need to do, and what I do when I'm speaking with industry and others, is to explain that our government has changed the approach in how we work with our First Nations partners.

To date, we are one of the most promising locations in the world for investment, and that is seen by the partners that we have now coming into our territory. For the first time in the industry's history, we have some of the most prominent mining companies in the world, and in the last 12 months many of them have appreciated our approach. When you start to see Barrick, Newmont and companies such as this start to enter and invest in Yukon, which we've seen, that shows that the approach we're taking is the right one.

We've had to endure some of the challenges that we see. We have just completed a process that was an existing legal case that went to the Supreme Court of Canada. That just concluded in the last couple of weeks, so that's another process behind us, and we can continue to move on. This piece of legislation is one of the last pieces, so we can put it behind us and continue to move forward, all of us together, and build a sustainable industry.

**Senator Patterson:** Good to see you, minister.

I'm the critic for the bill, and I want to say that I totally understand that the parties and key stakeholders are saying, "Pass the bill without amendment. It will help create certainty." I understand that. "It will make the litigation go away," which has probably put a chill on investment, but it also leaves some very big questions. Section 49.1 and subsection 56(1) are going to go away with this bill. You've got some major projects enmeshed in the regulatory process, and the policies in place governing these issues prior to Bill S-6 are now going to be in place.

liés à la LEESY. Comme on l'a fait remarquer, l'office d'évaluation participerait aux discussions.

**Le sénateur Wetston :** Vous avez mentionné que l'industrie veut toujours faire progresser les projets. Je suppose que c'est logique, mais il arrive souvent que des intervenants et la réglementation gouvernementale créent des obstacles. Je ne suis pas certain si c'est ce que vous laissez entendre, mais j'aimerais vous le demander.

À mon avis — et je l'ai souvent dit —, le gouvernement devrait essentiellement intervenir à un rythme que l'industrie peut endure. Votre industrie peut-elle endure les circonstances auxquelles vous faites face en ce qui a trait à cette loi?

**M. Pillai :** Je crois que oui, tout à fait. Je pense que ce qu'il faut comprendre, c'est que nous endurons maintenant une série de conflits qui nous ont été légués. Cela fait certainement partie des dossiers sur lesquels j'ai dû me pencher. Nous avons eu une série de contestations judiciaires liées à des décisions politiques au cours des dernières années. Une partie de ce que je dois faire, et de ce que je fais lorsque je parle aux gens de l'industrie et à d'autres personnes, c'est expliquer que notre gouvernement a changé sa façon de travailler avec ses partenaires des Premières Nations.

À l'heure actuelle, le Yukon est un des meilleurs endroits au monde pour investir, et les partenaires qui viennent maintenant dans notre territoire le constatent. Pour la première fois dans l'histoire de l'industrie, nous avons certaines des plus grandes sociétés minières au monde, et elles sont nombreuses à avoir reconnu les mérites de notre approche au cours des 12 derniers mois. Quand des sociétés comme Barrick et Newmont commencent à investir au Yukon, comme c'est le cas actuellement, cela montre que notre approche est la bonne.

Nous avons dû endure certaines des difficultés que nous voyons. Nous venons tout juste d'achever un processus lié à une cause entendue par la Cour suprême du Canada. Nous l'avons achevé au cours des dernières semaines. C'est donc une autre chose qui est réglée, et nous pouvons continuer de progresser. Cette mesure législative est une des dernières, et nous pouvons donc tous passer à autre chose et construire une industrie viable.

**Le sénateur Patterson :** Je suis heureux de vous voir, monsieur le ministre.

Je suis le porte-parole pour le projet de loi, et je tiens à mentionner que je comprends parfaitement les parties et les principaux intervenants qui disent qu'il faut adopter le projet de loi sans amendement, qu'il aidera à créer un climat de certitude. Je comprends aussi pourquoi ils disent qu'il mettra fin aux litiges, qui ont probablement refroidi les investisseurs, mais il laisse aussi de très grandes questions sans réponse. Le projet de loi fera disparaître l'article 49.1 et le paragraphe 56(1). De grands projets sont enlisés dans le processus réglementaire, et les

On the time lines, I heard the Council of Yukon First Nations at the last committee saying that 15- to 18-month timelines are not enough. They seem to talk approvingly of the 34 months it took to approve the Mactung project.

Now, with this bill, N.W.T. and Nunavut are going to have in place provisions that will clearly not require major environmental reassessment for minor project changes, and they will have timelines in place that Yukon won't have.

First, do you agree with my analysis that there are some big questions — some big holes now that have to be filled — as we obligingly pass the legislation that will create peace in Yukon? Second, what is your government's timeline for putting in place policies and regulations to replace these provisions? I know a meeting is starting in the new year, but do you have a timeline? The same parties took eight years to do a five-year review of this legislation, and as a committee, if we pass this bill on good faith, as recommended by stakeholders we respect in Yukon, we need to know what is lying forward and how you will fill these holes that I believe the passage of this legislation creates.

**Mr. Pillai:** Thank you, senator. It's great to see you again this morning. We'll probably have an opportunity to meet up again at some of the mining conferences this year. I appreciate your words on this.

I agree. I have reviewed some of the statements as well and your perspective on this very important piece of legislation.

There are a few things there that I'll try to unpack and speak to, and try to provide you with an appropriate response from our territorial government on this piece of legislation.

First, I would say that when we look at the process under way, and we talk about timelines — I'll start with those — part of the challenge and conversation we've had with the federal government is ensuring, first of all, that Yukon First Nations, which are party to the process, have the appropriate resources to undertake these assessments. That's key. I don't believe we have seen it, whether it be the previous federal government — and now, as we move forward in the understanding that the First Nations need to be able to engage in the process and be able to do it appropriately and meaningfully.

politiques qui régissent maintenant ces questions seront en vigueur après l'adoption du projet de loi S-6.

À propos des délais, à la dernière séance du comité, j'ai entendu le représentant du Conseil des Premières Nations du Yukon dire que les délais de 15 à 18 mois n'étaient pas assez longs. Il semble avaliser le délai de 34 mois qui a été nécessaire pour approuver le projet Mactung.

Grâce à ce projet de loi, les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut auront en place des dispositions qui n'exigeront manifestement pas une importante réévaluation environnementale lorsque de petits projets sont modifiés, et ces territoires n'auront pas les mêmes délais que le Yukon.

Premièrement, souscrivez-vous à mon analyse voulant que d'importantes questions demeurent sans réponse — d'importantes lacunes qui doivent être comblées — alors que nous adoptons complaisamment la mesure législative qui fera régner la paix au Yukon? Deuxièmement, quel est le délai de votre gouvernement pour la mise en place de politiques et de règlements visant à remplacer ces dispositions? Je sais qu'une réunion aura lieu dans la nouvelle année, mais avez-vous un délai? Il a fallu aux mêmes parties huit ans pour faire l'examen quinquennal de la loi, et en tant que comité, si nous adoptons le projet de loi en faisant preuve de bonne foi, comme le recommandent des intervenants que nous respectons au Yukon, nous devons savoir ce qui suivra et de quelle façon vous comblerez ces lacunes que l'adoption de la mesure législative créera selon moi.

**M. Pillai :** Merci, monsieur le sénateur. Je suis ravi de vous voir de nouveau ce matin. Nous aurons probablement l'occasion de nous revoir à l'une des conférences sur les mines cette année. Je vous remercie de vos observations.

Je suis d'accord. J'ai également examiné certaines des déclarations ainsi que votre point de vue sur cette importante mesure législative.

Je vais essayer de décortiquer certaines choses et de vous donner une bonne réponse de la part du gouvernement territorial à propos de cette mesure législative.

Premièrement, je dirais que lorsque nous regardons le processus en cours, et nous parlons des délais — je vais commencer par cette difficulté —, une partie de la discussion que nous avons eue avec le gouvernement fédéral visait à garantir, tout d'abord, que les Premières Nations du Yukon qui participent au processus ont les bonnes ressources pour effectuer ces évaluations. C'est essentiel. Je ne crois pas que c'est ce que nous avons vu, y compris pour ce qui est du gouvernement fédéral précédent, à mesure que nous comprenons davantage que les Premières Nations doivent pouvoir participer sérieusement au processus, comme il se doit.

Let me give you an example. Right now, I know you would probably be privy to the fact that we are an extremely favourable jurisdiction for development. We have self-governing First Nations in particular areas that have potentially maybe one or two staff members in a lands department, but they may have close to half a billion or a billion dollars in capital expenditures that are potentially under way in projects. So they have multiple processes under way, and they have to engage in this process of ensuring they have the ability to assess and review the materials put forward.

In many cases, that work is done internally, but also it is subcontracted to specific subject matter experts, and there is a cost to that. First, I would say there is a broader discussion when it comes to timelines that has to be taken into consideration. It's not just about investment money being mobile; it can move — it's not loyal to a jurisdiction. We all take that into consideration, but when there is a project in a particular traditional territory, we have to ensure that the nations involved have the resources to appropriately undertake assessment and engage in that. When a particular company comes into the region and wants to build a \$500 million project, we have to ensure we have the ability for everybody to get their proper process.

Second, are there some challenges ahead? At this point, as I understood the question, do I believe we have a gap in language or a gap in process? When you look at the history of YESAA, the story is not all one of challenges. It was very favourable legislation when it was brought into place, and there were definitely some bumps the industry felt and saw in the latter years before this legislation.

I wish we could just get to a point where we could make the problems that have happened over the last couple of years go away and have language that all groups feel comfortable with, but the reality is that there has been a real challenge to the trust between some of the stakeholders. We had a great meeting during our geoscience conference, which was our industry conference this fall. Some of the people you have heard from and some you will hear from were party to that conversation. It was a great opportunity to get all the stakeholders in a room together. The Yukon Chamber of Mines, whose members will be speaking with you today, provided that opportunity and platform, and I thank them for it. We engaged the grand chief. The Council of Yukon First Nations engaged. The Mining Association of Canada was at the table. The executive director of YESAB was at the table. Ms. DeHart, who's here with me today, was at the table. We had industry representation — essentially all the players that have to come together to have a discussion about how this legislation would affect it.

We heard a very clear and distinct position tabled by the grand chief, and I think you most likely heard it on Tuesday. The position, as I understand it from Yukon First Nations, is that until the bill is passed and until the wrongs are righted, we are in

Je vais vous donner un exemple. À l'heure actuelle, je sais que vous savez probablement que notre territoire est un endroit très propice au développement. Dans certaines régions, des Premières Nations autonomes ont peut-être deux employés affectés aux terres, mais les dépenses en capital qui pourraient être engagées dans des projets atteignent peut-être un demi-milliard ou un milliard de dollars. Ils ont donc de nombreux processus en cours, et ils doivent veiller à avoir la capacité nécessaire pour évaluer et examiner les documents qui sont présentés.

Dans bien des cas, le travail se fait à l'interne, mais on s'adresse également à des experts, et il y a un coût à cela. Tout d'abord, je dirais qu'il faut tenir compte d'une discussion plus approfondie au sujet des délais. Il n'est pas seulement question de la mobilité de l'argent investi; l'argent est mobile — il n'est pas fidèle au territoire. Nous en tenons tous compte, mais lorsqu'il y a un projet dans un territoire traditionnel, nous devons nous assurer que les nations concernées ont les ressources nécessaires pour effectuer une bonne évaluation et participer. Quand une entreprise veut mettre en branle dans la région un projet de 500 millions de dollars, nous devons nous assurer que tout le monde peut faire les bonnes démarches.

Deuxièmement, y a-t-il des difficultés à venir? D'après ce que j'ai compris de la question, suis-je d'avis à ce stade-ci qu'il y a une lacune dans le libellé ou le processus? Quand vous regardez l'histoire de la LEESY, il n'est pas juste question de difficultés. C'était une loi très favorable lorsqu'elle est entrée en vigueur, et l'industrie s'est certainement heurtée à des obstacles au cours des dernières années précédant cette mesure législative.

J'aimerais juste que nous arrivions à un point où nous pouvons régler les problèmes que nous avons eus au cours des dernières années et où tous les groupes se sentent à l'aise avec le libellé, mais la réalité, c'est que cela a vraiment ébranlé le lien de confiance entre certains intervenants. Nous avons eu une réunion pendant notre conférence sur la géoscience, la conférence de notre industrie cet automne. Certaines des personnes que vous avez entendues et que vous entendrez ont pris part à cette discussion. C'était une excellente occasion de rassembler tous les intervenants dans la même pièce. Les membres de la Chambre des mines du Yukon, qui vous parleront aujourd'hui, ont créé cette occasion et cette tribune, et je les remercie. Nous avons parlé au grand chef et au Conseil des Premières Nations du Yukon. L'Association minière du Canada était représentée, tout comme le directeur général de l'OESY. Mme DeHart, qui m'accompagne aujourd'hui, était aussi présente. L'industrie était également représentée. En gros, tous les intervenants étaient réunis pour discuter de l'incidence que cette mesure législative aura sur eux.

Le grand chef a exprimé un point de vue très clair et distinct, et je pense que vous l'avez fort probablement entendu mardi. Le point de vue, d'après ce que j'ai compris de la part des Premières Nations du Yukon, c'est que nous ne serons pas en mesure de

a position where we are not going to be able to move forward the way we want to.

Getting everybody to the table, trying to improve and language and then passing something — I don't see it as an option. I believe people would like to take a different route here, but I don't think that that route is available to us. It has been clear: With the mistakes and the breaches of trust that have occurred, the only way to improve and heal is to see this piece of legislation move forward.

Will that give us some challenges? Potentially. Are we ready to engage in improvement of the legislation, and are we willing to sit with the industry and our stakeholders to try to improve the legislation at the territorial level? Absolutely. Those are all things we are ready to do. But we're coming in and inheriting the situation. And at this point, I haven't had the opportunity to get all those players together because at the time of taking office, we were already embroiled in this legal challenge.

**The Chair:** Thank you very much, minister.

Time is running, and I still have three senators to speak, so please, no preambles and short answers.

**Senator Neufeld:** Maybe a quick answer. When were you first elected? When did the government change in the Yukon? How long ago?

**Mr. Pillai:** It was 2016.

**Senator Neufeld:** As I understand, the federal government, around two years ago, signed the MOU to actually facilitate what is taking place now with the change in legislation. So it's three pages, pretty straightforward, four issues that are being dealt with. In the time that your government was formed, did you have discussions with the federal government about transition processes, as my friend Senator Patterson asked about, because I think that bothers me; I think it bothers industry a whole bunch. How are you going to transfer that, and how long will it take to actually get regulations in place? I asked that of the minister, and obviously I didn't even get an answer of "it could be this long." The answers I got were zero. They didn't know.

Do you have any idea how long it will take to put regulations toward these four issues that are in this three-page bill so that industry actually feels comfortable investing, as you say, the billions of dollars in the Yukon, which I think is great? I think it's a concern for all of us, and I know that it's a concern of yours. You have demonstrated that. But give me more comfort about how hard your government will work on putting forward transition and regulations so that industry can feel comfortable investing their money.

progresser comme nous le voulons d'ici à ce que le projet de loi soit adopté et à ce que les torts soient redressés.

À mon avis, nous n'avons pas le choix de rassembler tout le monde pour tenter d'améliorer le libellé du projet de loi et l'adopter. Je crois que les gens aimeraient recourir à une autre approche, mais je ne pense pas qu'il y en ait une pour nous. On voit clairement qu'à cause des erreurs et des abus de confiance qui ont eu lieu, la seule façon d'améliorer la situation et de panser les plaies est de faire adopter ce projet de loi.

Va-t-il y avoir des difficultés? Peut-être. Sommes-nous prêts à améliorer la loi, et sommes-nous prêts à discuter avec l'industrie et nos intervenants pour tenter de l'améliorer à l'échelle territoriale? Tout à fait. Nous sommes prêts à faire toutes ces choses, mais nous venons d'hériter de la situation. À ce stade-ci, je n'ai pas eu l'occasion de réunir tous les intervenants étant donné que nous étions déjà empêtrés dans cette contestation judiciaire au moment de prendre le pouvoir.

**La présidente :** Merci beaucoup, monsieur le ministre.

Le temps file, et trois autres sénateurs doivent prendre la parole. Je vous prie donc d'éviter les préambules et de répondre brièvement.

**Le sénateur Neufeld :** Vous pouvez répondre rapidement. À quel moment avez-vous été élu pour la première fois? À quel moment le gouvernement a-t-il changé? Combien de temps s'est écoulé depuis?

**M. Pillai :** C'était en 2016.

**Le sénateur Neufeld :** D'après ce que j'ai compris, le gouvernement fédéral, il y a environ deux ans, a signé le protocole d'entente pour faciliter ce qui se fait actuellement au moyen de la modification de la loi. Le document fait trois pages, il est très simple et il aborde quatre questions. Lorsque vous avez formé votre gouvernement, avez-vous eu des discussions avec le gouvernement fédéral à propos des processus transitoires, comme l'a demandé mon collègue, le sénateur Patterson, car je pense que cela me dérange; je pense que cela dérange énormément l'industrie. Comment allez-vous transférer cela, et combien de temps faudra-t-il pour mettre en place les règlements? J'ai posé la question au ministre, et on ne m'a évidemment même pas donné de délai approximatif. Je n'ai pas eu de réponses. On ne le savait pas.

Avez-vous la moindre idée du temps qu'il faudra pour mettre en vigueur des règlements portant sur les quatre points qui se trouvent dans ce projet de loi de trois pages afin que l'industrie se sente à l'aise d'investir, comme vous le dites, des milliards de dollars au Yukon, ce qui est formidable à mon avis? Je pense que cela préoccupe tout le monde, et je sais que vous ne faites pas exception. Vous l'avez montré. Réconfortez-moi en me disant à quel point votre gouvernement travaillera avec acharnement à



**Mr. Pillai:** I think the reset MOU is paramount. I really feel that we need to ensure the federal government engages with us in a full and meaningful way and that the federal minister commits to that, whether it be from the resources or the stakeholders or to ensure that we have language that can be worked on that will help industry, as well as First Nations, to ensure that the efficiency of this process and the effectiveness is improved.

Part of our challenge, senator, is that in order to have those conversations, we need everybody back to the table. I think we can review the existing legislation and look at it with stakeholders for ways to improve it. The legislative agenda at the federal level is robust, and getting back to that level, I can't speak to that as I'm not representative of the federal government. But certainly we want to work with our stakeholders here right away to ensure that we can look at our regulation in the Yukon and how we can improve the language.

At this level, we want to look at our legislative agenda as quickly as possible so things that happen over the next number of years, but at the federal level that would be a different conversation altogether. I still think we can have a promising jurisdiction for investment still using the framework that was in place previously.

**Senator MacDonald:** Good morning minister.

I'm sure you're familiar with the challenges of creating long-term employment and raising revenue in some of the more remote regions of the country, but it is a challenge in many provinces as well. The Yukon, like other territories and my own province of Nova Scotia, depends on transfers from the federal government to sustain the administration.

I asked the minister and the government officials a question the other day, and I did not receive a response. I would like to ask you, as the Minister of Energy, Mines and Resources and Minister of Economic Development in the Yukon, can you tell the committee how much was transferred to the Yukon last year in the territorial funding formula in your recent budget?

**Mr. Pillai:** Without getting into specific numbers, I believe that the standard number — and I could be off by a percentage point, senator — is that we are usually looking at approximately 90 per cent of the total budget that would be coming to the Yukon. I think that in the last number of years, the percentage of own-source revenue produced in the Yukon has decreased but certainly an overwhelming majority of the funding that runs the Yukon government comes from transfer payments. It might be between 85 and 90 per cent. I apologize; I don't have that in

l'élaboration de processus transitoires et de règlements afin que l'industrie se sente à l'aise d'investir de l'argent.

**M. Pillai :** Je crois que le protocole d'entente de remise à zéro est primordial. J'ai vraiment l'impression que nous devons nous assurer que le gouvernement fédéral collabore entièrement et sérieusement avec nous et que le ministre fédéral s'engage à le faire, que ce soit à l'égard des ressources ou des intervenants, ou pour faire en sorte d'avoir un libellé qui fonctionne, qui aidera l'industrie, ainsi que les Premières Nations, à garantir l'efficacité du processus et à accroître l'efficacité.

C'est entre autres difficile, monsieur le sénateur, étant donné que tout le monde doit retourner à la table des négociations pour pouvoir en discuter. Je pense que nous pouvons examiner la loi actuelle avec des intervenants pour trouver des façons de l'améliorer. Le programme législatif à l'échelle fédérale est robuste. Je ne peux toutefois pas en parler, car je ne représente pas le gouvernement fédéral. Toutefois, nous voulons certainement travailler aussitôt que possible avec les intervenants qui se trouvent ici pour examiner la réglementation du Yukon et trouver une façon d'améliorer le libellé.

À notre échelon, nous voulons examiner notre programme législatif aussi rapidement que possible, afin que les choses puissent progresser au cours des prochaines années, mais à l'échelon fédéral, ce serait une tout autre conversation. Je crois toujours que nous pouvons offrir un territoire prometteur pour les investissements en utilisant le cadre déjà en place.

**Le sénateur MacDonald :** Bonjour, monsieur le ministre.

Je suis sûr que vous connaissez bien les défis liés à la création d'emplois à long terme et à l'augmentation des revenus dans certaines des régions les plus éloignées du pays, mais c'est également un défi dans de nombreuses provinces. Le Yukon, comme d'autres territoires et ma propre province, la Nouvelle-Écosse, compte sur les transferts du gouvernement fédéral pour soutenir son administration.

L'autre jour, j'ai posé une question à la ministre et aux représentants du gouvernement, et je n'ai pas reçu de réponse. Puisque vous êtes le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre du Développement économique au Yukon, j'aimerais savoir si vous pouvez dire au comité combien d'argent a été transféré au Yukon l'an dernier dans le cadre de la formule de financement des territoires dans votre récent budget?

**M. Pillai :** Sans avoir un nombre exact — et il se peut que je me trompe d'un point de pourcentage, sénateur —, habituellement, cela représente environ 90 p. 100 du budget total du Yukon. Je crois qu'au cours des dernières années, le pourcentage des revenus autonomes générés au Yukon a diminué, mais la très grande majorité du financement qui permet au gouvernement du Yukon de fonctionner provient certainement des paiements de transfert. Ils représentent peut-être 85 p. 100 ou 90 p. 100 du total. Je suis désolé, je n'ai pas ces données en

front of me right now, but our focus is increasing the own-source revenue, and we feel a responsibility, as Canadians and to Canada, to increase and diversify our economy to ensure we have a larger role in carrying out our part in this economy.

**Senator MacDonald:** You don't know the actual number?

**Mr. Pillai:** No, I don't have the exact number.

**Senator MacDonald:** Nobody seems to know the number.

**The Chair:** You asked that question to the minister, too. At this point, maybe you can send it.

**Senator MacDonald:** In terms of the revenue you are raising yourself from royalty revenue, from mineral development, do you have a number for those, and are those numbers increasing or are they declining?

**Mr. Pillai:** The numbers over the last number of years from royalty revenues have been very low. We have one producing mine at this point in time. It sits on Category 8 land, which is specific land that is owned by and is overseen and held by one of our self-governing First Nations. So the majority of royalties are held by that nation. At this point, the remaining royalties that we receive would be from the placer industry. But certainly we have seen a decline, and I believe that is likely connected to the commodity cycles.

[*Translation*]

**Senator Dupuis:** Thank you, minister. You talked about your efforts to attract investors to Yukon. This is my question. We discussed the changes to the legislation, which, in 2015, industry saw as essential and so were made; today, we are hearing a different story. My concern has to do with the ability to offer investors a context that affords some level of certainty. Do these investments currently being made in Yukon predate 2003? What stands out about Yukon's 2003 environmental legislation is that the legal framework differs from that of Canada's provinces but is, nonetheless, clear, stipulating that agreements with First Nations override any conflicts with the act. The provisions I'm referring to are section 3, "Consultation," and section 4, "Final Agreement Prevails."

I was curious as to whether you would agree that it does indeed provide some certainty that allows you to attract investors, or whether you felt the opposite was true.

main, mais nous nous efforçons surtout d'augmenter les revenus autonomes, car en tant que Canadiens, nous croyons que nous devons au Canada d'augmenter et de diversifier notre économie, afin de pouvoir participer davantage à l'économie du pays.

**Le sénateur MacDonald :** Vous ne connaissez pas le montant exact?

**M. Pillai :** Non, je n'ai pas le montant exact.

**Le sénateur MacDonald :** Personne ne semble connaître ce montant.

**La présidente :** Vous avez également posé cette question à la ministre. Vous pouvez peut-être maintenant la poser par écrit.

**Le sénateur MacDonald :** Connaissez-vous le montant des revenus que vous générez vous-même à partir des revenus tirés des redevances de l'exploitation minière? Ces revenus augmentent-ils ou diminuent-ils?

**M. Pillai :** Ces dernières années, les revenus tirés des redevances n'étaient pas très élevés. En ce moment, nous avons une mine en production. Elle est située sur un terrain de catégorie 8, c'est-à-dire une parcelle de terre précise qui appartient à l'une de nos Premières Nations autonomes et qui est supervisée par cette Première Nation. La majorité des redevances sont donc détenues par cette Première Nation. En ce moment, les redevances que nous recevons proviennent de l'industrie de l'exploitation placérienne. Toutefois, nous avons certainement observé une baisse, et je crois qu'elle est probablement liée aux cycles des produits de base.

[*Français*]

**La sénatrice Dupuis :** Merci, monsieur le ministre. Vous avez parlé des efforts que vous faites pour attirer les investisseurs au Yukon. Voici ma question pour vous. On a parlé des changements apportés à la loi, dont l'industrie à l'époque, en 2015, croyait que c'était essentiel de les apporter, et donc cela a été fait — on nous dit aujourd'hui que c'est autre chose. Ma préoccupation porte sur le fait de pouvoir présenter un portrait qui comporte une certaine certitude pour les investisseurs. Est-ce que ces investissements actuellement réalisés au Yukon remontent à plus loin que 2003? Ce qui me frappe dans la loi de 2003 sur l'environnement au Yukon, c'est qu'il y a un environnement juridique, qui est différent de ce qui se passe dans les provinces au Canada, mais qui est clair, et dans lequel on dit que les accords intervenus avec les Premières Nations doivent prévaloir en cas de conflit avec la loi. Je vous donne les articles : « Consultation, » article 3; « Final agreement prevails over the Act, » article 4.

Je me demandais dans quelle mesure vous diriez que c'est en effet un élément de certitude qui vous permet d'attirer des investisseurs, ou le contraire.

[English]

**Mr. Pillai:** Whether it be our existing government, the previous government, territorial governments in the Yukon — if I understand the question correctly — I always reflect on the fact that our self-governing nations and our modern treaties are very progressive, and we feel that we lead the way in the country with these agreements.

The understanding from all governments is that this is something we feel is a great advantage, and we have a sense of certainty that is built on those treaty foundations. I would say yes, absolutely if I understand the question, and please correct me if I have missed that.

**Senator Cordy:** I have a quick question, minister, and thank you for being here at what is very early in the morning for you.

Will the changes in this bill create more stability in the Yukon for investment by companies?

**Mr. Pillai:** Thank you, senator. It's good to see you again. Yes, I can't say it enough that our perspective is that the First Nations relationships are so key. When we travel to mining investment and when we are sitting together and round up in Vancouver in January speaking about what is happening with the mining sector, we'll be sitting there with our First Nation partners.

This process will bring an overall certainty, and I believe that the relationship with our First Nations governments is paramount when we talk about certainty. We will improve the legislation, we will get through the regulatory piece, and we will continue to work on all those aspects.

We have just crafted an agreement in partnership with our First Nation governments for half a billion dollars in new access roads. In order for our government to partner and build those access roads to unlock the mineral potential in Yukon and provide money for own-source revenue, we need good relationships. This bill is just one block in building a foundation that will lead to a sustainable industry.

**The Chair:** Thank you very much.

Welcome to the second portion of this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. We are continuing our study on Bill C-17, An Act to amend the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act and to make a consequential amendment to another Act.

[Traduction]

**M. Pillai :** Qu'il s'agisse de notre gouvernement actuel ou des gouvernements territoriaux précédents du Yukon — si j'ai bien compris la question —, je pense toujours que dans le cas de nos Premières Nations autonomes, nos traités modernes sont très progressifs, et nous croyons que ces accords font de nous des chefs de file au pays.

Tous les gouvernements sont d'avis qu'il s'agit d'un énorme avantage et que les fondements de ces traités permettent de fournir une certaine certitude. Donc, si je comprends bien la question, ma réponse serait oui, mais veuillez me corriger si j'ai mal interprété votre question.

**La sénatrice Cordy :** J'aimerais vous poser une brève question, monsieur le ministre. Je vous remercie également d'être ici à une heure très matinale pour vous.

Les changements contenus dans ce projet de loi créeront-ils un climat d'investissement plus stable au Yukon pour les entreprises?

**M. Pillai :** Merci, madame la sénatrice. Je suis heureux de vous revoir. Oui, je ne peux pas répéter assez qu'à notre avis, les relations avec les Premières Nations sont extrêmement importantes. Lorsque nous nous rendons sur les sites miniers et lorsque nous nous réunissons à Vancouver en janvier pour discuter de la situation dans le secteur minier, nous serons assis avec nos partenaires des Premières Nations.

Ce processus permettra d'établir une certitude globale, et je crois que notre relation avec les gouvernements de nos Premières Nations est de la plus haute importance lorsqu'il s'agit de la certitude. Nous améliorerons le projet de loi, nous terminerons l'instrument de réglementation, et nous poursuivrons notre travail sur tous ces éléments.

Nous venons tout juste de terminer un accord en partenariat avec nos gouvernements des Premières Nations; il concerne des nouvelles routes d'accès d'une valeur d'un demi-milliard de dollars. Si nous souhaitons que notre gouvernement puisse établir des partenariats et bâtir ces routes d'accès pour libérer le potentiel minier du Yukon et générer des revenus autonomes, nous devons établir de bonnes relations. Ce projet de loi représente seulement l'une des étapes nécessaires pour bâtir un fondement qui mènera à une industrie durable.

**La présidente :** Merci beaucoup.

Bienvenue à la deuxième partie de cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Nous poursuivons notre étude sur le projet de loi C-17, Loi modifiant la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon et modifiant une autre loi en conséquence.

My name is Rosa Galvez and I'm the chair of this committee. I will ask my senator colleagues to introduce themselves when they have questions.

We will start by hearing from witnesses in the industry by video conference from Whitehorse and Vancouver. In Whitehorse, we have Samson Hartland, Executive Director, Yukon Chamber of Mines; and Jonas Smith, Executive Director, Klondike Placer Miners' Association, and he is accompanied by President Mike McDougall. Also joining us by video conference is Brad Thrall, President, Alexco Resource Corp., and here in Ottawa, from the Mining Association of Canada, we have Brendan Marshall, Vice President, Economic and Northern Affairs.

We will start by hearing from our witnesses in Whitehorse.

**Mike McDougall, President, Klondike Placer Miners' Association:** I'm Mike McDougall, President of the Klondike Placer Miners' Association, and with me is our executive director, Jonas Smith.

It is my pleasure to appear before you today to provide testimony regarding Bill C-17. The Klondike Placer Miners' Association represents Yukon's founding industry of approximately 160 family-owned placer mines across the territory.

This year, our small but vital industry is on track to produce almost \$90 million in gold. This has a profound impact on our small jurisdiction, which is otherwise dominated by the public sector.

The bulk of the economic activity resulting from our operations benefits the small and rural communities with limited private sector opportunities. I want to be clear at the outset that we fully support the First Nations' participation in the management of Yukon resources and expect our public governments to meet the consultation obligations set out in the constitutionally entrenched self-government agreements.

We also fully respect the important government-to-government discussions that are trying to reach consensus prior to engagement with other stakeholders, but in our view, the time to engage our industry is now.

The placer industry is the largest single client of the designated office-level of Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Board and as such we take great interest in this bill and its predecessor, Bill S-6, and expect to be fulsomely engaged in any and all developments regarding its evolution.

Je m'appelle Rosa Galvez, et je suis présidente du comité. Je demanderais à mes collègues sénateurs de se présenter lorsqu'ils poseront leurs questions.

Nous entendrons d'abord des témoins de l'industrie par vidéoconférence de Whitehorse et de Vancouver. De Whitehorse, nous entendrons Samson Hartland, directeur général de la Chambre des mines du Yukon. Nous entendrons également Jonas Smith, directeur général de Klondike Placer Miners' Association, qui est accompagné de Mike McDougall, le président de l'association. Nous accueillons également, par vidéoconférence, Brad Thrall, président d'Alexco Resource Corp. Ici à Ottawa, nous accueillons Brendan Marshall, vice-président, Affaires économiques et du Nord, Association minière du Canada.

Nous entendrons d'abord nos témoins de Whitehorse.

**Mike McDougall, président, Klondike Placer Miners' Association :** Je suis Mike McDougall, président de la Klondike Placer Miners' Association, et je suis accompagné de notre directeur général, Jonas Smith.

Je suis heureux de comparaître devant vous aujourd'hui pour vous parler du projet de loi C-17. La Klondike Placer Miners' Association représente environ 160 mines de placer familiales exploitées partout au Yukon; il s'agit d'une industrie sur laquelle le Yukon moderne a été fondé.

Cette année, notre industrie modeste, mais essentielle, est en voie de produire presque 90 millions de dollars en or. Cela a des effets importants sur notre petite administration, qui est autrement dominée par le secteur public.

La majeure partie de l'activité économique découlant de nos activités profite aux petites collectivités rurales dont le secteur privé offre peu de possibilités. Je tiens à préciser dès le départ que nous appuyons pleinement la participation des Premières Nations à la gestion des ressources du Yukon et que nous nous attendons à ce que nos gouvernements populaires remplissent leurs obligations en matière de consultation qui sont établies dans les accords d'autonomie gouvernementale inscrits dans la Constitution.

Nous respectons aussi pleinement les discussions importantes qui se tiennent entre les gouvernements qui tentent d'atteindre un consensus avant de s'engager auprès d'autres parties intéressées, mais à notre avis, il est maintenant temps de discuter avec les intervenants de notre industrie.

L'industrie de l'exploitation des placers est le client le plus important du niveau du bureau désigné de l'Office d'évaluation environnementale et socioéconomique du Yukon, et à ce titre, le projet de loi et son prédécesseur, le projet de loi S-6, nous intéressent énormément, et nous nous attendons à participer pleinement à toutes les étapes de son évolution.

The Klondike Placer Miners' Association has appeared before a number of committees of the houses of parliament over the years, as has Mr. Smith in his capacity with the Yukon Producers Group. In every instance, we have supported the amendments that Bill C-17 proposes to rescind and, in particular, the legislated timelines and exemption from reassessment provisions.

The proponents of this bill have suggested that its passage will restore certainty; however, with respect, our view is the contrary. While we appreciate the political commitment made by all parties to revisit the matters of timelines and reassessment, the fact remains that there is currently no schedule to conclude those talks.

Should Bill C-17 pass as it stands, there will absolutely be a period of uncertainty in the interim, and it's our view that the investment climate and opportunities for Yukon citizens will suffer as a result.

We are aware that these provisions have their criticisms. Regarding the prescribed timelines, it has been asked why the timelines are required in legislation when the YESAB's internal policies already meet or exceed them. I would respond with my own question: If the board is meeting or exceeding them, what's the problem enshrining them in legislation?

We have heard concerns that some feel First Nations do not have the capacity to participate adequately within these timelines, but again, if the board is already meeting or exceeding them, why are we talking about timelines and not addressing First Nation capacity to participate? In fact, First Nation capacity funding is one of the outstanding issues that remain unresolved from the act's five-year review. We urge the federal government to address this deficit.

Furthermore, while YESAB staff endeavour to meet their internal timelines, they're not always successful. Also, assessment is but one step in the project-permitting process, which is fraught with many other opportunities for delay.

As such, having hard and fast timelines at this stage will only improve matters for all participants in the process.

With respect to the exemption from the reassessment, section 49.1, the criticism we have heard is that decisions could potentially be made that affect First Nation's traditional lands without their input. Yet, as discussed in your honourable members' hearing earlier this week, a memorandum of understanding was signed in April 2016 that formally included

Au fil des ans, les représentants de la Klondike Placer Miners' Association ont comparu devant plusieurs comités des deux Chambres du Parlement, tout comme l'a fait M. Smith dans le cadre de ses fonctions au sein du Yukon Producers Group. Dans chaque cas, nous avons appuyé les modifications que le projet de loi C-17 propose d'éliminer et, surtout, les dispositions sur les délais fixés par la loi et sur les exemptions aux nouvelles évaluations.

Les partisans de ce projet de loi ont laissé entendre que son adoption permettra de rétablir la certitude. Toutefois, et je parle avec respect, nous pensons que ce sera le contraire. Même si nous apprécions l'engagement politique pris par tous les partis de réexaminer la question des délais et celle de la nouvelle évaluation, il n'en demeure pas moins qu'il n'y a actuellement aucun échéancier pour terminer ces discussions.

Si le projet de loi C-17 est adopté dans sa forme actuelle, il y aura absolument une période d'incertitude et à notre avis, le climat d'investissement et les possibilités offertes aux citoyens du Yukon en subiront les conséquences.

Nous savons que ces dispositions ont fait l'objet de critiques. Par exemple, on a demandé pourquoi il fallait prévoir des délais dans les mesures législatives, car les politiques internes de l'OEESY les respectent ou les suivent déjà. Je répondrais avec ma propre question, c'est-à-dire que si l'office respecte les délais ou reste en dessous, quel problème leur enclassement dans le projet de loi pose-t-il?

Nous avons entendu certaines personnes dire qu'elles sont préoccupées, car elles ont l'impression que les Premières Nations n'ont pas la capacité de participer adéquatement tout en respectant ces délais. Mais encore une fois, si l'office atteint ou reste déjà en dessous de ces délais, pourquoi parlons-nous des délais et n'abordons-nous pas la question de la capacité de participation des Premières Nations? En fait, la capacité de financement des Premières Nations est l'une des questions en suspens dans le cadre de l'examen quinquennal de la loi. Nous prions donc le gouvernement fédéral de s'attaquer à ce déficit.

De plus, même si les employés de l'OEESY s'efforcent de respecter leurs délais internes, ils n'y parviennent pas toujours. De plus, l'évaluation représente seulement une étape dans le processus d'approbation des projets, qui contient de nombreuses autres possibilités de causer des retards.

Ainsi, l'imposition d'échéanciers stricts et courts ne fera qu'améliorer les choses pour tous les participants au processus.

En ce qui concerne l'article 49.1, l'exemption à une nouvelle évaluation, nous avons entendu des critiques selon lesquelles certaines des décisions prises pourraient affecter les territoires traditionnels des Premières Nations si elles ne sont pas consultées. Pourtant, comme il a été mentionné dans l'audience tenue par vos honorables membres plus tôt cette semaine, en avril 2016, on a signé un protocole d'entente qui inclut

First Nations in the decision-making process regarding when an exemption from reassessment would be granted.

Over 100 proponents' projects from both mining and municipalities have been through this collaborative process, and approximately two thirds have been exempted from unnecessary reassessments via section 49.1. When public resources, including First Nations', are not consumed with needless reassessment, capacity is freed up to work on more significant matters. This serves to address my previous point of First Nations' ability to effectively respond to project applications within the currently legislated and board-policy-implemented timelines. Opponents of Bill S-6 argued that its amendments would result in an adverse effect on the environment, but as I pointed out, dozens of projects have been exempted from reassessment with full First Nation participation because of the April 2016 MOU.

The YESAB is meeting or exceeding the timelines legislated in Bill S-6 in the vast majority of cases. Has the environment been compromised as a result? Of course not.

Madam Chair, we are not immune to the reality of the situation. We acknowledge that the federal, territorial and First Nation governments are committed to passing this bill as quickly as possible, but we would ask you to consider our perspective. The rescinding of the timeline and reassessment provisions without having replacement language in place beforehand will be a step backward in public policy.

We appreciate that this bill will advance reconciliation, and we accept that it will ultimately pass, but we strongly urge you to address its coming into force. All parties have committed to developing replacement language as quickly as possible, but there is no schedule for the completion of those discussions. For certainty in the mining industry, we strongly urge you to consider delaying the bill's coming into force until this mutually developed language is finalized and agreed upon.

We understand this dialogue is to start early in the new year. We are asking for a mechanism to hold all parties accountable to its conclusion. As the largest client of YESAA, the Klondike Placer Miners' Association expects and looks forward to being a part of those discussions as soon as possible.

Thank you for this opportunity.

officiellement les Premières Nations au processus de prise de décisions relatives aux exemptions à la nouvelle évaluation.

Plus de 100 partisans de projets du secteur minier et du secteur municipal ont entrepris ce processus de collaboration, et environ les deux tiers ont été exemptés de subir une nouvelle évaluation non nécessaire par l'entremise de l'article 49.1. Lorsque des ressources publiques, y compris des ressources des Premières Nations, ne sont pas utilisées pour mener de nouvelles évaluations inutiles, cela libère la capacité nécessaire de s'attaquer à des enjeux plus importants. Cela renforce le point que je faisais valoir, c'est-à-dire la capacité des Premières Nations de répondre efficacement à des demandes de projets dans le cadre des délais mis en œuvre par la loi et les politiques de l'office. Les opposants au projet de loi S-6 font valoir que ses modifications auront des conséquences nuisibles pour l'environnement, mais comme je l'ai souligné, des douzaines de projets ont été exemptés d'une nouvelle évaluation avec la participation complète des Premières Nations, en raison du protocole d'entente qui a été signé en avril 2016.

Dans la grande majorité des cas, l'OEEYS respecte ou reste en dessous des délais prescrits dans le projet de loi S-6. L'environnement a-t-il été compromis à cause de cela? Bien sûr que non.

Madame la présidente, nous ne sommes pas à l'abri de la réalité de la situation. Nous reconnaissons que le gouvernement fédéral, le gouvernement territorial et le gouvernement des Premières Nations se sont engagés à adopter ce projet de loi aussi rapidement que possible, mais nous vous demandons de tenir compte de notre point de vue. L'élimination des dispositions sur les délais et sur la nouvelle évaluation sans prévoir un texte de remplacement représentera un pas en arrière dans le cadre de la politique publique.

Nous reconnaissons que ce projet de loi fera progresser la réconciliation, et nous acceptons le fait qu'il sera adopté au bout du compte, mais nous vous recommandons vivement de vous pencher sur sa mise en œuvre. En effet, toutes les parties se sont engagées à élaborer un texte de remplacement le plus rapidement possible, mais aucune date limite n'a été fixée pour la fin de ces discussions. Afin de favoriser la certitude au sein de l'industrie minière, nous vous recommandons vivement d'envisager de retarder la mise en œuvre du projet de loi jusqu'à ce qu'un texte de remplacement élaboré mutuellement soit terminé et qu'il fasse l'objet d'un consensus.

D'après ce que nous comprenons, ce dialogue sera engagé au début de la nouvelle année. Nous demandons la mise en place d'un mécanisme qui rend toutes les parties responsables d'arriver à une conclusion. À titre de client le plus important de l'OEEYS, la Klondike Placer Miners' Association s'attend à participer à ces discussions dès que possible. Nous avons très hâte.

Je vous remercie de m'avoir donné la chance de livrer cet exposé.

**The Chair:** I know we are having problems with the translation. I apologize. It's because of the bad quality of the audio.

Does somebody else from the group in Whitehorse have a statement? Please go ahead.

**Samson Hartland, Executive Director, Yukon Chamber of Mines:** Senators, it's good to see you again. I am the Executive Director of the Yukon Chamber of Mines. We've been in front of this committee a number of times with the various iterations of this bill and its predecessors.

The Yukon Chamber of Mines is Yukon's oldest chamber organization, created in 1943. We represent over 400 members in various sectors in the Yukon's mining economy — everything from service supply companies to prospectors and explorationists, et cetera.

When I entered the position five years ago, we created a five-year strategic plan that identified key pillars in Yukon's mining economy. As vetted by Yukoners at various orders of government and various sectors of Yukon's economy, they were ranked in order of importance. First Nations engagement and relations came out on top for a reason.

When we participated in Bill S-6, Bill C-17's predecessor —

**The Chair:** I'm sorry, but we have to make sure the translation works. That is, unless my francophone senators agree that we can continue only in English.

**Senator Massicotte:** How about the French audience?

**The Chair:** Exactly. That's what I'm asking.

**Maxime Fortin, Clerk of the Committee:** There is an audience; it's televised.

**Senator Fraser:** Chair, it's really important that the Parliament of Canada conduct its business in both languages. It is also important that we hear from these witnesses. I don't think we have a written statement from Mr. Hartland, but we have written statements from all the other witnesses. If necessary, this committee can rely on those, because I'm sure that's where they make the arguments they care most about. But I don't think we can continue hearing from witnesses if we don't have adequate translation.

**The Chair:** Yes.

**La présidente :** Je sais que nous avons des problèmes d'interprétation. Je suis désolée. C'est en raison de la piètre qualité de l'audio.

Un autre intervenant du groupe de Whitehorse a-t-il un exposé à livrer? Allez-y.

**Samson Hartland, directeur général, Chambre des mines du Yukon :** Mesdames et messieurs les sénateurs, je suis heureux de vous revoir. Je suis le directeur général de la Chambre des mines du Yukon. Notre organisme a comparu plusieurs fois devant votre comité au sujet des diverses versions de ce projet de loi et de ses prédécesseurs.

La Chambre des mines du Yukon est la chambre la plus ancienne du Yukon, car elle a été créée en 1943. Nous représentons plus de 400 membres dans divers secteurs de l'exploitation minière au Yukon — des entreprises de services et d'approvisionnement aux prospecteurs et explorateurs, et cetera.

Il y a cinq ans, lorsque je suis entré en fonction, nous avons créé un plan stratégique quinquennal qui cernait les piliers de l'exploitation minière au Yukon. Avec la participation de divers échelons de gouvernement et de divers secteurs de l'économie du Yukon, ces piliers ont été classés par ordre d'importance. La participation des Premières Nations et les relations avec ces dernières se sont retrouvées en tête du classement, et avec raison.

Lorsque nous avons participé au projet de loi S-6, le prédécesseur du projet de loi C-17...

**La présidente :** Je suis désolée, mais nous devons nous assurer que l'interprétation fonctionne. À moins que les sénateurs francophones acceptent que la réunion se poursuive en anglais seulement.

**Le sénateur Massicotte :** Qu'arrivera-t-il aux francophones qui suivent la réunion?

**La présidente :** Exactement. C'est ma question.

**Maxime Fortin, greffière du comité :** Nous avons des téléspectateurs, car la réunion est télévisée.

**La sénatrice Fraser :** Madame la présidente, il est très important que le Parlement du Canada mène ses activités dans les deux langues officielles. Il est également important que nous entendions les témoins. Je ne crois pas que nous ayons reçu une déclaration écrite de M. Hartland, mais nous avons reçu des déclarations écrites de tous les autres témoins. Si c'est nécessaire, les membres du comité peuvent utiliser ces documents, car je suis sûre qu'ils contiennent les arguments les plus importants des témoins. Par contre, je ne suis pas sûre que nous puissions continuer d'entendre les témoins sans un service d'interprétation adéquat.

**La présidente :** Oui.

**Senator Massicotte:** I can take two minutes to tell you what they're going to say.

**The Chair:** We are going to switch to Vancouver. Maybe the audio works better. We are going to work with the Whitehorse connection. Is this okay with you?

**Mr. Hartland:** Madam Chair, can you hear us?

**The Chair:** Yes, we can hear you. The problem is the translation.

I'm going to go ahead with the person in Vancouver.

**Brad Thrall, President, Alexco Resource Corp.:** Good morning. Madam Chair and committee members, thank you for the opportunity to appear today and provide some industry perspective about this important legislation.

I'm the President of the Alexco Resource Corp. and Chair of the Yukon Producers Group, which represents eight prominent mining and service and supply companies operating in the territory. Alexco is a Canadian mining company and owner-operator of the Keno Hill Silver District north of Whitehorse in the traditional territory of the First Nation of Na-Cho Nyak Dun. I want to use my valuable time today to discuss the importance of the reassessment provision, section 49.1, that is within the Yukon Environmental and Socio-economic Assessment Act and its potential repeal if replacement language is not put in place.

There has been much discussion about the collaborative framework and process that was announced 10 months ago, which was to be in place and used to address the repeal of these important provisions in Bill C-17. Alexco supports a collaborative framework between First Nations, Yukon, Canada and industry to develop replacement language, but we, along with many others in the industry, are concerned that, to date, there has been little progress in moving forward with this process, and there appears to be no commitment as to the timelines to establish this process.

Repeal of these provisions without this framework ready to go will perpetuate economic uncertainty, it will negatively impact the competitiveness of the Yukon, and it will diminish economic and social opportunities for all Yukoners.

Alexco's Keno Hill Silver District had more than 30 underground silver mines from 1913 until 1989, and it was the second-largest silver-producing district in Canada. In 2006, when we purchased the bankrupt and environmentally compromised district, it was a significant and environmental liability for Canada.

**Le sénateur Massicotte :** Je peux prendre deux minutes pour vous résumer ce qu'ils vont dire.

**La présidente :** Nous allons entendre le témoin de Vancouver. La communication audio fonctionnera peut-être mieux. Nous travaillerons sur la communication avec Whitehorse pendant ce temps. Êtes-vous d'accord?

**M. Hartland :** Madame la présidente, nous entendez-vous?

**La présidente :** Oui, nous vous entendons. Nous avons un problème avec l'interprétation.

Je vais donner la parole au témoin de Vancouver.

**Brad Thrall, président, Alexco Resource Corp. :** Bonjour, madame la présidente et membres du comité. Je vous remercie de me donner la chance de comparaître aujourd'hui et de vous communiquer le point de vue de l'industrie au sujet de cet important projet de loi.

Je suis président d'Alexco Resource Corp. Je suis aussi président du Yukon Producers Group, qui représente huit grandes entreprises minières et entreprises de services et d'approvisionnement qui mènent leurs activités dans notre territoire. Alexco est une société minière canadienne qui possède et exploite le district argentifère de Keno Hill, situé au nord de Whitehorse, sur le territoire traditionnel de la Première Nation Na-Cho Nyak Dun. J'aimerais utiliser le temps précieux qui m'est imparti aujourd'hui pour parler de l'importance de l'article 49.1 de la Loi sur l'évaluation environnementale et socioéconomique au Yukon, c'est-à-dire la disposition sur la nouvelle évaluation, et de son abrogation possible si un texte de remplacement n'est pas élaboré.

On a beaucoup parlé du cadre de collaboration et du processus qui a été annoncé il y 10 mois et qui devait être mis en œuvre et utilisé pour aborder l'abrogation de ces dispositions importantes du projet de loi C-17. Alexco appuie la mise en œuvre d'un cadre de collaboration entre les Premières Nations, le Yukon, le Canada et l'industrie pour élaborer un texte de remplacement, mais nos intervenants, de concert avec de nombreux autres intervenants de l'industrie, sont préoccupés, car jusqu'ici, ce processus a très peu progressé, et il semble qu'il n'y ait aucun échéancier lié à sa mise en œuvre.

L'abrogation de ces dispositions avant la mise en œuvre de ce cadre entretiendra l'incertitude économique, nuira à la compétitivité du Yukon et réduira les possibilités économiques et sociales de tous les habitants du Yukon.

Le district argentifère de Keno Hill d'Alexco comptait plus de 30 mines d'argent souterraines de 1913 à 1989, et c'était le deuxième district de production d'argent en importance au Canada. En 2006, lorsque nous avons acheté ce district, il était en faillite et fragilisé sur le plan environnemental, et il



We distinguish ourselves from other resource companies in that we also founded an independent environmental remediation firm, Alexco Environmental Group, or AEG, which specializes in brownfields site cleanup and all aspects of environmental management and permitting. Our work to clean up legacy liability in the district has been conducted through a contractual relationship with Canada, and to date, Alexco has invested more than \$22 million and shares in ongoing costs with the federal government. All this investment offsets Canadian taxpayer liability.

We are also a recent producer of silver, lead and zinc from the district and are actively planning to resume production in 2018 pending a successful outcome of additional assessments under YESAA.

Once back in production we will employ over 200 people, which is a significant number in our small jurisdiction. Our annual payroll alone will be in excess of \$35 million. There will be numerous contract and business opportunities for First nations and local service providers and enhanced opportunities to support and reflect the social, cultural and environmental values of the community and its citizens.

Madam Chair, we are no strangers to YESAA. We have been through the YESAA process 11 times in the last 10 years, and we are currently going through YESAA for the twelfth and thirteenth times as we speak. I believe our experience in the development assessment process, our relationship with Canada and the environmental cleanup of legacy liabilities plus our mining experience in Yukon make us exceptionally qualified to participate in this important discussion.

The current legislation allows proponents of certain projects to apply to the decision body — usually the Yukon or First Nation government — under section 49.1 so previously assessed projects can proceed without the need for reassessment, therefore avoiding duplication.

Under the existing legislation, slight modifications to operating plans, which are a reality of mining, would generally not require a complete project-wide reassessment. However, if Bill C-17 is passed without replacement language, they would, even though there is no significant environmental or socio-economic impact and no change in the production stream.

représentait une lourde responsabilité environnementale pour le Canada.

Nous nous distinguons des autres sociétés d'exploitation des ressources en ce sens que nous avons également fondé une entreprise indépendante d'assainissement de l'environnement, c'est-à-dire Alexco Environmental Group, ou AEG, qui se spécialise dans le nettoyage de friches industrielles ainsi que dans tous les aspects de la gestion environnementale et de l'obtention de permis environnementaux. Notre travail de nettoyage des responsabilités historiques du district a été effectué dans le cadre d'une relation contractuelle avec le Canada et, jusqu'à maintenant, Alexco a investi plus de 22 millions de dollars et partage les coûts permanents avec le gouvernement fédéral. Tous les fonds que nous avons investis atténuent la responsabilité des contribuables canadiens.

De plus, nous avons récemment produit de l'argent, du plomb et du zinc tirés du district, et nous planifions activement de reprendre notre production en 2018, en attendant les résultats d'évaluations supplémentaires effectuées en vertu de la LEESY.

Dès que nous aurons repris notre production, nous emploierons plus de 200 travailleurs, ce qui constitue un effectif important dans notre petit district. Notre masse salariale dépassera, à elle seule, 35 millions de dollars. Nous offrirons de nombreux contrats et débouchés aux Premières Nations et aux fournisseurs de services locaux, et nous aurons une occasion accrue d'appuyer et d'illustrer les valeurs sociales, culturelles et environnementales de la collectivité et de ses citoyens.

Madame la présidente, nous n'ignorons rien de la LEESY. Nous avons franchi les étapes du processus de la LEESY 11 fois au cours des 10 dernières années et, au moment où nous nous parlons, nous les franchissons pour la 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> fois. Je crois que l'expérience que nous avons acquise au cours du processus d'évaluation des activités de développement, notre relation avec le Canada, le nettoyage environnemental des responsabilités historiques ainsi que notre expérience de l'exploitation minière au Yukon font de nous des intervenants exceptionnellement bien placés pour participer à cette importante discussion.

La loi actuelle permet aux promoteurs de certains projets de présenter à l'organisme décisionnel — habituellement le gouvernement du Yukon ou des Premières Nations — des demandes en vertu de l'article 49.1 afin que des projets évalués antérieurement puissent aller de l'avant sans qu'il soit nécessaire de les réévaluer. On évite ainsi le dédoublement des efforts.

En vertu de la loi actuelle, lorsque nous apportons de légères modifications à nos plans opérationnels, ce qui fait partie de la réalité du secteur minier, nous ne sommes habituellement pas tenus de faire réévaluer le projet en entier. Toutefois, si le projet de loi C-17 est adopté sans reformulation, les plans devront être réévalués même s'ils n'entraînent aucune incidence environnementale ou socioéconomique majeure et aucune modification du volet de production.

Small changes to operations could be dealt with as simple licence amendments and subsequently help ensure sustainable jobs and a sustainable business.

Please understand that we firmly support a rigorous environmental assessment process for new projects and when fundamental changes are made to existing projects. However, small changes to a mine plan or environmental facilities should not require a back-to-square-one assessment. If set back to the previous legislation, uncertainty will prevail, and investment, jobs and benefits and opportunities for residents and communities will be compromised.

Madam Chair, since YESAA was amended, nearly 100 projects have been granted the opportunity to modify permits and licences without having to undergo full reassessment. These projects are not limited to mining and include municipalities and First Nation governments as well.

In our view, the reassessment provision has served exactly the purpose for which it was designed. It has increased efficiency at all levels of government, it has substantially reduced or eliminated duplicative assessments and it has reduced cost to the taxpayer while placing Yukon on a competitive footing with other jurisdictions.

We believe the proper path forward is for all parties involved — Yukon, Canada, First Nations, municipalities and industry — to progress immediately to finalize the collaborative framework process and to mutually develop replacement language to preserve the reassessment and timeline provisions.

Passage of Bill C-17 without replacement language or a clear, concise and expedient process to place to establish this framework will set the Yukon back on its growth path since devolution in 2003.

I thank you for your time.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Thrall.

We're going to continue with Mr. Marshall.

**Brendan Marshall, Vice President, Economic and Northern Affairs, Mining Association of Canada:** Thank you, Madam Chair. I am ready. I was born ready. Just kidding. Seventh inning stretch for some serious proceedings this morning.

Before I begin my remarks, I just want to say that 11 years ago I had the privilege of getting my start professionally as a staffer in the Senate, so I have a lot of respect for the work that you do

Les petits changements apportés aux activités d'exploitation pourraient être traités comme de simples modifications de permis, ce qui aiderait par la suite à assurer la pérennité des emplois et des activités commerciales.

Je vous prie de comprendre que nous appuyons fermement le fait de mener une évaluation environnementale rigoureuse lorsque de nouveaux projets sont envisagés ou lorsque des changements fondamentaux sont apportés à des projets en cours. Cependant, de légers changements apportés à un plan de mine ou à des installations environnementales ne devraient pas nécessiter la reprise à zéro de l'évaluation. Si nous retournons à l'ancienne mesure législative, l'incertitude régnera, et les investissements ainsi que les emplois, les possibilités et les avantages offerts aux résidents et aux collectivités seront compromis.

Madame la présidente, depuis que la LEESY a été modifiée, les promoteurs près de 100 projets ont été autorisés à modifier leurs permis ou leurs licences sans que leurs projets fassent l'objet d'une réévaluation complète. Ces projets ne se limitent pas au secteur minier. Ils comprennent également des projets pour les municipalités et les gouvernements des Premières Nations.

À notre avis, la disposition relative aux réévaluations a eu exactement l'effet voulu. Elle a accru l'efficacité à tous les paliers de gouvernement, elle a réduit substantiellement ou éliminer les évaluations en double, et elle a réduit les frais pour les contribuables, tout en permettant au Yukon d'être concurrentiel par rapport aux autres territoires ou provinces.

Nous croyons que la voie appropriée à suivre pour toutes les parties concernées — le Yukon, le Canada, les Premières Nations, les municipalités et l'industrie — consiste à procéder immédiatement à la mise au point d'un cadre de collaboration et de rédiger ensemble une formulation de remplacement pour préserver les dispositions relatives à la réévaluation et aux délais.

En adoptant le projet de loi C-17 sans remplacer le libellé ou prévoir un processus clair, concis et rapide pour établir ce cadre, nous rétablirons la courbe de croissance que le Yukon a connue depuis le transfert des responsabilités en 2003.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de m'écouter.

**La présidente :** Je vous remercie beaucoup, monsieur Thrall.

Nous allons poursuivre la séance avec M. Marshall.

**Brendan Marshall, vice-président, Affaires économiques et du Nord, Association minière du Canada :** Merci, madame la présidente. Je suis prêt. J'étais prêt dès ma naissance. Je plaisante évidemment. Vous en êtes à la septième manche des délibérations très sérieuses qui se déroulent ce matin.

Avant de commencer ma déclaration, je tiens simplement à dire qu'il y a 11 ans, j'ai eu le privilège de commencer ma carrière à titre de membre du personnel du Sénat. Par

and for the work that Senate committees do, and I guess an understanding that's different from an important place that is in many respects misunderstood by many Canadians. So thank you for the opportunity to participate this morning.

For the record, my name is Brendan Marshall. I'm the Vice President, Economic and Northern Affairs, at the Mining Association of Canada.

Mining is the largest private sector driver in Canada's North, employing approximately 8,500 people, and that accounts for one in every six jobs roughly. Direct GDP contributions in the Yukon, the N.W.T. and Nunavut are approximately 13 per cent, 18 per cent and 21 per cent respectively in 2016; however, the value potential is even greater.

Our research indicates that upwards of 15 mines could start or restart production in the territories in the next decade, with total life-of-mine investment exceeding \$35 billion and the potential for even more high paying jobs in the region.

Yukon's prospects are looking up. Major mining companies such as Goldcorp, Barrick, Newmont and Agnico Eagle are investing in exploration and project development in the territory, the arrival of which could be a tremendous economic boon to the region.

It's no wonder. It's a geologically attractive region with a strong history of mining on the backdrop of recent and positive infrastructure investments by governments who are working together to deliver needed economic development. The opportunities for Yukon's indigenous communities, the Yukon government and the Government of Canada are significant, with the potential for Yukon to become a major mining jurisdiction in Canada and globally.

MAC appreciates that for this to happen, positive relationships with Yukon's indigenous communities are critical. The Canadian mining industry has long recognized the importance of meaningful engagement with indigenous Canadians. Since 1974, mining companies have supported indigenous economic reconciliation long before it was in vogue. The signing of nearly 500 individual agreements with indigenous communities and partners, some 400 of which remain active today, has had a transformative effect on many communities. Those agreements have generated employment, skills training and in some cases royalty or direct equity shares. All the while, companies also pay

conséquent, j'ai beaucoup de respect pour le travail que vous et les comités sénatoriaux accomplissez, et j'ai, je suppose, une compréhension différente de votre institution qui, à bien des égards, est incomprise par un grand nombre de Canadiens. Je vous remercie donc de l'occasion qui m'est donnée de participer à votre séance de ce matin.

Je tiens à préciser, pour le compte rendu, que je m'appelle Brendan Marshall. Je suis vice-président des Affaires économiques et du Nord à l'Association minière du Canada.

L'exploitation minière est le plus important moteur économique du secteur privé dans le Nord du Canada. Ce secteur emploie environ 8 500 travailleurs et offre près d'un emploi sur six là-bas. En 2016, ses contributions directes au PIB du Yukon, des Territoires-du-Nord-Ouest et du Nunavut s'élevaient à environ 13 p. 100, 18 p. 100 et 21 p. 100 respectivement. Toutefois, sa valeur potentielle est encore plus élevée.

Nos recherches indiquent que plus de 15 mines pourraient commencer ou reprendre leurs activités de production dans les territoires au cours des 10 prochaines années, que les investissements pendant la durée de vie totale des mines pourraient dépasser 35 milliards de dollars, et que les entreprises pourraient offrir des emplois encore mieux rémunérés dans la région.

Les perspectives du Yukon s'améliorent. D'importantes sociétés minières, comme Goldcorp, Barrick, Newmont et Agnico Eagle, investissent dans l'exploration minière du territoire et dans l'élaboration de projets, dont la concrétisation pourrait entraîner un incroyable essor économique dans la région.

Cela n'a rien d'étonnant. Le Yukon est une région attirante sur le plan géologique, ayant de solides antécédents dans le domaine minier qui s'ajoutent aux investissements récents et constructifs des gouvernements dans les infrastructures. Ces gouvernements travaillent ensemble pour apporter à la région le développement économique dont elle a besoin. Les perspectives offertes aux collectivités autochtones du Yukon, au gouvernement du Yukon et au gouvernement du Canada sont substantielles et pourraient permettre au Yukon de devenir l'un des principaux territoires miniers du Canada et du monde entier.

L'AMC comprend que, pour que cela se produise, il est essentiel que les sociétés entretiennent des relations positives avec les collectivités autochtones du Yukon. L'industrie minière canadienne reconnaît depuis longtemps l'importance de faire participer d'une façon significative les Autochtones canadiens à ses activités. Les sociétés minières appuient la réconciliation économique autochtone depuis 1974, longtemps avant qu'elle devienne à la mode. Elles ont signé près de 500 ententes individuelles avec des collectivités et des partenaires autochtones, dont quelque 400 demeurent actives aujourd'hui, et ces ententes ont eu un effet transformateur dans bon nombre de collectivités. Ces ententes ont engendré des emplois, des

taxes and royalties to provincial, territorial and federal governments.

Some Yukon examples include the following Victoria Gold signed a Comprehensive Cooperation Benefits Agreement with the First Nation of Na-Cho Nyak Dun for the Eagle Gold project; Western Copper and Gold has an agreement with the Selkirk First Nation; and Goldcorp has agreements in place with Tr'ondëk Hwëch'in First Nation and White River First Nation for the Coffee Project. All are delivering economic benefits to communities.

Focusing on Bill C-17, MAC respects the tripartite process between federal, territorial and Yukon First Nations governments. It's a process that we as an industry are not part of, but the outcomes of which we are stakeholders to. Indeed, we commend both the territorial and the federal governments for their efforts to rebuild lost trust with their First Nations partners, as when this trust is broken those governed suffer, and our sector is among those governed.

While MAC understands and respects the on-the-ground realities that led to the development of Bill C-17, as a national association, it is our obligation to advise of broader implications and impacts on our industry of such decisions.

Rescinding section 49.1 reviews of non-significant modifications or reassessment, as it's commonly referred to, will carry potentially negative impacts for the Yukon mining industry and the broader territorial economy. While we have been advised by territorial representatives that a workable solution is possible even if section 49.1 is rescinded, we live in constant reminder of our members' experience under the previous regime, which was often problematic and prohibitively costly to all parties involved, including local communities, and ultimately resulted in no greater protection to the environment.

Let me describe with a real example what happened under the regime we are at risk of returning to. MAC is aware of one mine, a YESAA-permitted mine, where the following areas that had already been assessed required reassessment under the former law when that company sought an expansion under the former YESAA process. These include socio-economic impacts, hydrogeology, geochemical characteristic of current tailings and waste rock, current operational water management and an entire access road that had been in place for over 20 years.

occasions de formation professionnelle et, dans certains cas, des redevances ou des actions à intérêt direct. Pendant ce temps, ces entreprises versent également des impôts et des redevances aux gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral.

Voici quelques exemples de ces accords : la société Victoria Gold a signé une entente globale de coopération et d'avantages avec la Première Nation des Nacho Nyak Dun dans le cadre du projet Eagle Gold; la société Western Copper and Gold a conclu une entente avec la Première Nation de Selkirk; et la société Goldcorp a négocié des ententes avec la Première Nation des Tr'ondëk Hwëch'in et la Première Nation de White River dans le cadre du projet Coffee. Toutes ces ententes apportent des avantages économiques aux collectivités.

Mettons maintenant l'accent sur le projet de loi C-17. L'AMC respecte le processus tripartite auquel participent le gouvernement fédéral, le gouvernement territorial et les gouvernements des Premières Nations du Yukon. C'est un processus auquel notre industrie ne prend pas part, mais nous sommes une partie prenante de ses résultats. Nous saluons, en effet, les efforts déployés par les gouvernements territorial et fédéral en vue de regagner la confiance perdue de leurs partenaires des Premières Nations, parce que, lorsque la confiance est brisée, les intervenants gouvernés souffrent, et notre secteur fait partie des intervenants gouvernés.

Bien que l'AMC comprenne et respecte les réalités sur le terrain qui ont abouti à l'élaboration du projet de loi C-17, en tant que représentants d'une association nationale, nous avons l'obligation de vous informer des conséquences plus générales et de l'incidence sur notre industrie qu'ont de telles décisions.

L'abrogation de l'article 49.1 portant sur l'examen ou la réévaluation de modifications insignifiantes, comme on l'appelle communément, pourrait avoir des répercussions négatives sur l'industrie minière du Yukon et sur l'économie plus générale du territoire. Bien que des représentants territoriaux nous aient informés qu'ils pourraient trouver des solutions gérables même si l'article 49.1 était abrogé, notre milieu nous rappelle constamment l'expérience que nos membres ont vécue en vertu de l'ancien régime, qui était souvent problématique et extrêmement coûteux pour toutes les parties concernées, y compris les collectivités locales, et qui, en fin de compte, n'a pas protégé davantage l'environnement.

Permettez-moi de vous donner un exemple réel de ce qui est survenu en vertu de l'ancien régime, un régime auquel nous risquons d'être assujettis de nouveau. L'AMC connaît une mine détentrice d'un permis délivré en vertu de la LEESY dont les secteurs suivants, qui avaient déjà été évalués, ont dû faire l'objet d'une réévaluation lorsque la société a cherché à élargir ses activités en vertu de l'ancien processus de la LEESY. Au nombre des éléments qui ont dû être réévalués, on retrouve les répercussions socioéconomiques, l'hydrogéologie, les caractéristiques géochimiques des résidus miniers et des stériles

The consequences were significant. The surface mining operation was interrupted for more than six months, resulting in layoffs. The company in question experienced reputational damage in local communities and significant economic damages due to lost time and start-up costs, which were magnified by market losses due to the persistent drop in copper prices during the period when the mine was inactive. Most significantly, however, it resulted in reputational damage to Yukon and Canada as a destination for mineral investment, a memory the industry acutely recalls and which serves as a basis for our concern with the proposed legislative package and the prospect of a return to this regime.

Unequivocally, MAC is not suggesting that projects or any components thereof should be able to circumnavigate the permitting process. Let me be very clear on that point. What we are strongly recommending, however, is that any component of any project that has already been assessed and permitted and is not impacted by a proposed expansion to a project scope should not be reassessed. This should be the same at the development or expansion stage of a project. No other jurisdiction in Canada does this. Why should Yukon?

On this basis, we recommend the following: Make provision for section 49.1 reviews of non-significant modifications or reassessment amendments to be rescinded only after an 18-month period following the date of legislative enactment. The proposed delay would provide time for meaningful consultation to take place so that the merit and importance of the measure as currently enacted could be properly assessed with all affected stakeholders.

Or failing that, in the event that a delayed implementation is not possible, strike a consultation process at the earliest practicable moment so that the merit and importance of the measure as currently enacted could be properly assessed with all stakeholders and a policy or other solution that preserves the spirit of the current practice can be put in place.

Thank you for your time. I would be pleased to take any questions you may have.

**The Chair:** Thank you very much. We're going to ask questions to the four witnesses. I will give privilege to the critic of the bill, Senator Patterson.

actuels, la gestion actuelle des eaux utilisées pour l'exploitation et une voie d'accès complète qui était en place depuis plus de 20 ans.

Les conséquences de cette réévaluation étaient importantes. Les activités minières à ciel ouvert ont été interrompues pendant plus de six mois, ce qui a entraîné des mises à pied. La réputation de l'entreprise en question a souffert auprès des collectivités locales, et des dommages économiques considérables ont été enregistrés en raison du temps perdu et des coûts de démarrage. Ces dommages ont été accentués par des pertes de marché provoquées par une baisse persistante des prix du cuivre pendant la période où la mine était inactive. Toutefois, ce qui importe encore plus, ce sont les atteintes à la réputation du Yukon et du Canada, en tant que destinations pour les investissements dans le secteur minier, que cela a entraînées. L'industrie se souvient parfaitement de ces répercussions, ce qui explique notre préoccupation concernant la mesure législative proposée et la perspective du retour de ce régime.

Il est clair que l'AMC ne laisse pas entendre que les projets ou tout autre élément devraient être en mesure de contourner le processus de délivrance des permis. Permettez-moi d'être très clair à ce sujet. Cependant, nous recommandons fortement de ne pas réévaluer les éléments de n'importe quel projet qui ont déjà été évalués et autorisés, et qui ne seront pas touchés par l'élargissement proposé de la portée du projet en question. Il devrait en aller de même à l'étape du développement ou de l'élargissement du projet. Aucun autre territoire ou province du Canada ne fait cela. Alors, pourquoi le Yukon devrait-il le faire?

En fonction de cela, nous recommandons que le gouvernement prenne la mesure suivante : s'assurer que l'abrogation de l'article 49.1 portant sur l'examen ou la réévaluation de modifications insignifiantes ait lieu seulement 18 mois après la date d'entrée en vigueur de la mesure législative. Le délai proposé permettrait d'organiser une consultation en bonne et due forme afin que la valeur et l'importance de la forme actuelle de la mesure puissent être évaluées adéquatement par tous les intervenants touchés.

Ou, s'il n'est pas possible de retarder la mise en œuvre de cette disposition, il faudrait mener un processus de consultation aussitôt que possible afin que la valeur et l'importance de la forme actuelle de la mesure puissent être évaluées adéquatement par tous les intervenants et qu'une politique ou une autre solution qui respecte l'esprit de la pratique actuelle puisse être mise en place.

Je vous remercie d'avoir pris le temps de m'écouter. C'est avec plaisir que je répondrai à toutes vos questions.

**La présidente :** Merci beaucoup. Nous allons maintenant poser des questions à nos quatre témoins. Je vais accorder au porte-parole du projet de loi, sénateur Patterson, le privilège de s'exprimer.

**Senator Patterson:** Thank you, Madam Chair. I think the problem we have here is that although there are recommendations that there be a delay in implementation or in the coming into force of the bill, that could only be done by an amendment to the bill, I'm advised by our legal adviser. Delaying the coming into force would require an amendment to the bill. With no coming into force provision in the bill, the bill would come into force with Royal Assent.

So, with respect to the industry folks who have spoken today, your advice that we should delay the coming into force will throw us right against the advice of federal and territorial ministers and First Nations who say you have to pass the bill without amendment before any conversation takes place.

So I think we are forced to follow the advice of the Mining Association of Canada that we strike a consultation process at the earliest practical moment and move quickly forward.

Now, it seems to me — and I'd like to ask Mr. Thrall about this — that Minister Pillai told us about one of the realities that is causing the delays with timelines and maybe also problems with the reassessment process. He said quite frankly to us that First Nations are challenged with engaging in projects. They have few resources. He said sometimes they have one or two people in their lands department. They've got to evaluate a huge project, half a billion dollars or more.

Mr. Thrall, you've worked with the Na-Cho Nyak Dun on your great project, and congratulations on what you've done and the jobs and royalties you're contributing to the Yukon and Canadian economies. Would you have a comment on whether First Nations need to be better supported to develop capacity to engage and make this process efficient and timely? Would you have a comment on that?

**Mr. Thrall:** Thank you, senator. Yes, I think my comment would echo what you've stated. If you look at our relationship with Na-Cho Nyak Dun — I made the example that we are in our thirteenth assessment — that's just one company within the traditional territory of Na-Cho Nyak Dun. There are many other companies.

So when you add all of the activity together within Na-Cho Nyak Dun's territory, it is a significant strain on their resources, on their capacity. They do have budget constraints, like we all do. I do think that's an important topic that needs to be addressed, that First Nations do need the capacity, the support, the funding if they're asked to continually be part of this process, which is a very important process.

**Le sénateur Patterson :** Merci, madame la présidente. Je pense que le problème auquel nous faisons face, c'est qu'en dépit du fait qu'on nous recommande de retarder la mise en œuvre ou l'entrée en vigueur du projet de loi, cela ne peut être accompli qu'en modifiant le projet de loi, d'après ce que m'indique notre conseiller juridique. En l'absence d'une disposition d'entrée en vigueur, le projet de loi entrera en vigueur lorsqu'il aura reçu la sanction royale.

Par conséquent, je mentionne aux représentants de l'industrie qui ont témoigné aujourd'hui qu'en suivant leurs conseils relatifs au report de l'entrée en vigueur du projet de loi, nous irions à l'encontre de l'avis des ministres territorial et fédéral qui nous demandent d'adopter le projet de loi sans le modifier, avant que des discussions aient lieu.

Alors, je crois que nous serons forcés de suivre le conseil de l'Association minière du Canada, selon lequel nous devrions organiser un processus de consultation aussitôt que possible et aller rapidement de l'avant.

Il me semble — et j'aimerais interroger M. Thrall à ce sujet — que le ministre Pillai nous a parlé de l'une des réalités qui entraînent des retards par rapport aux échéances et peut-être aussi des problèmes liés au processus de réévaluation. Il nous a avoué avec franchise que les Premières Nations ont du mal à s'occuper des projets. Elles disposent de peu de ressources. Il nous a indiqué que, parfois, l'effectif de leur service des terres s'élève à une ou deux personnes. Ses employés doivent évaluer un énorme projet de l'ordre d'un demi-milliard de dollars ou plus.

Monsieur Thrall, vous avez travaillé avec la Première Nation des Nacho Nyak Dun dans le cadre de votre fabuleux projet, et je vous félicite du travail que vous avez accompli, ainsi que des emplois et des redevances que vous avez engendrés et qui contribuent à l'économie du Yukon et du Canada. Pourriez-vous nous dire si les Premières Nations ont besoin d'être mieux appuyées pour développer la capacité de participer au processus et pour le rendre efficace et rapide? Avez-vous des observations à formuler à ce sujet?

**M. Thrall :** Merci, monsieur le sénateur. Oui, je crois que mon commentaire ferait écho au vôtre. Si l'on pense à notre relation avec la Première Nation des Nacho Nyak Dun — j'ai dit tout à l'heure que nous en étions à notre 13<sup>e</sup> évaluation —, il ne s'agit que d'une seule société dans leur territoire traditionnel; il y en a beaucoup d'autres.

Donc, lorsqu'on additionne toutes les activités qui se passent dans le territoire des Nacho Nyak Dun, cela entraîne d'importantes pressions sur leurs ressources et leur capacité. La Première Nation a des contraintes budgétaires, comme nous tous. Je crois qu'il s'agit d'un sujet important, qu'il faut aborder : si l'on demande continuellement aux Premières Nations de prendre part au processus, qui est très important, il faut veiller à ce

**Senator Patterson:** I'd like to turn to the representatives of the placer miners and the Yukon chamber who spoke to us and be straight up with you here. I got your clear message that you strongly urge us to address the date of coming into force of the legislation. We need a mechanism to enforce timelines. There will absolutely be a period of uncertainty, you said, while this replacement language is being developed.

But I have to put it to you: As I just said, addressing the coming into force means an amendment to the legislation. Even as the critic of the bill, I don't feel bold enough to stand up to the Government of Canada, the Government of Yukon and the Council of Yukon First Nations and say we're going to disregard your clear advice to pass this bill without amendment.

Do you understand the dilemma we face as a committee? Would you agree that what we should be doing, if we are indeed to pass the bill without amendment, is making strong recommendations — we call them observations here in the Senate when we make a report on legislation — that a priority be given by all parties to developing a timeline for developing replacement language, and perhaps that the committee be informed of progress in that regard, and even perhaps that we address the capacity for First Nations issues that have been raised so clearly by the minister and Mr. Thrall? Would you accept that this is the only option we have right now?

**Mr. McDougall:** Thank you, senator. I do agree with your observation. I apologize for my naivety in terms of legislation development in Canada. However, I do think that what you propose is workable for us. I think it's key that the language be developed as soon as possible with consultation with industry, and I also agree with your observation that the First Nations need to be properly and fully funded to engage in this process. Samson, do you have anything to add?

**Mr. Hartland:** Sure. Thanks for the opportunity. We've been working with our partners at the Yukon government and the federal minister's office as well as the Council of Yukon First Nations on exactly that — a timeline moving forward. We know that since we came out to support the passage of Bill C-17 about 10 months ago, there's been very little progress on establishing a timeline since then. In any event, we do understand and respect that those negotiations and those discussions take time between orders of government, and at some point industry will have that opportunity to be at the table.

We've had commitments from the federal minister saying that once amendments have been made, the department is going to work with Yukon First Nations, Yukon government and stakeholders such as your organization to review these issues in

qu'elles aient la capacité, le soutien et le financement dont elles ont besoin pour y participer.

**Le sénateur Patterson :** Je m'adresse maintenant aux représentants de la Placer Miners et de la Chambre des mines du Yukon; je vais être direct. Votre message était clair : vous nous exhortez à retarder l'entrée en vigueur du projet de loi. Nous avons besoin d'un mécanisme pour faire respecter les échéances. Il y aura bien sûr une période d'incertitude, comme vous l'avez dit, tandis qu'on remplacera la formulation existante.

Or, je me dois de vous dire ceci : pour retarder l'entrée en vigueur du projet de loi, il faut modifier la loi. Même en tant que porte-parole du projet de loi, je ne me sens pas assez brave pour tenir tête au gouvernement du Canada, au gouvernement du Yukon et au Conseil des Premières Nations du Yukon et leur dire que nous allons faire fi de leurs indications claires voulant qu'on adopte le projet de loi sans modification.

Comprenez-vous le dilemme du comité? Seriez-vous d'accord pour dire que, en adoptant le projet de loi sans modification, on pourrait recommander vivement — on dit « faire des observations » ici au Sénat lorsqu'on fait rapport sur un projet de loi — que toutes les parties accordent la priorité à la préparation d'un échéancier pour le remplacement de la formulation existante et peut-être d'informer le comité des progrès réalisés à cet égard et même aussi qu'on aborde la question de la capacité des Premières Nations qu'ont soulevée de façon claire le ministre et M. Thrall? Reconnaissez-vous qu'il s'agit de la seule option dont nous disposions à l'heure actuelle?

**M. McDougall :** Merci, monsieur le sénateur. Je suis d'accord avec vous. Vous m'excuserez de ma naïveté au sujet de l'élaboration des lois au Canada. Je crois toutefois que la solution que vous proposez est viable pour nous. Je crois que la clé, c'est de s'attaquer à la formulation le plus tôt possible, en consultation avec l'industrie, et je suis aussi d'avis que les Premières Nations doivent obtenir un financement approprié pour prendre part au processus. Samson, vouliez-vous ajouter quelque chose?

**M. Hartland :** Bien sûr. Merci. Nous travaillons en collaboration avec nos partenaires du gouvernement du Yukon, le bureau du ministre fédéral et le Conseil des Premières Nations du Yukon à la préparation d'un échéancier pour aller de l'avant. Nous savons que depuis que nous avons exprimé notre appui à l'égard de l'adoption du projet de loi C-17 il y a environ 10 mois, on a réalisé peu de progrès avec l'échéancier. Quoi qu'il en soit, nous comprenons que les négociations et les discussions entre les divers ordres de gouvernement prennent du temps et nous respectons cela, et nous savons qu'à un moment donné, l'industrie sera consultée.

Le ministre fédéral s'est engagé à collaborer avec les Premières Nations du Yukon, le gouvernement du Yukon et les intervenants lorsque les modifications auront été apportées afin d'étudier ces questions pour trouver des solutions

order to identify possible short-term administrative or long-term legislative solutions. We also received the same commitment from Grand Chief Peter Johnsyon, who responded to our concern about reassessments and timelines saying, "I'm convinced we can resolve these issues by way of constructive discussions."

We've continued to have those kind of constructive discussions informally over those 10 months, but we look forward to a firm schedule moving forward that we can clearly articulate to our membership and the industry at large, to bring some certainty to the fact that these issues will be worked on and there is a commitment to work on them within a prescribed a period of time of some sort.

**The Chair:** I want to repeat what you said for the sake of translation. What I heard you say is that it is extremely constructive that all the stakeholders have this opportunity to sit down around the table. You have agreed with the observation made by my colleague, Senator Patterson?

**Mr. Hartland:** That's correct.

**The Chair:** Thank you.

I have a question: You know your laws are changing a lot, and all of you have mentioned on many occasions the lack of technical skills and research in technical resources. In the example that was given, they say that there was a need to redo hydrogeology, the geochemical characteristics of current tailing and waste rock, current operational water management and an entire access road that had been in place for 20 years.

Can you please confirm that this is not going to stop with our legislation? These are major changes, and some things are going to need to be re-studied, re-dimensioned and revised because of the major changes, in particular with respect to permafrost and roads.

Could the reason be that sometimes delays are needed, or that you cannot just circumvent these new realities?

**Mr. Hartland:** I'm sorry, Madam Chair; is that question directed at anybody in particular?

**The Chair:** Yes, because you are the engineers in the mining industry. Maybe Mr. Thrall in Vancouver can comment on that.

**Mr. Thrall:** Yes, thank you, Madam Chair.

The example that Brendan gave was a different company, but I can give you the experience we have had. What we are suggesting is that the reality of mining is that once a mine is put into place, whether it is an underground, narrow-vein mine or a large, open-pit copper or gold mine, the fact is there will be changes. Commodity prices and operating costs change; it's just the nature of the industry.

administratives à court terme ou des solutions législatives à long terme. Le grand chef Peter Johnston a pris ce même engagement en réponse à nos préoccupations relatives aux réévaluations et aux échéanciers et s'est dit convaincu que nous pouvions régler ces questions par l'entremise de discussions constructives.

Nous avons continué de tenir des discussions constructives de manière informelle au cours des 10 derniers mois, mais nous avons hâte qu'on établisse un échéancier ferme que nous pourrions expliquer clairement à nos membres et à l'industrie en général, afin de confirmer qu'on abordera ces questions et qu'on s'engage à travailler avec eux au cours d'une certaine période.

**La présidente :** Je vais répéter ce que vous venez de dire aux fins de l'interprétation. Ce que je vous ai entendu dire, c'est qu'il était très constructif pour tous les intervenants de pouvoir s'asseoir à la table. Vous vous êtes aussi dits d'accord avec l'observation faite par mon collègue, le sénateur Patterson?

**M. Hartland :** C'est exact.

**La présidente :** Merci.

J'ai une question : vous savez que vos lois changent beaucoup, et vous avez tous parlé à de nombreuses reprises du manque de compétences techniques et de la recherche relative aux ressources techniques. Dans l'exemple qui a été donné, on parle du besoin de revoir l'hydrogéologie, les caractéristiques géochimiques des dépôts de drainage et des résidus miniers, la gestion actuelle de l'eau et la route d'accès qui est en place depuis 20 ans.

Pourriez-vous nous confirmer qu'on ne s'arrêtera pas au projet de loi? Ce sont des changements majeurs et il faudra réévaluer, redimensionner et réviser certaines choses en raison de ces changements, surtout en ce qui a trait au pergélisol et aux routes.

Se peut-il que parfois, les retards soient nécessaires ou qu'on ne puisse tout simplement pas contourner ces nouvelles réalités?

**M. Hartland :** Pardon, madame la présidente, mais est-ce que votre question s'adresse à quelqu'un en particulier?

**La présidente :** Oui, parce que vous êtes des ingénieurs de l'industrie minière. M. Thrall à Vancouver pourrait peut-être y répondre.

**M. Thrall :** Oui, merci, madame la présidente.

L'exemple donné par Brendan visait une autre entreprise, mais je peux vous parler de notre expérience. Ce que nous disons, c'est que dans les faits, lorsqu'on développe une mine, qu'il s'agisse d'une mine souterraine, d'une mine à filons étroits ou d'une grande mine d'or ou de cuivre à ciel ouvert, il y aura des changements. Le prix des produits et les coûts opérationnels changent; c'est tout simplement la nature de l'industrie.



What we have experienced is that as we progress through our mine plans, we will have minor changes, but under the previous legislation, without the reassessment provisions, there have been a number of times where existing facilities that are needed for the future have been caught up in reassessments.

Examples are a dry stack tailings facility and the location of a mill, where there has been little or no change whatsoever in these facilities but they have undergone assessment again.

Those are the types of examples that concern us with respect to the loss of the reassessment provisions.

I would agree that there are likely going to be other significant changes as the mine evolves that do require further study and reassessment. But our experience is that the vast majority of expansions are similar to what we have already done, and a number of those types of facilities should not be caught up again in another assessment.

[*Translation*]

**Senator Dupuis:** Thank you. I would like to pick up on what the president of Alexco Resource Corp. just said about changes and types of changes. If I understand correctly, things inevitably change as a mining project progresses, and I think we can all appreciate that. While some changes are minor, others are major, and others, still, affect your actual work, in other words, the implementation of the project as it evolves. Some changes depend on external factors, such as climate change. What I am trying to understand is whether any consensus exists in the mining industry as to what constitutes a minor change versus a major one. It may be another term that you use, but you see what I am getting at. I am talking about the difference between a predictable change — one that may even be known at the outset of a project, once it has been assessed and approved — and a bigger, more significant change. Is there any industry consensus on those concepts?

[*English*]

**Mr. Thrall:** Thank you. I can follow up on that.

I would suggest there is a lack of consensus across not only industry but even within the assessment branches as well as the regulatory permitting authorities on what definitions of terms like “significant” really are.

That is an area that needs to be addressed going forward in the legislation so that everybody has the same definition of what a significant change is. It can be a subjective term, and many people have different viewpoints on what that might be.

Selon notre expérience, au fil de l'évolution de nos plans de mines, nous devons apporter quelques changements mineurs, mais en vertu de la loi précédente et des dispositions relatives à la réévaluation, certaines installations déjà en place ont dû subir des réévaluations à plusieurs reprises.

Je pense par exemple à une installation d'empilage des résidus secs et à une usine qui n'avaient subi que très peu de changements — si ce n'est aucun —, mais qui ont tout de même fait l'objet d'une réévaluation.

Ce sont là des exemples de nos préoccupations relatives à la perte des dispositions sur la réévaluation.

Je conviens qu'il est fort probable que d'autres changements importants soient apportés au fil de l'évolution de la mine et qu'il faudra procéder à de nouvelles études ou évaluations. Toutefois, selon notre expérience, la grande majorité des agrandissements sont similaires à ce que nous avons déjà fait et bon nombre de ces installations n'auraient pas à subir une nouvelle évaluation.

[*Français*]

**La sénatrice Dupuis :** Merci. Je voudrais poursuivre sur ce que le président d'Alexco Resource Corp. vient de dire à propos des changements et de la nature des changements. Si je vous comprends bien, il y a des changements inévitables, et je pense qu'on le comprend très bien, dans l'évolution d'un projet minier. Il y a des changements qui peuvent être mineurs, majeurs, d'autres qui sont liés à la nature même de vos travaux, donc de la mise en oeuvre du projet à mesure qu'il évolue. Il y en a qui peuvent dépendre de facteurs externes, telle l'évolution du climat. Ce que j'essaie de comprendre, c'est s'il y a une espèce de consensus dans l'industrie minière sur ce qui est considéré comme un changement mineur et ce qui est considéré comme un changement majeur. Cela peut être un autre terme qui l'exprime, mais vous comprenez l'idée, il s'agit de la différence entre un changement prévisible, qui pourrait même être annoncé au départ d'un projet, quand il est évalué et accepté, et un changement plus important, significatif. Est-ce qu'il y a un consensus dans l'industrie sur ces concepts?

[*Traduction*]

**M. Thrall :** Merci. Je peux répondre à cette question.

Je dirais qu'il y a un manque de consensus non seulement au sein de l'industrie, mais aussi parmi les directions de l'évaluation et les organismes de réglementation au sujet de la définition de certains termes comme « important ».

C'est une question qu'il faudrait aborder dans la loi de sorte que tous utilisent la même définition d'un changement important. Ce terme peut être subjectif et de nombreuses personnes ont un point de vue différent à son sujet.

**Mr. Marshall:** That raises the important point that the mining industry is complex. I would suggest it is probably appropriate that there is not one black-and-white definition of what significant versus non-significant is, because the reality is that every project is different. Every project's geology is different and every project's climatic reality is different. There are myriad complexities that come to bear on the ability of a company to do mining in a responsible way.

In the regulatory process, when a project is moving forward for permitting, that project has a scope. With respect to the project proponent's proposed scope, that can be used as a measure for that particular project through which to assess the degree or extent to which a proposed change is materially significant or not.

To think that we can have one very cut-and-dried measure or yardstick through which to assess the materiality of significance of a proposed change is not the appropriate model. I would just suggest that the degree of complexity requires a degree of per-project assessment.

[Translation]

**Senator Dupuis:** Given your answer, Mr. Marshall, I have another question. Actually, I was not trying to figure out whether there was a desire to lay out in the legislation what constitutes a significant change versus a minor one. I'm trying to get a sense of the reality on the ground. Here, too, in the Senate, it could be said that every senator is different. Let's say that we have a whole called the Senate, and that we have to deal with a certain reality, a certain understanding, certain factors and certain elements. I am trying to get a sense of what goes on in your industry. No matter the industry, occupation or profession, varying levels of importance are attached to activities when it comes to their execution. Clearly, a certain number of different projects share some general level of activity. When you move beyond that, past those factors, you are dealing with another project or one that has been significantly altered. At a practical level, does that sort of agreement exist in your industry? I don't mean in terms of setting out definitions in the regulations or act, but in terms of that reality on the ground.

[English]

**Mr. Marshall:** I don't think that I can answer the question any more clearly than I tried to in my previous response.

You'll get different proponents who will have different projects that will have different vantage points on which they will progress toward either an assessment or a reassessment. I'll try and give a high-level example to build on the case that was presented earlier whereby, in Alexco's example, they wanted to move the mill on their site. This is me hypothetically speaking about a project I'm not perfectly familiar with, but if all they're

**M. Marshall :** Cela démontre la complexité de l'industrie minière. Je crois qu'il est impossible d'avoir une définition claire de ce qui est important par opposition à ce qui n'est pas important, parce que dans les faits, la réalité climatique de chaque projet varie. Il y a une myriade de complexités qui influent sur la capacité d'une société à exploiter la mine de façon responsable.

Dans le cadre du processus réglementaire, lorsqu'un projet arrive à l'étape des permis, il est associé à une portée. Cette portée peut être utilisée à titre de mesure du projet pour évaluer l'importance réelle du changement.

Il est inapproprié de penser qu'on puisse établir une mesure claire et nette pour évaluer l'importance d'un changement proposé. Je dirais simplement que le degré de complexité des projets appelle à une évaluation au cas par cas.

[Français]

**La sénatrice Dupuis :** J'aurais une question supplémentaire à la suite de votre réponse, monsieur Marshall. En fait, ma question ne visait pas à savoir si l'on veut figer dans une législation ce qui constitue une modification importante et ce qui constitue une modification mineure. J'essaie de comprendre sur le terrain dans la réalité des choses... Y compris au Sénat, on pourrait vous dire que chaque sénateur est différent. Disons qu'il y a ici un ensemble qu'on appelle le Sénat, et qu'on doit composer avec une certaine réalité, une certaine compréhension, certains facteurs, certains éléments. J'essayais de comprendre ce qui se passe dans votre industrie. Dans toute industrie, tout corps de métier, toute profession, il y a des niveaux d'importance dans la réalisation des activités. On s'entend qu'une activité générale est permise avec un certain nombre de réalités. Si l'on dépasse cette réalité ou ces facteurs, on parle d'un autre projet ou d'un projet amendé de façon importante. Dans la réalité des choses, y a-t-il ce genre de compréhension, pas avec l'idée de la figer dans une réglementation, dans une loi, mais y a-t-il une compréhension sur le terrain dans votre secteur d'industrie sur ce genre de réalité?

[Traduction]

**M. Marshall :** Je ne crois pas pouvoir répondre à la question plus clairement que je l'ai fait dans ma réponse précédente.

Divers promoteurs proposeront divers projets qui seront associés à diverses visions et qui feront l'objet d'une évaluation ou d'une réévaluation. Je vais vous donner un exemple de haut niveau pour faire suite à l'exemple donné plus tôt dans lequel Alexco voulait déplacer une usine sur son site. Je parle de façon hypothétique d'un projet que je ne connais pas très bien, mais si tout ce qu'on veut faire, c'est de déplacer l'usine du point X au

going to do is move the mill from location X to location Y, they are not going to be accelerating the rate of mining, they are not going to be producing a greater volume of tailings, they are not going to be changing the scope of the project, it's really a question of moving one piece of infrastructure to another place on the site plan, that arguably would not have an environmental impact. So you could look at that as an example of how this isn't a significant change relative to the proposed scope of the project.

Another example could be that with this proposed expansion it will significantly accelerate the rate of mining; it will have a change to the requirements for waste management and require a different degree of tailings facility or an increase in volume of storage or something along those lines. There could be a considered view that that is a significant change to the original project scope and that it may merit a greater level of scrutiny.

Again, I would underscore that our view on this is we are not seeking to circumnavigate the regulatory process. That is not our view in this exercise whatsoever. What we are trying to do is reduce the extent to which previously assessed pieces of a project that do not have a material change to the project's scope are not required to progress through an assessment again. That results in increased capacity from First Nations, increased capacity from YESAA, increased cost in time to the company.

We have seen examples where a process that resulted in no improvement to the environment from the current impacts of the project in its current state resulted in a significant cost to the territory, to the company, to the local communities, and that's a situation or circumstance that we would really like to be able to avoid in the future.

**The Chair:** Thank you very much for that clarification.

Now I want to thank all the witnesses for their insightful presentations and this conversation. Your availability to answer our multiple questions is much appreciated.

[Translation]

Now we can proceed with our clause-by-clause consideration.

[English]

It's public, so everybody can stay and hear this.

**Senator Patterson:** Point of order, Madam Chair?

I would suggest we can consider the clauses as a whole so as to allow the committee time to consider observations, if it's agreed that we pass the bill without amendment.

**The Chair:** Yes, it's agreed. Can you propose this?

point Y, on ne parle pas d'accroître le taux d'extraction de la mine ni de produire plus de résidus; on ne parle pas non plus de changer la portée du projet. On veut seulement déplacer une infrastructure et l'installer ailleurs sur le site, ce qui n'aura probablement aucune incidence sur l'environnement. On peut donc considérer ici que ce changement n'est pas important en ce qui a trait à la portée du projet.

Si, toutefois, l'agrandissement proposé donnait lieu à une augmentation importante du taux d'extraction ou s'il entraînait des changements relatifs à la gestion des déchets et nécessitait un traitement des résidus ou un volume d'entreposage accru — quelque chose du genre —, alors on pourrait dire qu'il s'agit d'un changement important par rapport à la portée originale du projet et qu'il faudrait peut-être procéder à un examen détaillé.

Encore une fois, je souligne que nous ne voulons pas nous soustraire au processus réglementaire. Ce n'est pas du tout le but de notre exercice. Ce que nous voulons, c'est que les volets d'un projet qui n'ont pas d'incidence importante sur sa portée ne fassent pas l'objet d'une réévaluation, puisque cela entraîne un fardeau supplémentaire pour les Premières Nations, un recours accru à la LEESY et une perte de temps pour les entreprises.

Dans certains cas, un processus qui n'avait donné lieu à aucune amélioration de l'environnement par rapport à l'état actuel du projet s'était avéré très coûteux pour le territoire, l'entreprise et les collectivités locales, et nous aimerions pouvoir éviter cette situation ou ces circonstances à l'avenir.

**La présidente :** Nous vous remercions de vos explications.

J'aimerais maintenant remercier tous les témoins pour leurs témoignages éclairés et cette conversation. Votre capacité de répondre à nos nombreuses questions est fort appréciée.

[Français]

Maintenant, nous pouvons faire notre étude article par article.

[Traduction]

C'est d'ordre public, alors tout le monde peut rester pour l'entendre.

**Le sénateur Patterson :** Madame la présidente, j'invoque le Règlement.

Je propose que nous étudions l'ensemble des dispositions afin de donner le temps au comité de réfléchir aux observations si nous acceptons d'adopter le projet de loi sans modification.

**La présidente :** Oui, je suis d'accord. Pouvez-vous le proposer?

**Senator Patterson:** You can do them as a group.

[*Translation*]

**Senator Dupuis:** Do we have the document that goes along with the clause-by-clause study?

[*English*]

**The Chair:** Do you have a copy of the bill?

[*Translation*]

**Senator Dupuis:** Normally, committees have a document that helps with the clause-by-clause study. Do we have that document?

**The Chair:** No, we do not.

**Senator Dupuis:** The next time, would it be possible to obtain that document along with the agenda indicating that we are to proceed with clause-by-clause consideration? Thank you. That's exactly what I wanted.

[*English*]

**The Chair:** Is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill C-17?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall the title stand postponed?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall clause 1 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall clause 2 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall clause 3 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall clause 4 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall clause 5 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall clause 6 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall clause 7 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**Le sénateur Patterson :** On peut le faire en groupe.

[*Français*]

**La sénatrice Dupuis :** A-t-on le document de l'étude article par article?

[*Traduction*]

**La présidente :** Avez-vous une copie du projet de loi?

[*Français*]

**La sénatrice Dupuis :** Habituellement, dans les comités, nous avons un document pour l'étude article par article. A-t-on ce document ici?

**La présidente :** Non, on ne l'a pas.

**La sénatrice Dupuis :** Serait-il possible que, la prochaine fois, ce document soit déposé en même temps que l'ordre du jour qui indique l'étude article par article? Merci. C'est exactement ce que je voulais.

[*Traduction*]

**La présidente :** Êtes-vous d'accord pour que le comité procède à l'étude article par article du projet de loi C-17?

**Des voix :** D'accord.

**Le président :** Est-il convenu de reporter l'étude du titre?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** L'article 1 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** L'article 2 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** L'article 3 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** L'article 4 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** L'article 5 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** L'article 6 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** L'article 7 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**The Chair:** Shall clause 8 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall clause 9 carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall the title carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Shall the bill carry?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Thank you.

Does the committee wish to consider appending observations to this report?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Does the committee wish to go in camera for the discussion of the observations?

**Hon. Senators:** Yes.

**The Chair:** Unanimously.

(The committee continued in camera.)

(The committee resumed in public.)

**The Chair:** Is it agreed that I report this bill, with observations, to the Senate?

**Hon. Senators:** Agreed.

**The Chair:** Agreed. Thank you very much. This is my first experience.

**Senator Massicotte:** I'd like to make a comment, and I'm glad to say it in public.

As most of you probably don't realize, because time slips by, this will be the last meeting of the Energy Committee by our famed Senator Fraser. Not only has she been part of this committee for maybe a year or a-year-and-a-half and has contributed very much, as we've seen this morning, but she's contributed immensely to this institution for a long period of time. She's one of the foundations, in my thinking, of the good work we do.

I formally, on behalf of all of us, want to thank you for your commitment, your engagement and your honesty. I think you've been a phenomenal senator. I think you're the pride of the Senate, and I want to thank you very much on behalf of all of us.

**La présidente :** L'article 8 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** L'article 9 est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Le titre est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Le projet de loi est-il adopté?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Merci.

Le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** Le comité souhaite-t-il passer au huis clos pour discuter des observations?

**Des voix :** Oui.

**La présidente :** À l'unanimité.

(La séance se poursuit à huis clos.)

(La séance publique reprend.)

**La présidente :** Est-il convenu que je fasse rapport du projet de loi, avec observations, au Sénat?

**Des voix :** D'accord.

**La présidente :** D'accord. Merci beaucoup. C'est ma première expérience.

**Le sénateur Massicotte :** J'aimerais faire un commentaire, et je serai heureux de le faire en séance publique.

La plupart d'entre vous ne le réalisent probablement pas, parce que le temps file, mais notre chère sénatrice Fraser participait aujourd'hui à sa dernière réunion du Comité de l'énergie. Non seulement est-elle membre du comité depuis un an ou un an et demi et y a-t-elle beaucoup contribué, comme nous avons pu le constater ce matin, mais elle a aussi pendant longtemps contribué de façon immense à notre institution. Elle est un de nos piliers.

Au nom de tous les sénateurs, je tiens à vous remercier officiellement de votre engagement, de votre dévouement et de votre honnêteté. Vous avez été une sénatrice phénoménale. Vous faites la fierté du Sénat, et je tiens à vous remercier, en notre nom à tous.

**Hon. Senators:** Hear, hear!

**The Chair:** I want to wish you all a very happy Christmas. Enjoy the holidays, because I think they're going to be very short. See you in February. Thank you very much.

(The committee adjourned.)

**Des voix :** Bravo!

**La présidente :** Je vous souhaite à tous un très joyeux Noël. Profitez bien des Fêtes, car je crois qu'elles ne dureront pas très longtemps. Nous nous reverrons en février. Merci beaucoup.

(La séance est levée.)

---



APPEARING

**Tuesday, December 12, 2017**

The Honourable Carolyn Bennett, P.C., M.P., Minister of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs.

WITNESSES

**Tuesday, December 12, 2017**

*Indigenous and Northern Affairs Canada:*

Stephen Van Dine, Assistant Deputy Minister, Northern Affairs;  
Gilles Binda, Acting Director, Natural Resources and Environment Branch.

*Department of Justice Canada:*

Daniel Pagowski, Legal Counsel.

*Council of Yukon First Nations:*

Peter Johnston, Grand Chief (by video conference).

*Champagne and Aishihik First Nations:*

Steve Smith, Chief (by video conference);  
Dave Joe, Legal Counsel (by video conference).

*Teslin Tlingit Council:*

Richard Sidney, Chief (by video conference);  
Duane Gastant' Aucoin, Yanyeyidi Executive Councillor (by video conference);  
Stephen Phillips, Legal Counsel (by video conference).

**Thursday, December 14, 2017**

*Government of Yukon:*

The Honourable Ranj Pillai, MLA, Minister of Energy, Mines and Resources and Minister of Economic Development (by video conference);  
Lindsay DeHart, Director of Major Projects Yukon, Executive Council Office (by video conference).

*Alexco Resource Corp.:*

Brad Thrall, President (by video conference).

*Klondike Placer Miners' Association:*

Mike McDougall, President (by video conference);  
Jonas Smith, Executive Director (by video conference).

*Yukon Chamber of Mines:*

Samson Hartland, Executive Director (by video conference).

*Mining Association of Canada:*

Brendan Marshall, Vice President, Economic and Northern Affairs.

COMPARAÎT

**Le mardi 12 décembre 2017**

L'honorable Carolyn Bennett, C.P., députée, ministre des Relations Couronne-Autochtones et des Affaires du Nord.

TÉMOINS

**Le mardi 12 décembre 2017**

*Affaires autochtones et du Nord Canada :*

Stephen Van Dine, sous-ministre adjoint, Affaires du Nord;  
Gilles Binda, directeur par intérim, Direction générale des ressources naturelles et de l'environnement.

*Ministère de la Justice Canada :*

Daniel Pagowski, conseiller juridique.

*Conseil des Premières Nations du Yukon :*

Peter Johnston, grand chef (par vidéoconférence).

*Premières Nations de Champagne et de Aishihik :*

Steve Smith, chef (par vidéoconférence);  
Dave Joe, conseiller juridique (par vidéoconférence).

*Conseil de Teslin Tlingit :*

Richard Sidney, chef (par vidéoconférence);  
Duane Gastant' Aucoin, conseiller exécutif de Yanyeyidi (par vidéoconférence);  
Stephen Phillips, conseiller juridique (par vidéoconférence).

**Le jeudi 14 décembre 2017**

*Gouvernement du Yukon :*

L'honorable Ranj Pillai, député, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et ministre du Développement économique (par vidéoconférence);  
Lindsay DeHart, directrice des projets d'envergure Yukon, Bureau du conseil exécutif (par vidéoconférence).

*Alexco Resource Corp. :*

Brad Thrall, président (par vidéoconférence).

*Klondike Placer Miners' Association :*

Mike McDougall, président (par vidéoconférence);  
Jonas Smith, directeur général (par vidéoconférence).

*Chambre des mines du Yukon :*

Samson Hartland, directeur général (par vidéoconférence).

*Association minière du Canada :*

Brendan Marshall, vice-président, Affaires économiques et du Nord.